

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 janvier 1957
Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles
et le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports
Affiliée à la Confédération Internationale
des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant : M. A. EHRMANN

Abonnement (10 n°) FRANCE un an 4 F
1er oct. au 30 sept. ETRANGER un an 5,50 F
LE NUMERO : 0,50 F

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10^e Tél. : TRUDAINE 39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre — Novembre
Décembre — Janvier — Février — Mars — Avril
Mai — Juin — Juillet — Août — Septembre.

journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

N° 170

ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6 000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600 000 MUSICIENS FEDERES

FEVRIER 1964

POUR LE CENTENAIRE de Gabriel PIERNÉ Grand Concours Europe N° 1

« Les Enfants à Béthléem »

LA Radio-Télévision Française, qui a la mémoire beaucoup moins assoupie que celle des Concerts Colonne, s'est souvenue plusieurs fois au cours de l'an 1963 qu'un grand musicien français était né à Metz un siècle auparavant et que ce centenaire devait être célébré avec éclat. Le Comité des Concerts Colonne, lui, victime d'une subite et inexplicable crise d'amnésie collective, n'a pu conserver l'ombre d'une souvenance, non seulement sur la naissance de ce musicien, mais également sur sa vie exemplaire et la haute valeur de ses œuvres. Chose étrange, il ne se rappelle même plus, cet étonnant comité, que pendant plus d'un quart de siècle — après la retraite de son fondateur Edouard Colonne — Gabriel Pierné a été le Président et le chef effectif — et quel chef ! — de l'illustre association, qu'il s'est dévoué sans relâche, bravant la fatigue jusqu'à la limite de ses forces, pour la gloire et la cause de la musique en général et de la musique française en particulier, soutenant de ses conseils et de ses encouragements nos jeunes compositeurs. Je ne crois pas m'avancer beaucoup en disant que la plupart de nos musiciens aujourd'hui « arrivés » ont contracté envers la mémoire d'un tel maître une immense dette de reconnaissance.

Je suis bien certain que, dans l'actuel effectif des Concerts Colonne, il y a encore quelques anciens musiciens qui se souviennent et qui, en cette conjoncture, éprouvent un certain malaise dans leur for intérieur. Ils sont les premiers à souffrir de la noire ingratitude de leurs jeunes camarades mais ils ne représentent malheureusement qu'une infime minorité dont les avis n'ont pas à être pris en considération par le comité. C'est donc à la seule majorité somnolente que nous laisserons la responsabilité d'une inqualifiable carence.

Cela dit — car il fallait tout de même le dire — revenons au beau geste de la R.T.F. Depuis le 16 août 1963 (qui marquait exactement le centenaire de naissance du maître), Gabriel Pierné avait eu une place d'honneur dans divers concerts retransmis par les ondes. Mais la Radio ne s'en est pas tenue là et nous ne pouvons que nous en réjouir. Le lundi 9 décembre 1963, à 21 heures, je faisais partie des heureux auditeurs rassemblés dans la vénérable Salle des Conservatoires pour assister à l'exécution et à l'enregistrement radiophonique de l'un des plus émouvants chef-d'œuvres du maître messin : « Les Enfants à Béthléem », mystère en deux parties pour

sol, chœurs d'enfants et orchestre. L'interprétation de cette délicieuse partition était assurée par la Maîtrise d'Enfants et l'Orchestre de chambre de la R.T.F., sous la direction de Jacques Jouineau. Ce fut un enchantement.

Le poème de ce mystère est dû à Gabriel Nigond. Il se divise en deux parties : « La Plaine » et « L'Etable ». Du commencement à la fin, nous nous sentons enveloppés de la poésie la plus

(Suite page 2)

NOS STAGES 1964

Organisés par la Confédération Musicale de France sous le patronage et le contrôle du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.

(Suite page 3)

NOTULES MUSICALES

Voici les auteurs joués au concert de Décembre organisé par le Service de Musique légère de la R.T.F. qui était dirigé par Paul Bonneau : En première partie, E. Guiraud, L. Delibes, J. Offenbach, Ch. Gounod, Hervé et J. Strauss ; en deuxième partie, H. Busser, Fr. Poulenc, A. Popp, P. Alprand, R. Gallois-Montbrun, A. Szalowski, P. Bonneau et S. Lancel. Je répète ce que j'ai dit à propos du Concert de l'Orchestre d'Accordéons de Paris, c'est un programme parfait puisqu'il comprend des œuvres valables du passé et du présent, celles-ci nous donnant une joie plus complète. Tous les compositeurs de la deuxième partie sont vivants, il y a donc des contemporains qui écrivent de la musique pour toutes les oreilles... Ce qui rend encore plus agréables ces concerts, c'est la participation de la voix humaine grâce au concours d'artistes de grand talent. A ce concert, Jean-Christophe Benoit et Nicole Brois-sin dont la réputation n'est plus à

faire, firent preuve d'une certaine virtuosité en interprétant des œuvres sans paroles telles que « Nez bouché » de Popp et deux vocalises très expressives de Paul Bonneau, « Valse » et « Samba ». Le concert de janvier aura lieu dans le Grand Auditorium de la Maison de la Radio, moins facilement accessible que la salle Gaveau et j'espère que le public continuera à venir nombreux ; l'endroit rêvé serait le Palais de Chaillot, sous le patronage du T.N.P.

On a dû souvent se plaindre de la griserie de la vitesse qui conduit es musiciens à jouer trop vite ; voici ce qu'en dit Collini dans sa lettre sur les Allemands (Hambourg 1790). Il s'agit des musiciens de Mannheim «...un adagio des Italiens est pour eux, à peu près, un andante. Il n'y a pas de violons étrangers qui puissent les suivre dans le prestissimo. Ce talent fait négliger l'expression qui est ce qu'il y a de plus difficile dans la musique de tout genre.»

Voici une petite statistique de la Discothèque du Centre Culturel municipal de Saint-Ouen ; Musique symphonique et lyrique, prêts 259, écoutes 411 ; chansons, prêts 83 écoutes 1.567 ; le total des prêts est de 795, et 4.075 pour les écoutes. Il est intéressant de voir que la chanson n'absorbe pas tout.

(Suite page 3)

L'I. S. M. E.

DESORMAIS UNE SECTION FRANÇAISE

L'International Society for Music Education, dont le but est de fournir à ses membres les éléments d'information nationaux et internationaux concernant l'Education Musicale, vient de créer sa section française. Mme C.-A. LEDUC préside le Comité d'Honneur. Elle est entourée de Mmes Nadia Boulanger, R. Dujarric de la Rivière, E. Halanguais, E. Laennec, Magda Tâgliarferro ; et de MM. Boutet de Monvel, J. Capelle, J. Chailley, Delamortière, H. Dutilleul, G. Favre, R. Gallois-Montbrun, R. Planel, R. Siohan, R. Weber.

Membres du bureau :
Délégué Général : Pierre AUOLERT, Inspecteur Principal de l'Enseignement Musical aux Arts et Lettres.
Secrétaire Général : Jean-Jacques PAINCHAUD, professeur au Conservatoire National de Musique de Roubaix.
Administration Générale : Mlle A. LEVALLOIS, professeur d'Education Musicale de l'Université.

Résultats du grand concours organisé par « Europe N° 1 » et la Société « Butagaz » sous le patronage de la Confédération musicale de France. Des 270 sociétés de communes de moins de 10.000 habitants, qui participèrent à ce concours, 61 furent sélectionnées et purent concourir aux demi-finales régionales qui eurent lieu, devant des salles comblées, à Cholet, Blaye, Villefranche-sur-Saône, Remiremont, Auxerre, Saint-Amand-les-Eaux, MM. Guy Vial ou Harold Kay, d'Europe No 1, présentaient les sociétés.

Une nouvelle sélection fut faite et chaque société classée première bénéficia d'un prix de 50.000 AF.

Les résultats furent les suivants :
Demi-finale OUEST (Cholet). — Harmonies 2^e catégorie, premier prix, Harmonie de Melle (Deux-Sèvres) ; Fanfares 2^e catégorie, premier prix, Fanfare de Pouance (Maine-et-Loire) ; premier prix, Groupe folklorique de Tinteniac (Ile-et-Vilaine).

Des prix spéciaux de 25.000 AF furent accordés aux Harmonies de Loudun et d'Amboise, ainsi qu'aux Fanfares de Pallet et de Couhe-Vérac.
Demi-finale SUD-OUEST (Blaye). — Harmonies deuxième catégorie, premier prix, La Fanfare d'Escource (Landes) ; Fanfares deuxième catégorie, premier prix, La Fanfare de Lacanau, à l'Harmonie de Ruelle-sur-Touvre (Charente), à l'Harmonie d'Ars-en-Ré.

Demi-Finale SUD-EST (Villefranche-sur-Saône). — Harmonies première catégorie, premier prix, St-Genest-Lerpt (Loire) ; harmonie deuxième catégorie, premier prix, Société Musicale de L'Horme (Loire) ; fanfares : première catégorie, Fanfare de Saint-Marcel (Saône-et-Loire) ; deuxième catégorie, Fanfare de Saint-Rémy (Saône-et-Loire).
Prix spéciaux à l'Union Instrumentale de Bois-d'Amont (Jura), à l'Harmonie Municipale d'Ugine (Savoie), à l'Union Musicale de Saint-Yorre (Allier), à la Formation « Juniors », de Tullins (Isère).

Demi-finale EST (Remiremont). — Harmonies deuxième catégorie : Musique Municipale de Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or) ; fanfares deuxième catégorie : Fanfare de Reichshoffen (Bas-Rhin).
Prix spéciaux : Orphéon de Durrenzentzen (Haut-Rhin) ; harmonie de Cornilmont (Vosges) ; fanfare de Pin-L'Emagny (Haute-Savoie) ; fanfare de Beaulieu-Mandœuvre (Doubs) ; Groupe Folklorique de Baccarat (Meurthe-et-Moselle).

Demi-finale REGION PARISIENNE (Auxerre). — Harmonies première catégorie : Harmonie de Thorigny (Seine-et-Marne) ; deuxième catégorie : Harmonie de Saint-Florentin (Yonne) ; fanfares première catégorie : premier prix, Union Musicale de Saint-Denis-de-L'Hotel (Loiret) ; deuxième catégorie : premier prix, La Fanfare de Savières (Aube) ; groupe folklorique : premier prix, « Les Gars du Berry », de Saint-Chartier (Indre).
Prix spéciaux à la Société Musicale de Saint-Jean-de-Braye (Loiret) ; Fanfare de Plancy (Aube).

Demi-finale REGION DU NORD (Saint-Amand-les-Eaux). — Harmonies première catégorie : premier prix, Harmonie d'Hersin-Coupligny (Pas-de-Calais) ; deuxième catégorie, Harmonie de Sains-en-Gohelle (Pas-de-Calais) ; fanfares première catégorie : premier prix, fanfare de Trith-Saint-Léger (Nord) ; deuxième catégorie, Fanfare de Thumeries (Nord).
Prix spéciaux : Harmonie de Courrières (Pas-de-Calais) ; fanfare de Barly (Somme) 252 habitants, 45 musiciens, Fanfare d'Erquinghem-Lys (Nord).

Le mercredi 8 janvier, dans les studios « d'Europe N° 1 » a eu lieu la finale nationale.
Le jury était composé de M. F. Lamy, inspecteur honoraire du Ministère des Affaires culturelles, président artistique de la Confédération Musicale de France ; M. de La Casinière, grand prix de Rome, inspecteur au Ministère des Affaires culturelles ; M. Félicien Foret, chef-adjoint honoraire de la Musique de la Garde Républicaine ; M. Dondeyne, commandant, chef de musique des Gardiens de la Paix, de Paris ; M. Boyer, capitaine, chef de musique en retraite ; M. Maurice Brun, président de l'Association des Sociétés musicales de Paris ; M. Pierre Bonte et moi-même.

En voici le palmarès :

FANFARES
Première catégorie : premier prix à l'unanimité, Fanfare de Trith-Saint-Léger (Nord) ; premier prix, La Fanfare de Saint-Marcel (Saône-et-Loire).
Deuxième catégorie : premier prix, La Fanfare d'Escource (Landes).

HARMONIES
Première catégorie : premier prix, Harmonie de Thorigny (Seine-et-Marne).
Deuxième catégorie : premier prix, Harmonie de La Fosse 13, à Sains-en-Gohelle (Nord).

GROUPES FOLKLORIQUES
Premier prix : Groupe Folklorique, de Tinteniac (Ile-et-Vilaine).
Toutes ces sociétés lauréates remportèrent chacune un prix de 100.000 AF.

Au nom de la Confédération Musicale de France et en mon nom personnel, je suis heureux de remercier « Europe N° 1 », Messieurs Louis Merlin et Pierre Bonte qui eurent l'heureuse idée de lancer ce concours dans le cadre de la très passionnante émission de « Bonjour, Monsieur le Maire » qui passe sur les antennes tous les jours de la semaine, à 6 h. 49.

Nous sommes très reconnaissants à la Société « Butagaz » qui a doté ce concours de plus de 2 millions d'anciens francs de prix. Je félicite toutes les sociétés qui ont participé à ce concours. La formule en était très intéressante, car elle a permis à de petites sociétés aux faibles ressources, de se déplacer et de se faire connaître au delà de leur région. Nous avons eu ainsi de véritables révélations. C'est un grand encouragement pour nous et c'est, j'en suis sûr, de tout cœur, que nos sociétés participeraient au renouvellement de cette heureuse initiative.

A. E.

Chargée des programmes d'enseignement : Mme A. PENDLETON, professeur d'Education Musicale dans les collèges de la Ville de Paris.

Délégué à l'Information dans les écoles de la Ville de Paris : M. BOULNOIS, Inspecteur de l'Education Musicale dans les écoles de la Ville.

Délégué à l'Information dans les lycées et collèges : R. CORNET, professeur d'Education Musicale de l'Université.

Pour le local de la CMF

MONTANT DES SOMMES DEJA PARUES (suite)

22.194,05 F.

M. G. Maneyrol, Riom (Puy-de-Dôme) : 10 F. ; M. Joseph Deffayet, de Boulogne-Billancourt (Seine) : 25 F. ; M. Daniel Deffayet, de Boulogne-Billancourt (Seine) : 25 F. ; Union Musicale de Niort (Deux-Sèvres) : 30 F.

TOTAL A CE JOUR : 22.284,05 F.

CHRONIQUE des DISQUES

(SUITE DU NUMERO DE JANVIER)

MUSIQUE DE CHAMBRE

+ RAMEAU : « PIECES EN CONCERT »

Ce sont des pièces de clavecin que Rameau lui-même a ensuite transcrites pour trio (ici : flûte, clavecin, violoncelle). Le titre « en concert » signifie non seulement que le clavier n'est plus seul ; mais aussi que l'assemblage des morceaux s'apparente à la suite (en général trois pièces se succédant dans l'ordre violoncelle-clavier). D'ailleurs les composantes d'un même concert appartiennent à la même tonalité et chacune adopte une structure bipartite (sauf les rondes).

Ceci est la version originale. Il existe aussi une version en sextuor, plus fréquemment enregistrée d'ailleurs. On n'en connaît pas l'auteur, et elle comporte un concert de plus. Les comparer ? Eh bien, la version en trio est certainement plus conforme, plus intime, mais aussi (pour être juste) plus gracile et plus que l'arrangement à six.

Quoiqu'il en soit, voici certainement un chef-d'œuvre du « goût français » : ingéniosité, clarté, élégance et esprit. Les titres sont en général suggestifs (sauf quelques danses), avouant les tendances descriptives de la musique. Le clavecin fait assez figure autonome et prépondérante, toutefois ses partenaires — la flûte surtout — s'échappent parfois pour un solo.

(Premier concert - « La Coulicane » : signification du titre non éclaircie ; pièce virile, « La Livri » : grâce empreinte de

tristesse. « La Vezinet » : en hommage à la localité. N° 2 - « La Laborde » : on hésite sur le personnage, on ne peut donc juger le portrait. « La Boucon » : expressive, noble et sérieuse. « L'Agacante » : dansante... et plus charmante qu'agacante ! « Menuets » fort élégants. N° 3 - « La Poplinière » : entrain et brillante ; on sait qu'il fut le protecteur de Rameau. « La Timide » : rondeau aux lignes souples et caressantes. « Tambourins » vivement rythmés. N° 4 - « La Pantomime » : fantaisie spirituelle et capricieuse qui appelle de grands pas. « L'Indiscrète » : c'est l'insistance de certains traits qui semblent l'attester. « La Rameau » : fringante. N° 5 - « La Forqueray » : fuguée. « La Cupis » : mélodie bercée par rythme ternaire et coupée de fibres fusées. « La Marais » : svelto ; une pièce de plus qui se trouve hantée par l'esprit de la danse).

La gravure proposée par Rampal, Veyron-Lacroix et Neiz respectent l'esprit dans lequel cette version en trio fut voulue : flûtiste et celliste savent s'effacer devant le clavier. Tous jouent avec un charme délicat et pénétrant. « La Boucon », cette si belle pièce, a particulièrement inspiré nos musiciens, qui s'y montrent d'admirables et émouvants chanteurs.

Le preneur de son a réussi — au mieux, semble-t-il — un équilibre qui, en raison des intentions de l'auteur, s'annonçait difficile. En outre, l'usinage est très soigné. Notice détaillée. (6)

(Suite page 2)

Pour le centenaire de Gabriel Pierné

pure, celle qui pénètre jusqu'au fond de l'âme, et cela nous change des poèmes abscons et des musiques hermétiques, de ces œuvres qui, pour sembler « être à la page », cassent les oreilles sans jamais parvenir à ouvrir les cœurs. Ici, c'est tout le contraire : l'alliance absolue de la poésie et de la musique. Et tout le monde comprend.

Dès les premières mesures (appels de cor, mélodies de hautbois, de flûte) nous nous trouvons transportés dans la vaste plaine entourant Jérusalem, parmi les bergers nomades et leurs calmes troupeaux. Cette ambiance bucolique est rendue à merveille mais ce n'est pas seulement l'immensité de la nature qui est évoquée et qui agit sur nous, nous sentons qu'un insondable mystère se prépare dans la nuit étoilée. Et soudain, voici que l'événement s'accomplit. Une étrange clarté illumine le ciel, une étoile plus grosse, plus vive, plus scintillante et plus troublante que les myriades d'autres, apparaît dans un surnaturel éclat. Les pâtres et leurs ouailles ressentent tout d'abord une profonde inquiétude, une véritable terreur panique devant le météore. Un récitant (Roger Cruzet) nous décrit leurs angoisses. Alors, par miracle, la merveilleuse étoile chante par la voix suave d'une jeune fille (Anne-Marie Blanzat). Et les bergers, les bêtes ne sont pas seuls à ressentir une sorte de divin apaisement, les enfants aussi subissent le charme envahissant, leur curiosité s'éveille et leur émoi se traduit par trois autres voix de fillettes (Jacqueline Marchal, Christiane Chataau et Michèle Montaigne). Tout cela est chanté à la perfection, comme on sait chanter à l'incomparable Maîtrise de la R.T.F. L'effet de ces voix juvéniles, solistes et chœurs, est intraduisible, ineffable. Et les enfants, guidés par la divine et tutélaire étoile, se mettent en route vers Bethléem.

Dans la deuxième partie, « L'Etable », les enfants arrivent à l'humble crèche devant l'Enfant-Dieu et la sainte famille. Là, nous entendons les tendres accents d'une belle voix de mezzo, celle de la Vierge Marie, la voix d'une femme (Danièle Millet, ancienne élève de la Maîtrise). Jésus repose sur la paille de son misérable berceau et les enfants, présentant que ce nouveau-né est d'une nature surhumaine, s'émouvent tout de voir qu'il sourit et respire « comme un enfant ordinaire », semblable à ce qu'eux-mêmes furent lors de leur venue au monde. Tout les trouble le mystère s'impose de plus en plus à eux mais leurs jeunes intelligences, pas plus d'ailleurs que l'entendement des adultes, n'arrivent à comprendre. Et voilà que, tout à coup, à prodige, deux bêtes se mettent à parler, ou mieux à chanter : ce sont l'âne et le bœuf qui veillent sur l'Enfant-Jésus et le réchauffent de leur haleine. Ces deux étranges voix sont traduites par deux voix d'hommes, celles de Robert Andréozzi et Marcel Vigneron. Que dire de tout ce poétique ensemble ? Il est bien difficile de l'exprimer par de simples mots, il n'y a que les accents de la musique — allant plus loin que les paroles — qui puissent le faire.

En écoutant cette scène de l'étable, on ne peut s'empêcher de songer à celle

qu'écrivit, si poétiquement aussi, Hector Berlioz dans son « Enfance du Christ ». Mais les accents de Gabriel Pierné sont tout à fait différents, bien qu'aussi beaux et émouvants, de ceux du grand romantique. Chacun des deux maîtres a traduit fidèlement ses sentiments, ses émotions, sa ferveur, selon sa propre nature et son propre style. Ce qu'il faut dire, c'est que tout cela est du domaine de l'inspiration la plus délicate, de ce qui fait réellement les chefs-d'œuvre et que nulle école de composition ne saurait enseigner. Dans les deux cas, il s'agit de musique qui agit directement sur les cœurs, ce qui est le privilège de la véritable musique, celle qui se fait tout de suite comprise par la simple magie des sons. C'est cela tout simplement, la musique, mais il y a tant de gens qui se croient musiciens et qui, aujourd'hui, l'ont complètement oublié. Pour eux, il leur faut des spéculations d'un ordre qu'ils croient plus élevé, mathématiquement et même métaphysiquement. Comme ils se trompent ! La musique, c'est beaucoup plus simple que cela. Elle est un élément qui, directement, touche l'âme et le cœur en passant par les sens. C'est très simple mais c'est peut-être pour cela que le fluide musical, comme le fluide électrique, est impossible à définir. Gabriel Pierné, lui, connaissait à fond et instinctivement ce sublime langage et c'est pourquoi, en dépit de tous les clans des sectaires, il restera toujours un pur et tendre musicien. Plaignons ceux qui ne le comprennent pas ou affectent de ne pas le comprendre parce que trop simple pour eux. Félicitons-nous, au contraire, de n'être pas assez intelligents pour pénétrer les arcanes de la dodécaphonie. C'est sans doute nous qui, dans notre humilité musicale, avons la meilleure part. Ce qui le prouve, c'est la joie qui se peignait sur tous les visages quand, à la fin de ce merveilleux festival, nous applaudissions avec enthousiasme un chef-d'œuvre dans toute sa pureté. Il est devenu si courant aujourd'hui de voir acclamer des œuvres plus ou moins frelatées ! Pas d'équivoque ce soir-là !

A ce festival du 9 décembre, au Conservatoire, j'ai été heureux de rencontrer mon excellent ami Georges Aubanel. Dans ses toujours si intéressantes « Notes musicales », il a parfaitement exprimé le mois dernier l'enthousiasme qu'il a ressenti en écoutant l'authentique chef-d'œuvre de Gabriel Pierné et il a annoncé qu'un sien ami ayant défendu plus d'une fois dans ce journal un maître si injustement négligé, vous en parlerait plus longuement ce mois-ci, mes chers lecteurs. Merci, mon cher Aubanel, de m'avoir laissé cet honneur et ce plaisir. Pour résumer en quelques mots ce que je viens d'écrire, je ne puis mieux faire que de reprendre exactement vos propres paroles : « le meilleur ciment pour la construction musicale, c'est la tendresse ». Eh ! oui, c'est tout bonnement la tendresse, cette sublime expression du cœur que veulent ignorer nos grands intellectuels, trop orgueilleux d'ailleurs pour pouvoir jamais la ressentir au plus profond de leur être. Comment feraient-ils alors pour pouvoir l'exprimer ? Cette tendresse, tous les grands maîtres de la musique en ont eu le cœur empli, Gabriel Pierné comme les autres, et c'est bien pour quoi ils resteront toujours grands dans l'histoire de l'humanité.

Je ne puis guère en dire davantage et je répète ce que j'ai dit en commençant : cette soirée fut un véritable enchantement. Tous les interprètes ont été magnifiquement à la hauteur de leur tâche très difficile mais combien exaltante. J'ai cité les noms de tous ces vaillants protagonistes, sauf un que je n'aurais pas davantage à faire connaître Jean-Paul Vauquelin qui assumait le double rôle d'un père et d'une voix céleste. Quant à Jacques Jouineau, ce jeune et vaillant chef d'orchestre qui assumait la très lourde tâche de coordonner et de diriger ce merveilleux ensemble, il s'est montré digne des plus hauts éloges. Voilà un chef qui ne cherche pas midi à quatorze heures, qui ne se livre à aucun effet de cabotage — comme trop de batteurs d'estrade le font, hélas ! —, sa direction, simple et précise est toujours parfaitement lisible et claire. Profondément imprégné de la pensée de l'auteur, il ne cherche qu'à communiquer autour de lui. N'est-ce pas là le rôle essentiel d'un chef ? Il est à souhaiter que la belle Maîtrise de la R.T.F. possède longtemps à sa tête un animateur de cette qualité-là.

Nous ne saurions trop remercier la R.T.F. de nous avoir donné cette inoubliable soirée. Le chef-d'œuvre de Pierné a été retransmis sur les ondes le 24 décembre et c'est avec une joie renouvelée que je l'ai écouté. Je dois dire aussi que, le 15 décembre dernier, un

second hommage a été rendu par la Maîtrise de la R.T.F. à la mémoire de Gabriel Pierné, à Metz, ville natale du grand musicien. Elle a assuré son précieux concours à l'exécution de cet autre chef-d'œuvre qu'est « La Croisade des enfants », sous la direction de J.-S. Béreau, Directeur du Conservatoire de cette ville.

Pierné adorait les enfants et il n'est pas surprenant qu'il ait écrit tant de belles choses pour leurs voix pures. Je me souviens toujours avec émotion de ces deux mémorables exécutions de « Saint-François d'Assise » données au Châtelet il y a plus de trente ans avec le ténor Weynand, dans Saint-François, Claire Croiza, dans Sainte-Claire, et une splendide chorale enfantine de Bruxelles. Je n'oublierai jamais l'« Hymne au soleil » et l'adorable « Sermon aux Oiseaux » où tous les enfants prêtèrent symboliquement la fraîcheur de leurs voix au petit peuple de Dieu : la gent ailée. Que c'était donc beau !

A l'entracte du festival du 9 décembre, j'ai eu l'honneur d'aller saluer dans leur loge, au nom de la C.M.F., les deux filles de Gabriel Pierné et je n'ai pas besoin de dire combien elles étaient heureuses et émues d'assister à l'hommage solennel rendu à la mémoire de leur illustre père. J'ai été bien heureux d'apprendre par elles que l'un des grands oratorios de Pierné, « L'An Mille », nous serait bientôt présenté.

Et maintenant, il faut conclure. La R.T.F. a rempli magnifiquement son devoir en célébrant le centenaire d'un tel musicien. Mais il s'agit désormais de ne plus retomber dans l'oubli de si belles œuvres. Il faut poursuivre l'effort sans faiblir. Les partitions de Pierné doivent désormais figurer « régulièrement » au répertoire des exécutions courantes. C'est un devoir impérieux qu'il faut remplir.

Et la discographie, que va-t-elle faire ? Elle aussi a un grand rôle à jouer. Pour le centenaire, la firme Teppax a eu le très beau geste de nous donner un excellent enregistrement de l'ouverture de « Ramuntcho », du « Konzertstück » pour harpe et orchestre et de l'exquis ballet « Cydalise et le Chèvre-Pied » (1). Naturellement, ce n'est pas l'orchestre Colonne qui a fait cet enregistrement, il s'est éclipsé comme pour le reste. Heureusement que la Société des Concerts du Conservatoire, sous la direction de l'éminent chef J.-B. Mari, était là pour sauver l'honneur. Mais, tout de même, il reste encore fort à faire pour rattraper un retard considérable. Il n'y a que l'embaras du choix dans le catalogue de Pierné.

A quand le prochain enregistrement ? Et par qui ?

Nous jugerons sur les actes.

André PETIOT

(1) Festival Gabriel Pierné - Teppax-30521

CHRONIQUE des DISQUES

+ UN TRIO DE DVORAK

Le quatrième trio de Dvorak op. 90, écrit pour violon, violoncelle et piano, s'appelle Dumky-trio. Les critiques ne semblent pas d'accord sur la signification du titre : pensée mélancolique et fugitive pour les uns, danse alternativement vive et lente pour les autres... En tous cas, il est évident qu'un double contraste de tempo et d'esprit se manifeste dans cette œuvre. a) Alternance continuellement répétée de mouvements lents et rapides. b) Opposition entre les plaintes nostalgiques et les danses gais. C'est pourquoi elle est, bien caractéristique du tempérament slave.

Avec ses puissantes racines nationales, ce trio s'avère attachant et sincère. Il se présente, en somme, comme une suite de pièces semblables et indépendantes (1. - Une vigoureuse interjection du violoncelle soutenue par le piano s'adoucit doucement, ce qui décide le violon à se plaindre ; puis le trio part pour une danse allègrement rythmée. 2. - La désespérance s'exprime par des notes répétées ; ensuite la danse, d'abord légère, se fait endiablée ; un récitatif de violoncelle l'interrompt, déclanchant un chant poétique des autres solistes. 3. - D'abord échange d'appels lyriques entre les différents partenaires ; un souffle apportant des échos de danse lointaine ne balait tout cela que temporairement. 4. - L'esprit de la danse infléchit ici la tristesse dans le sens d'une résolution (au sens mathématique du terme) résignée. Ce volet se déroule dans le même climat que les précédents, ainsi que les deux derniers — numéros 5 et 6 — dont l'ensemble énergique est mêlé à des moments d'abandon).

Exécution très correcte, interprétation délicate, voilà ce qu'apporte le « Trio Tchéque » (Palenick, Plocek et Sedlo). Ces trois grands artistes savent exploiter les oppositions qui nourrissent et pimentent cette musique.

Prise de son équilibrée et reproduction fidèle valorisent la réalisation, dont l'acoustique est par conséquent séduisante. La notice, insuffisante, est d'ailleurs rédigée en anglais. (7)

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE

+ MOZART

Pas tellement jouées, ces deux courtes symphonies de jeunesse (elles furent écrites à 17 ans) que présente l'Orchestre de la Société philharmonique d'Amsterdam et le chef Ackermann. Elles semblent réaliser la synthèse des goûts italiens (dont Mozart venait de subir l'influence) et allemand (autrichien, plus précisément).

La Symphonie n° 22 (Allegro brillant et superficiel, souriant, clair et franc. Andantino : simple romance au parfum viennois. Finale prestement enlevé : caractère populaire et entraîne pétillant) bénéficie d'une exécution animée dans ses volets extrêmes ; celle du mouvement lent a peu de caractère.

La Symphonie n° 24 (Allegro : thème ciselé ; développement spirituel et tranchant. Andantino charmant, affirmant une certaine individualisation et émancipation des « vents ». Finale en rondo, sur des thèmes assez banals) est jouée de façon vivante et avec de forts contrastes dans ses première et troisième

parties, alors que le morceau central est exposé simplement, sans prétention.

On trouvera au verso la Symphonie n° 31, dite « Paris », vigoureuse et brillante, plus substantielle, créée dans notre capitale. (1. - Le premier thème à lui seul contient déjà les germes d'oppositions qui stimuleront le développement, dont l'assise tonale est solide ; sa majesté et son éclat soutenus sont à peine tempérés par la douceur du décoratif deuxième thème. 2. - L'insouciance cantilène en est hachée par impératifs unissons. 3. - Partagé entre l'élégance et l'énergie, ce finale est plein de vivacité).

L'interprétation, très honnête, révèle la discipline de la phalange. A la direction précise et ferme, on ne saurait reprocher qu'un certain manque de finesse dans le premier mouvement, de poésie dans le second. Mais le finale est à la fois plus léger et plus vivant.

Ces trois œuvres s'inscrivent en une réalisation fort honorable, sur une gravure économique. (8)

+ SCHUMANN

La Symphonie n° 3 « Rhenane » — la dernière symphonie de Schumann en dépit de son numérotage — est la symphonie de l'enthousiasme. Coupe inhabituelle en cinq mouvements, inhabituellement répartis.

(1. - Assez beethovenien, par son aspect héroïque, ce mouvement puissant est élevé à la gloire du Rhin ; thème magnifique de fougue jeune et saine ; développement d'une seule et belle coulée. 2. - Sur un thème populaire ; vigueur et grâce s'équilibrent, la verve est temporairement dissipée par de matinales brumes... Par son ton de légende, ce volet annonce déjà Brahms. 3. - D'un caractère plus intime, il est signé Schubert. 4. - C'est une page de circonstance : intronisation dans la cathédrale flamboyante de Köln, d'où son caractère religieux — longues tenues de cuivres — et grandiose. 5. - Le thème, en résonance avec celui du numéro 2, engendre un finale robustement jovial).

Pas géniale mais solide, telle est la version offerte par Konwitschny à la tête de l'Orchestre de Leipzig (Gewandhaus). Pondérée, trapue, elle est très « germanique ». Pour une symphonie qui l'est beaucoup, ce n'est pas un reproche !

L'avantage de ce disque est de donner en complément une autre œuvre peu jouée de Schumann : Overture, scherzo et finale op. 52. Ses trois parties composent une petite symphonie. Bien que remanié, l'ensemble a beaucoup d'unité. Il baigne dans une atmosphère de « fête grave ».

(Overture : après une courte introduction s'annonce le thème, finement gai mais travaillé sérieusement, en un développement serré qui utilise aussi une phrase plus douce. Scherzo : très rythmé, plus léger, il est assez printanier. Finale : semblant directement issu du précédent, il le prolonge et l'amplifie).

Mêmes caractéristiques pour l'interprétation ; plus musclée que nerveuse, sa carrure est le témoignage d'un tempérament sanguin. Enregistrement massif lui-aussi. (9)

+ PIERNE

Un nom que le disque ne retient, hélas ! que trop rarement ; nous sommes

très heureux de l'occasion qui se présente de le saluer. Il s'agit d'ailleurs d'une cire qui date de quelques mois déjà et que nous recevons tardivement. Elle lui est entièrement consacrée.

L'ouverture de Ramuntcho, d'après l'épouvantable roman de Loti, ne sollicite guère l'aspect dramatique de l'ouvrage. Elle est gaie comme un jour de fête. Avec cela, elle baigne dans une poésie spacieuse, vibrante et colorée. Toutefois, sur le « fond de paysage » — pourrait-on dire — les sentiments des personnages sont délicatement évoqués (épisode central).

Très au point et fort sympathique, cette version proposée par Mari à la tête de l'Orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire. Sous sa direction extrêmement convaincue, les musiciens palpitent et « vivent » l'œuvre.

Suit le Konzertstück pour harpe et orchestre op. 39, véritable petit concerto en trois mouvements. Voici un bel exemple de musique française (malgré le titre, qu'on peut regretter !) à la fois fin et brillante, élégante et fringante ; assez superficielle au demeurant (« La harpe au cor se marie », comme disait le poète. Elle strie d'arcs-en-ciel le tissu chaleureux des cordes, le coupe aussi parfois de cadences capricieuses).

L'interprétation proposée par Lily Laskine, cette « grande dame » de la harpe, ne se discute pas. L'artiste est très soûplement suivie par l'Orchestre.

Mais voici le morceau de roi : Cydalise et le Chèvre-pied. Inutile sans doute de rappeler l'argument de ce ballet. La musique en est dansante à souhait, pimpante, très délicate. Il faut aussi souligner l'humour souriant, ainsi que la variété et l'imprévu des rythmes.

(Premier tableau : Un thème-cortège (trompette et petite flûte) représente le passage de la danseuse ; puis ce sont des ébats des faunes et nymphes, fraîchement évoqués, et la leçon de flûte, si spirituelle. Le chèvre-pied puni est délivré ; il part avec la carrosse : on imagine tout. 2. - Le ballet : les motifs sont d'une élégance tout à fait « grand siècle ». Suit l'aérienne réplique de Styrax. 3. - Ici la musique traduit l'émotion amoureux, aussi « l'appel de l'espèce »).

Nous sommes en présence d'une version suggestive, raffinée, étincelante, gracieuse. Un bravo tout spécial pour les « bois », qui s'en donnent à cœur joie !

Quelques petits bruits de surface, mais la prise de son et la reproduction sont vraiment magnifiques. Tout cela est riche, très aéré, avec des extrêmes-aigus excellents dans le ballet. A propos de ce dernier, l'insuffisante notice n'en indique même pas les différents épisodes. (10)

MUSIQUE ETHNIQUE

+ MUSIQUE DU FOND DES AGES

Ces exemples furent réalisés en Afrique australe, au sein d'une civilisation particulièrement arriérée ; et leur primitivisme n'échappera pas à l'auditeur. Du fait de l'ingérence européenne, les traditions retenues sont d'ailleurs en perdition, et les instruments entendus se rencontrent de moins en moins. Ce qui confère un intérêt supplémentaire à ce disque dont les autres grands mérites sont, disons-le tout de suite, une authenticité indiscutable et un étonnant pouvoir émotif.

La diversité des extraits compense leur brièveté. Ils sont de deux sortes :

1°) Soli instrumentaux : Différentes sonneries au liséba, sorte d'arc ; on entend les sons fondamentaux (bouche de l'instrumentiste) et les sons harmoniques (vibration de la corde). Solo de lékolilo, flûte rudimentaire taillée dans le roseau. Trois soli de thomo, arc musical avec résonateur, accompagnant divers chants. Solo de lekope, arc à modulation buccale (deux exemples : une danse et un air). Deux soli de satolotolo, arc musical plus perfectionné (air de guérisseur et berceuse). Plusieurs soli de guimbarde, lame à résonance buccale, le seul de ces instruments qui soit d'origine européenne.

2°) Soli vocaux : Chants anciens, chant de battage du sorgho (air fonctionnel scandant le travail) et chant de guerre (qui tient de la lamentation). Danse de jeunes filles : polyphonie rustique rythmée, par des battements de mains. Chants de vieille femme, etc.

Pour avoir été réalisés sur place, l'enregistrement satisfait. Deux notices explicatives : l'une renseigne sur les pièces gravées, l'autre sur les instruments ; description avec dessin et... la manière de s'en servir !

Conclusion : un document exceptionnel qui s'inscrit dans l'histoire de la culture humaine. Un disque qui touche. (11).

Roland CHAILLON

- 8. - Critère CRD 133 (33-30)
- 7. - Supraphon 20 220 (33-25)
- 6. - Cléide 200 34 (33-25)
- 5. - Fontana 698 358 CL (33-30)
- 4. - Teppax 30 521 (33-30)
- 3. - B.A.M. 898 LD (33-37)

EDITIONS PHILIPPO

Toujours en quête de nouveautés les Editions Philippo publient les dernières compositions de Jacques Devo qui figurent déjà au répertoire de la Batterie-fanfare de la Musique de l'Air.

Vous qui avez apprécié « Dolly Mazurka - Cuba - Badinage et Nouvelle vague », vous serez attiré une fois de plus par l'éclat et l'originalité de Troïka (clairons et trompettes), de la Boîteuse (clairons et trompettes) et de Mister Boum (clairons). Ces œuvres qui complètent avantageusement le répertoire moderne des Batteries-Fanfarses sont enregistrées sur Disques Unidisc.

Du même auteur, rappelons « la Marche du Chapiteau » pour Harmonie.

Robert Goute, tambour-major de la Musique de l'Air, auteur des célèbres méthodes « Le tambour d'ordonnance » en 2 volumes, et du « Manuel du Tambour-Major » a composé 3 marches plus classiques : « Tambour battant » (clairons et cors), « Les Estarts » (clairons et trompettes) et « Clandami » (clairons).

Toutes ces œuvres, ainsi que les autres, sont en vente au Consortium Musical, 24, boulevard Poissonnière, Paris-9.

NOTULES MUSICALES

(Suite de la page 1)

Sur la couverture de l'Artiste Musicien de Paris, N° 4, cette phrase de Wagner : « Je vois seulement que l'état normal correspondant à mon tempérament, tel qu'il s'est développé, est l'exaltation, tandis que pour moi le calme quotidien est anormal ». Le problème n'est donc pas seulement technique, il faut avoir cette exaltation si féconde...

Héritier de quatre générations de Maîtres de Chapelle, G. Puccini a mis trois ans pour écrire « La Bohème » dont Ravel admirait l'orchestration. Voici trois phrases que je prends dans le livre d'André Gauthier (Puccini, Ed. du Seuil). Pendant la composition de La Tosca : « Quand j'écris un opéra je cherche avant tout à être sincère, à être vrai, et à donner de toutes mes forces et par tous les moyens, le sens de la vie ». « Je ne suis pas fait pour les actions héroïques. J'aime les êtres qui ont un cœur comme le nôtre, qui sont faits d'espérance et d'illusions, qui ont des éclairs de joie et des heures de mélancolie, qui pleurent sans hurler et souffrent avec une amertume toute intérieure ». « Contre tous et tout, faire un opéra de mélodie. Lui suprême du théâtre musical. » Là aussi il y a de l'exaltation...

En 1928 Bartok faisait cet aveu : Il est vrai que pendant un certain temps j'ai approché une certaine catégorie de musique à 12 sons. Mais un des traits caractéristiques de mes œuvres de cette époque est qu'elles sont construites sur une base tonale sans équivoque » (Bartok Pierre Citron, Ed. du Seuil). La pratique des chants et danses folkloriques peut donc éviter de se laisser prendre aux mirages d'une certaine technique trop cérébrale, elle a l'avantage de laisser à chaque compositeur sa personnalité et de réaliser la difficile variété dans l'unité.

Connaissez-vous « Le Monde du Blues » de Paul Ollivier ? (Ed. Arthaud). C'est un livre émouvant car il relate les circonstances de la vie tragique des Noirs en Amérique qui se reflète dans les blues dont un très grand nombre y figurent, traduits ; je regrette l'absence de textes musicaux ; il y a pas mal d'illustrations ; la liste des blues enregistrés, disponibles en France clôture ce livre qui débute par une introduction très documentée de Sim Copans. Le blues est une sorte de description surhumaine de l'âme d'un peuple. Les premiers negro-spirituals furent recueillis à partir de 1862, alors que les blues (Mot assez récent) ne furent collationnés qu'au début du XIX^e siècle ; un livre à lire.

« Parmi les raisons du discrédit ou Massenet est tombé figurent non seulement notre légitime dégoût de la facilité, mais aussi n'en doutons plus, un complexe de rancune contre notre propre plaisir, le goût masochiste de l'ennui, le culte de la fausse profondeur et une sorte de frivolité à rebours très courante dans les salons d'aujourd'hui » (Ravel, de Vladimir Jankelevitch).

Il est évident qu'on ne chante plus guère les mélodies de Massenet, la chanson moderne ayant pris la place de la mélodie de salon, néanmoins il faut constater que des ouvrages lyriques de ce compositeur sont encore au répertoire ; Hérodote, au Festival d'Orange, il y a deux ans a rempli le théâtre antique. Combien d'ouvrages modernes pourraient subir cette épreuve avec tant de bonheur ? Pour le mot « facilité » je ne comprends pas s'il s'agit de facilité d'exécution ou de création ; dans le deuxième cas on peut regretter la facilité que donne une grande technique et qui aboutit à la création d'œuvres savantes, parfois gigantesques, mais insuffisamment pensées et muries. Le temps ne respecte rien de ce qu'on fait sans lui.

Voici les vœux de quelques collaborateurs de Arts (N° 943) pour 1964 : Jean-Louis Bory, « Que le cinéma pauvre devienne riche ». Jacques Bourgeois, « Un œuil de la curiosité du public ». Raymond Charmet, « Créer un enseignement des arts ». « Dans la confusion de l'esthétique actuelle, il serait temps de promouvoir un langage clair et réfléchi, de surmonter l'absurde opposition du passé et du présent, et de prendre conscience que, en art comme en science, l'intelligence et le progrès de l'un ne va pas sans celui de l'autre, et réciproquement ». Vivian Christ, « Une Charte nationale de la Sauvegarde ». Mathieu Galey, « Un seul chef-d'œuvre ». « Ceci n'est pas un vœu pieux ; ce serait plutôt un appel au secours. Du talent, du talent, nous en avons à revendre. Mais un chef-d'œuvre, rien qu'un seul... » les autres concernent surtout Paris, sauf Pierre Marcabru, « On aimerait que le cinéma français fasse un peu confiance au hasard et nous montre des hommes qui, se moquant du tiers comme du quart se laissent aller à leur nature. La nature étant ici un certain art de laisser courir le bonheur. »

Le solfège est-il pour le musicien ce qu'est la gymnastique pour le danseur, ou bien doit-il être une initiation complète à la pratique de la musique ? Quoi qu'il en soit sa pratique devrait en être facilitée. J'ai sous les yeux un recueil de chants populaires suédois qui se termine par des notions de solfège ; c'est ainsi que, comme dans certains pays tels que l'Angleterre et l'Amérique, la notation par lettres a donné le nom aux notes, C pour do, etc. La nomenclature des figures de notes et silences est simple ; voici ces deux équations, ronde = pause et double croche = quart de soupir ; en suédois : hielnot = helpaus et sextondelsnoter = sextondelpaus ; les voici en anglais : semi-brève = semi-brève rest et semi-quavers = semi-quavers rest ; le procédé est le même en allemand et sans doute en d'autres langues. Je persiste à croire que l'équation dont j'ai déjà parlé : brève = bref, ou longue = long, serait une simplification très pratique. Toute difficulté qui n'est pas utile est nuisible.

Dans le domaine postal, la flamme est le cachet publicitaire qui sur les enveloppes, accompagne le cachet rond officiel. J'ai reçu une lettre, postée d'Avignon gare, dont la flamme est consacrée à Avignon la sonneuse de joie, avec un dessin qui représente le joueur pont et, sur une portée, les six premières notes de la célèbre chanson. Bien entendu les deux premières croches commencent sur le deuxième temps qui est le rythme dactyle alors que c'est l'anapeste, commençant sur le temps fort, qui convient à cette chanson qui est, selon la propre expression de J.N. Clamon, une polka. Navré de voir cette erreur ainsi officialisée, et répandue dans le monde entier, ce qui peut donner prise à la critique, je me suis permis de le signaler au Receveur du Bureau d'Avignon gare en lui envoyant mon article d'avril dernier qui traite cette question, et qui n'a soulevé aucune controverse. Je serais très heureux d'avoir un jour l'occasion de mettre en circulation cette chanson dans une notation correcte. Je connais d'autres exemples de chansons mal notées, rythmiquement parlant...

« Toujours du plaisir n'est pas du plaisir ». Cette phrase de Voltaire me revient à l'esprit lorsque je regarde les programmes de France-Musique. Je ne crois pas qu'il soit humainement possible de tout écouter avec la même attention, il faut choisir, mais l'écouter et les interprétations sont remarquables. Il y a aussi le plaisir plus actif, de faire de la musique qui coupe le plus harmonieusement du monde les heures d'écoute trop nombreuses. Qui dira ce que doivent les nègres à la musique pour supporter le lourd fardeau de leurs

peines !... Georges Brassens disait, il y a quelque temps, à un reporter, qu'il ne s'entendait presque jamais, mais si ça le prenait, il n'avait qu'à jouer quelques accords sur sa guitare et tout rentrait dans l'ordre. Faire de la musique était plus facile autrefois, la musique n'était pas très chère et il y avait des magasins qui la louaient ; je crois qu'il y en a plus guère actuellement... N'importe, il est nécessaire, urgent même, de lutter contre la surexcitation ou l'engourdissement de nos nerfs dans la vie actuelle par une pratique bienfaisante de la musique. En Angleterre, le président des 30 facteurs de pianos, Tom Hicks, constate une augmentation de 15 % de la vente des pianos en deux ans ; il assure que la radio et la télévision ont une large part dans ce retour en faveur, dont tout ami de la musique ne peut que se réjouir. (Musica 102)

En guise de coda : C'est à tous qu'il faut s'adresser pour réussir. (Sainte-Beuve). La peinture moderne est faite par une génération de mathématiciens et de philosophes qui n'ont jamais rien compris à la peinture. Il n'y a pas de joie de couleurs. (André Lhôte). Il faut être humble devant la matière, soumis, la matière est naturelle et tout ce qui est naturel est religieux. (Chagall). Chacun lit et entend une œuvre d'art comme il est et non pas comme elle est ; il peut arriver que ce ne soit pas le créateur qui en ait l'idée la plus riche. (Román Rolland). Je ne saurais dire les cas où il faut se plier aux lois traditionnelles de l'harmonie, et ceux où il est permis de s'abandonner à l'esprit de la musique ; supérieur à toute loi. (A. Schoelitzer).

Saint-Ouen, janvier 1964, Georges AUBANEL.

candidats dépendent. Tant sur le plan national que sur le plan international. Les présidents de fédérations feront parvenir des inscriptions au président de la Confédération musicale de France, 121, rue Lafayette, Paris-10^e.

Renseignements à fournir en même temps que l'inscription :

Nom, prénoms, nationalité, âge, nom d'appartenance de la société, instrument pratiqué.

Après les inscriptions, les candidats recevront leur convocation, accompagnée de toutes instructions nécessaires concernant leur séjour et le voyage, de la part du directeur du C.R.E.P.S. d'Aix-en-Provence.

STAGE EXTERIEUR

Stage de Mâcon 1964

Les dates du stage seront communiquées ultérieurement.

Son but : formation de moniteurs pour les écoles de musique des sociétés et de professeurs pour les écoles primaires.

Stage National de Formation de Cadres de Musique Instrumentale Populaire HARMONIES - FANFARES - BATTERIES Lycée technique Colbert Lorient 27 mars - 5 avril 1964

Pour assurer l'épanouissement de la culture au sein de la jeunesse, en ce qui concerne la musique, nous avons un grand rôle à remplir. C'est la recherche, la formation d'éducateurs, qu'ils soient professeurs, instituteurs ou bien animateurs de sociétés musicales.

Pour connaître la musique, la comprendre, goûter cet art, il est nécessaire de pratiquer un instrument et de participer avec l'esprit d'équipe à une formation de musique d'ensemble.

On doit, par définition, s'attacher à aider à la formation des cadres qui manquent, surtout pour la musique dite « populaire », c'est-à-dire les chefs d'orchestre d'harmonie, de fanfare, et même des ensembles de batterie. Ces derniers groupes étant très utiles pour animer les défilés, les kermesses et fêtes de nos sociétés scolaires et post-scolaires.

Le stage national projeté et qui se tiendra à Lorient, pendant les vacances de Pâques du 27 mars au 5 avril 1964 essentiellement orienté vers la pratique est ouvert aux jeunes enseignants, aux musiciens instrumentistes (quelque soit l'instrument pratiqué), qui accepteraient de prendre la responsabilité d'un groupe musical, aux chefs de musique désireux de se retrouver pendant dix journées de travail.

Ils recueilleront une documentation utile, ils contribueront au travail d'équipe réalisé et les conseils, les suggestions profiteront à tous.

De nombreuses personnalités du monde musical seront présentes à ce stage. De plus, la Musique de la Sécurité Nationale, sous la direction de son chef le commandant Hurré, prêtera son précieux concours.

L'Harmonie du Patronage Laïque de Lorient prêtera son concours permanent à ce stage pour les exercices de direction.

CONDITIONS GENERALES

Participation aux frais : Le droit d'inscription est de 100 F à verser sous forme de chèque de virement postal joint à la fiche de candidature.

L'hébergement au Lycée technique Colbert de Lorient est pris en charge et les frais de voyage sont remboursés à 75 % sur la base du prix du billet S.N.C.F. deuxième classe, diminué de la réduction de 20 % (billet de congés).

Les employés ouvriers salariés peuvent bénéficier d'un congé cadre jeunesse de six jours.

Les inscriptions doivent être adressées avant le 15 février.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Paul Macé, directeur du stage, 39, rue du Port-Lorient (tél. 64.10.68).

NOS STAGES 1964

(Suite de la page 1)

STAGES NATIONAUX :

C.R.E.P.S. d'Aix-en-Provence, du 15 au 26 juillet - 60 places.

C.R.E.P.S. d'Houlgate (Calvados), du 21 au 29 juillet - 30 places. Conditions d'admission aux stages.

Les « stages » s'adressent aux chefs, sous-chefs, candidats chefs, moniteurs, instructeurs, instrumentistes adultes et juniors (des deux sexes) appartenant à une société fédérée ou y prêtant leur concours. Age minimum : 18 ans.

Créés et organisés par la C.M.F. pour toutes les Fédérations, les intéressés peuvent se faire inscrire au stage de leur choix.

Les candidatures doivent être transmises par lettre :

Pour le C.R.E.P.S. d'Aix-en-Provence, à M. Rolando, président de la Fédération du Sud-Est 5, rue Charles-Plasse, Saint-Fons (Rhône) avant le 15 mai, terme de rigueur.

Pour le C.R.E.P.S. d'Houlgate, à M. Anne, président de la Fédération de Normandie, 8, rue du Maréchal-Leclerc, Lisieux (Calvados) pour le 15 mai, terme de rigueur.

Conditions financières : Les inscriptions ne seront valables qu'après versement par virement postal, avant le 15 mai, d'une somme de 60 F pour le stage d'Aix-en-Provence, au C.C.P. de M. G. Rolando, 5, rue Charles-Plasse, St-Fons (Rhône) : C.C.P. 1214-36, Lyon. 35 F pour le stage d'Houlgate (Calvados) à la Fédération Musicale de Normandie, 8, rue du Maréchal-Leclerc, Lisieux (Calvados). C.C.P. 262-28 Rouen.

Il est formellement entendu, en raison des conditions qui nous sont imposées par le Ministère, qu'en aucun cas (même de force majeure) cette somme ne sera rendue. La Confédération Musicale de France doit en effet payer pour le nombre de places retenues, même si ce nombre n'est pas atteint.

Le voyage est remboursé à 50 % aller et retour, du lieu du domicile (75 % pour les personnes émargent au budget de l'Education Nationale) sur une distance de 500 kilomètres (aller).

Les inscriptions devront être adressées en indiquant les renseignements suivants :

Nom et prénoms du stagiaire ; adresse complète ; date de naissance ; nom de la Société à laquelle il appartient ; fonction dans la société ; instrument joué ; références ; stage choisi ; stage précédemment suivi.

Les anciens stagiaires seront inscrits en priorité. Les nouvelles inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des mandats.

STAGE INTERNATIONAL POUR CHEFS DE MUSIQUE A AIX-EN-PROVENCE (4^e année de stage)

Date et durée du stage :

Du 15 au 26 juillet 1964 inclus.

Candidats :

1) Les stagiaires français ayant effectué trois années de stage ou possédant les connaissances suffisantes et équivalentes à la qua-

trième année (cours supérieurs, examens C.M.F. au moins) ;

2) Stagiaires internationaux appartenant à des sociétés adhérentes à la Confédération internationale des Sociétés de musique (C.I.S.P.M.).

60 F pour toute la durée du stage comprenant enseignement et hébergement. Les frais de transport seront remboursés à 50 % du montant du voyage aller et retour en deuxième classe (75 % pour les stagiaires de l'Education nationale).

Pour les internationaux, cette réduction est accordée seulement à partir de la frontière française. Ces derniers devront préalablement faire une demande à l'Ambassade ou au Consulat de leur pays d'origine.

Enseignement donné et programme des cours :

Enseignement de la musique et pédagogie, harmonie, orchestration, direction et interprétation, conférences sur l'étude des divers instruments.

Les cours et conférences seront donnés par des personnalités musicales françaises de premier plan.

Seuls les candidats internationaux parlant français sont admis.

Inscriptions : Les inscriptions, ainsi que le montant correspondant (60 F.) sont à adresser avant le 15 mai au président de la Fédération dont les

LE COIN DES JEUNES

En regardant pages 8 et 9 de ce journal (numéro de décembre dernier) le tableau des *Morceaux pour examens d'élèves des Fédérations, année 1964*, là où j'ai eu le plaisir de m'adresser à vous pour la première fois, je pense à tous les futurs candidats qui, à des degrés divers, viendront mesurer leur talent après avoir consacré leurs loisirs au travail du morceau imposé. On est parfois émerveillé du degré auquel peuvent parvenir ces amateurs.

Ah ! je viens d'écrire, *Amateur* c'est-à-dire « qui aime » et non « qui fait ça pour s'amuser ».

Que de fois j'ai entendu profaner ce titre qui devrait être une fierté ! Que de fois j'ai entendu excuser une exécution musicale, vocale ou instrumentale de mauvais goût, par cette phrase « oh !... ce ne sont que des amateurs » prononcée avec une moue méprisante (« ce ne sont que... ») ! Que de fois aussi, dans l'autre sens, j'ai entendu le « musicien » qui sort son instrument de l'étui une fois de temps en temps... quand il assiste à une répétition... excuser son insuffisance en proclamant (avec suffisance) : « Je ne suis qu'un amateur ! ».

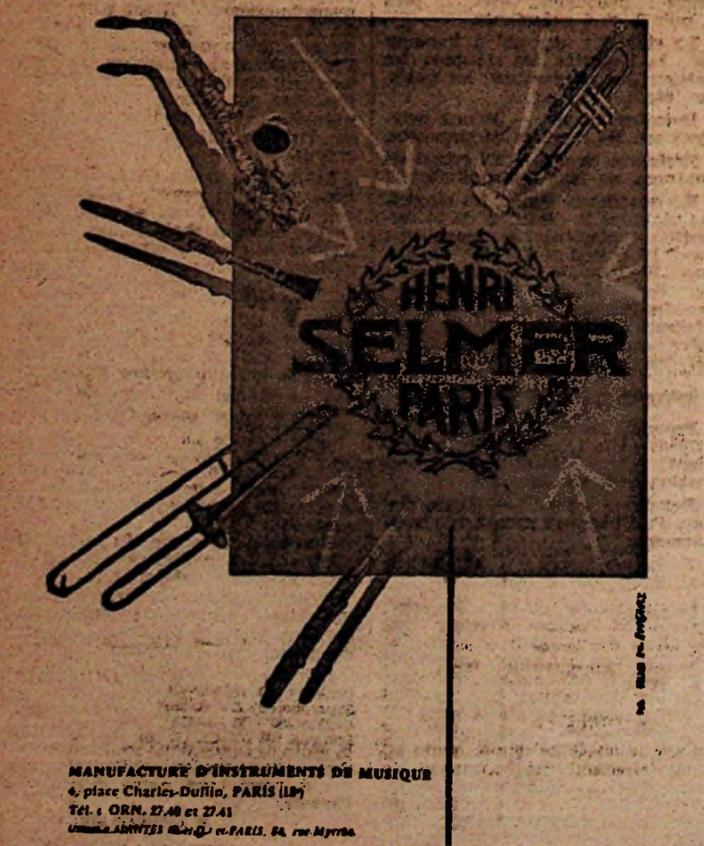
Vous êtes un amateur ? Mais alors cela veut dire que vous pratiquez la musique par amour et qu'il n'y a pas deux façons d'aimer. Vous avez choisi cette élévation spirituelle en acceptant aussi les contraintes qu'elle réclame, de même que vous acceptez avec sérénité tous les sacrifices destinés à l'être aimé.

C'est justement ce choix libre qui vous différencie du « professionnel » obligé de jouer n'importe quoi, n'importe quand et n'importe où, même si cela lui déplaît profondément car il doit gagner sa vie par ce moyen quelquefois bien éloigné de l'art véritable auquel le musicien s'était donné plein de beaux espoirs.

N'oubliez pas que Mozart a écrit beaucoup d'œuvres instrumentales commandées par des amateurs ; il n'est pas le seul et considérez le niveau de ces œuvres ! Vous m'objecterez peut-être que ces amateurs-là avalent, de la fortune et que les autres doivent assumer leur subsistance par un métier qui laisse peu de temps au travail musical ?

Alors chers amis lisez en page 10 du même journal le *Palmarès du concours d'Excellence 1963* et vous trouverez là une partie des concurrents qui appartiennent à cette catégorie de travailleurs animés par un idéal très élevé et qui trouvent le temps de se hisser au niveau des morceaux imposés au Conservatoire National Supérieur. Sans indulgence du jury ils nous montrent que les jeunes de cette race ont droit à l'affectueux bienveillance de leurs aînés car ils réhabilitent le titre d'amateur dans toute sa beauté. Je suis heureux de vous dire qu'ils sont nombreux mais ceux-là on ne les montre pas en première page des quotidiens car, au lieu de troubler l'ordre public ils servent la vraie musique et perpétuent le culte de la Beauté.

Pierre FAUBON



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE 4, place Charles-Dufay, PARIS (19^e) Tél. : ORN. 27.40 et 27.41

UNION DES ARTISTES MUSIQUES - PARIS, 84, rue Myrtille

LA MUSIQUE ET LES LIVRES

Aux Presses Universitaires, collection « Que sais-je ? » : Le chant grégorien, la musique française au XIX^e, l'Opérette.

Voici trois ouvrages qui complètent heureusement les titres déjà parus dans la collection publiée sous la direction de Norbert Dufoycq.

Disons tout de suite que le Chant grégorien écrit par Jean de Valois est d'une singulière richesse. Il est rare, en effet, de trouver tant de choses en si peu de pages. Jean de Valois est un musicologue particulièrement averti de tous les problèmes qui touchent le chant grégorien mais, malgré son érudition et la sérénité du savant qui expose logiquement les faits, Jean de Valois réagit en musicien qui a éprouvé la pureté d'une courbe grégorienne et l'émotion qui se dégage de cet art à la fois dépouillé et d'une grande subtilité. Ce livre apprendra beaucoup, non seulement au spécialiste mais aussi au mélomane qui ne refuse pas l'enseignement de l'histoire.

La Musique française au XIX^e de Frédéric Robert est une claire synthèse d'un siècle d'évolution de notre art. Cette époque a été maintes fois étudiée et le cadre d'un « Que sais-je ? » ne peut permettre de saisissantes révélations. Cependant, avec raison, Frédéric Robert insiste sur l'importance de la Révolution française comme facteur de rupture avec le passé et comme source d'une nouvelle façon d'imaginer le monde. Autour des grands noms qu'il analyse peut-être un peu trop sagement, Frédéric Robert glisse des paragraphes en petits caractères qui constituent, selon nous, le meilleur de son ouvrage. C'est cette secrète articulation qui est intéressante et l'on peut sans doute regretter que Frédéric Robert n'ait pas suffisamment insisté sur ces points.

Écrit avec élégance, ce livre se lit aisément et fournira un guide sûr à ceux qui désirent rapprocher des noms aussi divers que Méhul et Vincent d'Indy, Berlioz et Théodore Dubois.

José Bruyr est musicien, poète et il aime Paris. Voici trois raisons qui lui ont permis de parler de l'Opérette avec sensibilité, émotion et esprit. Son petit livre est précieux car il donne à nos souvenirs de jeunesse (l'opérette existe-t-elle encore ?) une raison historique et nous engage à ne pas rougir d'aimer « les petits grands musiciens ». Bien sûr, José Bruyr clique de l'œil vers l'opérette viennoise ou américaine, mais son cœur reste à Paris où s'illustrèrent Chabrier, Offenbach, Lecoq, Messager, Reynaldo Hahn, Louis Beydts, etc... A une époque où nous ne savons même plus sourire, José Bruyr, rappelle que le rire est le propre de l'homme !

Jean Roy : Présences contemporaines. Nouvelles Éditions Debresse.

En réunissant 20 monographies consacrées à des musiciens français contemporains, Jean Roy n'a pas manqué de courage. Son choix, comme tous les choix peut être discuté, il reflète les préoccupations, les goûts de son auteur, c'est justice, mais Jean Roy n'a pas hésité à circuler sur les chemins de traverse plutôt que d'emprunter les voies trop complaisamment ouvertes par le hasard ou la mode. Les noms les plus divers se trouvent rassemblés dans le livre : Roussel et Pierre Boulez, Georges Nigot et Edgar Varèse, Florent Schmitt et André Jolivet, Koechlin et Messiaen, pour ne citer que quelques noms. Les « Anciens » soutiennent les plus jeunes : Lesur, Ohand, Dutilleul, Nigg, Jarre, Bondon. La présence de certains noms peut paraître un peu préjudiciable mais qu'importe ! dans ce domaine la sincérité, la ferveur ne peuvent qu'entraîner et provoquer l'adhésion. Jean Roy est un fin analyste, il le prouve au long de ces pages d'une grande densité. Il a aussi le pouvoir de broder des portraits débordants de vie. Écrit avec passion, ce livre ne manque pourtant pas de lucidité. C'est une grande quête de la beauté cachée derrière les mille visages et masques de notre époque.

Un livre qu'il faut lire et relire pour le confronter avec soi-même, avec les œuvres, avec le silence.

Jacques Chailley : Les Passions de J.-S. BACH, Ed. Presse Universitaires.

L'ouvrage de Jacques Chailley était annoncé depuis plusieurs années, il vient de paraître dans la collection « Publications de la Faculté des lettres et sciences humaines de Paris ». Après avoir fait l'histoire de la passion comme genre musical, après avoir défini les éléments de la formation musicale de Bach, J. Chailley se livre à une analyse extrêmement minutieuse des deux Passions écrites par le Cantor de Leipzig. Développant une thèse déjà

exprimée dans les ouvrages d'Albert Schweitzer et d'André Pirro, J. Chailley s'est attaché à lier le geste musical à la substance spirituelle et symbolique des textes sacrés. « Car il n'est pas d'œuvre, écrit l'auteur où chaque mot se trouve davantage soupesé, analysé, traduit avec les moindres résonances à la fois de sa sonorité et de sa signification. Il est passionnant de suivre J. Chailley dans cette recherche des moindres détails capables d'éclairer ou de redresser notre jugement. Les Passions de J.-S. Bach sont des monuments par l'ampleur de l'ensemble et la minutie des détails. Michel Ange note pertinemment J. Chailley a travaillé avec le pinceau de Jean Fouquet ».

M. R. Hofmann : Dimitri Chostakovitch. Éditions Seghers, collection « Musiciens de tous les temps ».

Michel R. Hofmann est un spécialiste reconnu et apprécié de la Musique russe en Europe occidentale et certains de ses ouvrages : Moussorgsky, Un Siècle d'Opéra Russe, par exemple, sont d'une lecture passionnante et font autorité. En confiant à M. R. Hofmann la rédaction d'un « Chostakovitch », premier titre de la « Collection Musiciens de tous les temps », les Éditions Seghers étaient assurées d'obtenir un travail documenté et de qualité.

On peut aimer ou pas l'œuvre musicale de Chostakovitch mais la personnalité de cet artiste est suffisamment marquée pour mériter d'être connue. S'appuyant sur des documents de première main — des interviews avec le compositeur, en particulier — M. R. Hofmann fait un portrait vivant de l'évolution esthétique du musicien et, chemin faisant, brosse un tableau de la vie musicale en Union Soviétique, de ses erreurs, de ses réussites.

Cet ouvrage, bien présenté, illustré, enrichi du premier catalogue complet de l'œuvre de Chostakovitch publié en France, se lit de la manière la plus agréable. L'homme et le créateur se manifestent devant nous avec une grande vérité humaine éclairée par la présence des œuvres.

MAX PINCHARD

ROYAL CERCLE CHORAL LIEGEOIS

Chorale mixte

Parmi les manifestations organisées à l'occasion du XXXV^e anniversaire du Royal Cercle Choral Liegeois, il faut surtout mentionner « Le Festival Européen d'Art Choral ».

Celui-ci se déroula dans le cadre prestigieux du Parvis de l'Europe au Palais des Congrès, un des plus beaux d'Europe pour ce genre de manifestation.

L'Allemagne, la France, les Pays-Bas et la Belgique se faisaient représenter par des chorales toutes en renom : « Le Gemischte Chor, d'Alx-la-Chapelle » ; directeur Ierd Journé ; « Le Choral mixte Claudin Le Jeune », de Valenciennes ; directeur A. Moreau ; « Le Simpelvelds Mannen koor Saint-David » (Pays-Bas) ; directeur M. Lennartz ; La Société de Chant « Union Wallonne de Malmédy » ; directeur W. Mommer ; enfin la Société invitante « Le Royal Cercle Choral Liegeois » de Liège, directeur Jean Tanstalle.

L'exécution d'œuvres d'auteurs anciens et modernes du Palestrina, Arcadelt, Mozart, Josquin des Prez, César Franck, à côté de Poulenc, Hilpert, Lang, Strauss, Costeley, Jannéquin, Meyer et Wetzler, mit de la variété au programme.

Chaque chorale chantant selon son tempérament, tantôt naturel, dramatique, pour atteindre le « Summum » en beauté, La Chorale Mixte Liegeoise dans le Madrigal de Fauré et trois chansons de Florent Schmidt fit valoir un superbe clavier humain, une sonorité expressive et une sympathique technique musicale : Emotion qui se retrouvait dans la prestation excellente du Choral Mixte Claudin Le Jeune, de Valenciennes qui se tint à une grande part du succès.

Toutes ces chorales contribuèrent à la haute tenue de ce Festival.

Enfin, jusqu'aux dernières heures, en une agape fraternelle suivie d'un réel assaut de chants, tous les chanteurs se quittèrent dans un « Au Revoir » enthousiaste.

Toutes ces chorales, par leurs chants ont bien travaillé au rapprochement et des cœurs et des peuples.

Le Royal Cercle Choral Liegeois serait très heureux d'entrer en relation avec toute chorale qui serait disposée à promouvoir un concert commun d'échange. S'adresser à M. Jöbses, 7, rue Jean-Bury, Liège, Belgique.

LES ACTIVITES DE LA FEDERATION EUROPEENNE DES JEUNES CHORALES

Après avoir renvoyé les lecteurs à notre article « Si tous les gars du monde voulaient s'offrir la main » (Journal de novembre, p. 1) ; nous sommes heureux de leur annoncer la prochaine manifestation de ces chorales internationales : Europa Cantat II. Elle aura lieu du 31 juillet au 9 août à Nèvers, avec 2.000 participants prévus. Pour plus amples renseignements, écrire de notre part à : « A cœur joie », 5, rue Jussieu, à Lyon, ou « Fédération européenne des jeunes chorales », 75, Karlstraße, Vincennes, strasse 2.

Roland CHAILLON

STAGES

(Suite du Numéro de Décembre 1963)

Dans un précédent journal, j'ai donné un résumé rapide des principaux cours donnés au stage d'Aix-en-Provence. Il me semble intéressant de développer dans ce numéro le travail effectué dans chaque discipline.

COURS INSTRUMENTAL

Première heure. — Les instruments sont groupés par famille et sous la direction d'un professeur, les stagiaires exécutent des exercices pratiques individuels et collectifs.

Un exemple est donné par un des meilleurs instrumentistes sur un filage de sons que tous les stagiaires reproduisent en cherchant à imiter l'exemple. En principe ces exercices sont réalisés sur une des notes des trois registres.

Un deuxième exercice est fait sur une étendue chromatique sur lequel les stagiaires exécutent différentes articulations puis un troisième exercice sur une gamme par notes conjointes et intervalles.

Un quatrième exercice est réalisé sur les notes de l'accord arpeggiées en partant de la note grave de l'instrument et en suivant les notes diatoniques.

Puis le dernier exercice est réalisé sur la vélocité et permet de travailler les doigts difficiles de l'instrument. Ce travail détaillé tout en étant très productif pour les stagiaires, leur donne des indications précieuses pour leurs cours ou répétitions.

En deuxième heure. — Les stagiaires sont répartis dans leurs cours respectifs en suivant les années du stage.

Première année. — Solfège : Conseils pédagogiques pour la mise en route d'un cours de débutants : théorie, lecture, voix, écriture, rythme, oreille. La théorie est faite sur un plan pratique et j'espère par ces cours supprimer peu à peu les définitions abstraites par exemple après l'étude de chaque intervalle, les stagiaires recherchent ceux-ci à l'oreille ce qui permettra de poser en fin d'année la question dans ce sens. Quel intervalle avez-vous entre : (donner l'intervalle).

Lecture sans mesure — apprendre à travailler un exercice collectivement en retirant un résultat individuel vitesse : 60 à 120 noires et 60 à 120 croches.

VOIX : Travail des intervalles par mouvement de la règle qui indique chaque position réalisée sous deux formes : intervalles progressifs et avec réflexion.

Écriture : Devoirs, avec des règles précises d'écriture, servant en même temps de déchiffrement.

RYTHME : Par les mesures, mise en place des valeurs, en suivant les progrès de la lecture en se rappelant que le rythme ne peut contenir que des valeurs inférieures à celle de la vitesse obtenue en lecture.

Le mouvement oblige l'élève à trouver le nom, la durée, le son de la note presque simultanément, donc obligation de permettre la mise en place.

OREILLE : Dictées sur les notes de l'accord, mises dans différents rythmes et pouvant réaliser des exercices à plusieurs parties.

Une partie du cours est réservée à des dictées et exercices de solfège du niveau des stagiaires.

Deuxième année. — Toujours basés sur le principe pédagogique permettant aux stagiaires d'acquérir des principes pratiques d'éducation approfondie des intervalles, toujours avec des exercices d'oreille.

Études de nouveaux rythmes, toujours basés sur la rapidité de la lecture qui doit atteindre 120 en triolet et en doubles croches. Développement de l'oreille par des lignes mélodiques se compliquant peu à peu par des intervalles.

Développement de la voix par l'étude d'une ou deux altérations.

Troisième année. — Étude des tonalités par l'oreille et par les harmoniques. Études des principaux rythmes par images successives c'est-à-dire partir d'un rythme connu pour arriver au rythme étudié.

Pousser la lecture par l'étude de nouvelles clés et reprendre la lecture de 60 à 120 croches à la noire et à la croche.

Développement de l'oreille par des exercices à deux parties.

Développement de la voix par l'étude de nouvelles altérations.

Ce programme donne les indications nécessaires pour amener les élèves au niveau du cours moyen de la confédération, mais avec le souci de partir en préparatoire avec un certain nombre d'élèves dont le nombre ne varie pas jusqu'au cours moyen.

Il est évident que la deuxième partie du cours est faite sur des exercices ou dictées correspondant au niveau réel des stagiaires.

HARMONIES

Première année. — Révision des intervalles par l'oreille et principalement règles élémentaires concernant une basse et un chant donné par l'état direct.

Dès que les règles sont acquises, les cours sont réalisés avec le principe « DE LA CASINIERE ».

Ce principe consiste à faire entendre ou chanter une basse réalisée à quatre parties, sans le dernier accord, qui doit être placé par les stagiaires, puis toujours avec les mêmes principes, les stagiaires placeront l'accord qui précède la tonique, puis le premier accord, puis le demi repos et ainsi de suite jusqu'à réalisation complète de la basse.

Pour le chant donné, le principe est identique.

Une des particularités intéressantes de ce procédé est de travailler l'harmonie par l'oreille.

Deuxième année. — Mêmes principes avec le premier renversement.

Troisième année. — Mêmes principes avec le deuxième mouvement sans toutefois aborder ici le stage de quatrième année, qui sera traité à la fin des études primaires, il est utile de signaler que l'harmonie étudiée par des procédés indiqués ci-dessous permet dans le stage secondaire, d'aborder la réalisation de basses, ou de chants en partant des préludes de Bach.

COURS D'INSTRUMENTATION

Première année. — a) Commentaires sur les instruments étudiés. Étendue, montage et émission d'un son ;

b) Accord de trois instruments de même tonalité par le professeur ;

c) Reconnaissance par le timbre des instruments dans les trois registres ;

d) Reconnaissance des instruments jouant simultanément un accord à deux sons.

En deuxième partie. — a) Commentaires plus approfondis sur les instruments ;

b) Accord de trois instruments de tonalités différentes ;

c) Reconnaissance des instruments sur quelques mesures à deux parties et sur accord à deux sons.

Deuxième année. — Mêmes principes, en plus étendue théorique et pratique des divers instruments. Accord des instruments, par le stagiaire.

Exercice de timbres sur deux phrases harmoniques. Reconnaissance des instruments, sur deux accords à deux sons.

Troisième année. — Mêmes principes. Place de chaque instrument dans l'échelle musicale, et doigts particuliers.

Accord des instruments sur une émission collective.

Exercices de timbres sur trois phrases harmoniques.

Reconnaissance des instruments sur accord à trois sons.

COURS DE BAGUETTE OU DE DIRECTION

Première année. — a) Mouvements de la baguette dans les trois mesures simples ;

b) Exercice de direction sur des exercices de gamme ;

c) Exercice de direction une des phrases mélodiques avec 1, puis 2, puis 3, et 4 exécutants.

Le stagiaire apprend à indiquer avec la baguette, les attaques, les liaisons, les respirations, les nuances, etc.

Deuxième année. — Mêmes principes sur les mesures composées.

Troisième année. — Direction de quatuors, en plus interprétation.

En quatrième année, les stagiaires réalisent la direction de la formation complète, et travaillent aussi la direction à l'aide de disques. En plus le Maître « Bigot », leur complète leur formation par des indications précises, sur les « tempo » et sur les diverses manières de conduire certaines œuvres musicales.

COURS D'ORCHESTRATION

Première année. — Instruments à utiliser pour remplacer les instruments faisant défaut dans la formation de la société.

Deuxième année. — Transcription d'un morceau symphonique en harmonie.

Troisième année. — Orchestration sur partie de piano.

Ce programme un peu développé, doit il me semble intéresser tous les chefs de musique amateurs et doit les inciter à venir compléter leur formation à ce stage, et je leur conseille de ne pas par timidité n'oser affronter ce stage qui je le répète ne met aucun stagiaire dans une position d'infériorité, mais au contraire recherche le moyen de faire acquérir les connaissances indispensables à toute direction, en parlant des principes les plus simples.

MUSIQUE DES ÉQUIPAGES DE LA FLOTTE

Nous sommes heureux de vous informer qu'au classement, par rang de mérite, des candidats au poste vacant de : « Chef de musique des Equipages de la Flotte », concours qui a eu lieu tout récemment, à Paris, c'est M. le chef de musique lieutenant Hubert, du Centre d'instruction du 2^e R.I.M.a. de la 1^{re} Région militaire, à Versailles, qui a été inscrit en tête, avec le numéro 1, de ce classement. Nous sommes également heureux de présenter nos vives félicitations au chef de musique Lieutenant Hubert pour ce beau succès, dont la valeur est définie par la grande qualité des candidats admis à concourir à ce poste de choix, dont le siège, nouvellement créé, est à Brest.

La C.M.F.

SAINTE-CECILE 1963

Musique des Gardiens de la Paix de Paris

Fidèle à sa tradition, le personnel de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris se réunissait le lundi 2 décembre 1963 au restaurant la Tour Eiffel afin de fêter dignement Sainte Cécile, leur patronne.

À la table d'honneur, nous avions le plaisir de remarquer la présence de M. Bussiére, représentant M. le Préfet ; M. Legay, directeur général de la Police Municipale ; M. Pellat, vice-président du Conseil général de la Seine ; M. l'Amiral Merveilleux du Vignaux ; M. de la Castillère ; Maître Eugène Bigot ; MM. Claisse, Thirault, Boyer, de la Confédération musicale de France ; les administrateurs Dutertre, Biringer, Massacrier ; MM. Gaucher, Marchal, Cauny, Jaby ; les Maîtres, chefs d'orchestre et professeurs du Conservatoire de Paris ; M. Bourdon, chef du protocole de l'Hôtel de Ville, qui par sa distinction mondaine et bienveillante compétence a su se faire aimer de tous.

M. Fignare, le sympathique directeur du Restaurant de la Tour a contribué au succès de cette assemblée en mettant aimablement à notre disposition son Restaurant somptueux, tant par le cadre que par sa perspective magnifique : la haute qualité du banquet fut appréciée de tous.

Il est pour moi un devoir de ne pas oublier un collègue musicien au rôle combien efficace ; notre ami Charles Tournet qui, chaque année, assure la présentation picturale des menus avec la gentillesse et la compétence qui le caractérisent. Merci à toi et bravo pour ton distingué talent.

Une ambiance fort amicale ne cessait de régner ; avec satisfaction, nous pouvions apprécier et juger la communion de pensée de nos musiciens retraités intimement réunis à nos jeunes artistes. Nos amis des Musiques de la Garde, de l'Air, de la R.T.F. et de l'Opéra figurèrent parmi nous.

M. Désiré Doudeyne a tenu à nous manifester sa satisfaction avec éloquence ; nous l'en remercions respectueusement. Il est pour nous un Honneur de porter bien haut le fleuron de notre grande Maison. Félicitations et remerciements aux membres actifs et retraités de notre phalange qui, avec patience et abnégation ont été le ciment de base de l'édifice artistique du temps présent.

Les musiciens des Gardiens de la Paix ont tenu comme chaque année à assurer leurs chefs, MM. Doudeyne et Afchain d'une preuve d'affection en leur offrant un magnifique cadeau : geste symbolique du trait d'union coopération artistique entre l'exécution et la Direction. Hommage particulier à M. Jacques Afchain qui, en organisateur stylé, a été un des réalisateurs de cette complète réussite en collaboration étroite avec des camarades dévoués, nos amis Gélée, Weidner et Picot.

Notre ami Monatte, secrétaire de notre fédération, a par sa présence parmi nous, apprécié notre unité dans cette ambiance d'union et de concorde.

Une tombola, organisée par notre chef adjoint, mettait un terme à cette magnifique journée.

Selon l'usage, les œuvres sociales de notre maison ne furent point oubliées. Merci à tous les généreux donateurs.

La Musique est une loi morale. Elle donne une âme à l'univers, des ailes à la pensée, un essor à l'imagination, un charme à la tristesse, la gaieté et la vie dans toutes choses. Que ces pensées philosophiques soient pour tous notre devise de l'avenir.

le Délégué suppléant
Jean GINTRAC

Société Internationale d'Éducation Musicale (I.M.S.E.)

V^e CONFERENCE INTERNATIONALE

SUR LE ROLE ET LA PLACE DE LA MUSIQUE
DANS L'ÉDUCATION DE LA JEUNESSE ET DES ADULTES

TOKIO, 3-10 juillet 1963

Compte rendu de Mme J. CHIVRET

La Société Internationale pour l'Éducation Musicale (I.S.M.E.) a tenu sa 5^e Conférence Internationale à Tokyo du 3 au 10 juillet 1963.

Ce Congrès a traité de tous les domaines de l'Éducation Musicale. C'était la première manifestation de ce genre organisée en Orient.

Le Congrès était patronné par l'UNESCO, par le Ministère de l'Éducation Japonais, les autorités de la ville de Tokyo, le Conseil Municipal Japonais et les principales écoles de musique assuraient la réalisation effective de toutes les séances. Le Directeur du Conservatoire Musashino de Tokyo, M. le Professeur Naohiro Fukui, membre du Comité Directeur de l'I.S.M.E. était à la tête de la section japonaise chargée de préparer le congrès.

La présidence était assurée par M. le Professeur Samuel Baud-Bovy, président de l'I.S.M.E., directeur du Conservatoire de Genève.

M. l'Inspecteur principal Auclert, membre du Conseil des directeurs de l'I.S.M.E. dirigeait la délégation française dont M. Ameller, directeur du Conservatoire National de Dijon faisait partie, ainsi que Mme Ginette Martenot-Lazare, directrice de l'École des Arts Martenot à Paris.

Son Altesse Impériale le Prince Héritier a prononcé un message de bienvenue au cours de la séance d'ouverture du congrès.

Le thème étudié à Tokyo était le suivant :

— Orient et Occident: Points communs et divergences en matière de Musique et d'Éducation Musicale.

Les sujets traités correspondaient aux commissions suivantes :

- 1) - Musique d'Orient et d'Occident ;
- 2) - Musique populaire et musique savante : a) en Orient, b) en Occident ;
- 3) - Musique et danse - leur place dans les cultures orientales ;
- 4) - Le symbolisme des instruments de musique dans l'ancien Orient ;
- 5) - Le compositeur devant l'Art d'Orient et l'Art d'Occident : a) le compositeur d'Orient et l'influence de la musique d'Occident, b) le Japon et la musique d'Occident, c) influences orientales dans la musique d'Occident ;
- 6) - Importance de l'Éducation musicale en vue d'une compréhension réciproque des deux cultures musicales (orientale et occidentale) : a) la musique d'Orient dans les programmes d'études des écoles occidentales (Écoles, Conservatoires, Formation des professeurs, Universités), b) la musique d'Occident enseignée en Orient, c) confrontation des expériences réalisées en matière de méthodologie, de pédagogie musicale (chant, instruments, formation artistique, analyse d'œuvres musicales) ;
- 7) - Les procédés audio-visuels (Radio, Film, Télévision, Disques), l'aide qu'ils apportent, lorsque l'on compare des musiques, des méthodes d'éducation musicale différentes.

Chaque jour avaient lieu des séances spéciales :

- 1) - La musique à l'École primaire ;
- 2) - La musique au Lycée et à l'Université ;
- 3) - La formation du professeur de musique ;
- 4) - La formation musicale du professionnel ;
- 5) - La recherche dans l'Éducation Musicale ;
- 6) - Les procédés audio-visuels. Des manifestations étaient réservées aux congressistes, certaines uniques en leur genre, même pour des Japonais.

- Gagaku (Musique de Cour Japonaise),
- Théâtre N.O., musique de cour, chants et danses populaires et autres musiques japonaises,
- Théâtre Kabuki, Opéra Japonais, concerts donnés par les principaux orchestres japonais,
- Gion Corner à Kyoto,
- Festival de Musique par les Jeunesses musicales du Japon,
- Concert donné par trois artistes français : Maxence Lariou, flûtiste, Maryvonne Le Dizes, violoniste, Catherine Silie, pianiste, qui ont eu un très grand succès, ont fait des émissions à la Radio, à la Télévision Japonaise, et enregistré des disques. Ils ont donné des concerts sur le chemin du retour, en particulier au Vietnam.

Les rencontres fréquentes avec Mme Kazuko Yasukawa (élève du Conservatoire National de Paris) professeur de piano avec M. Bekku (élève de Darius Milhaud) directeur de la classe des enfants, tous deux du Toho Gakuen ont toujours été empreintes d'une cordialité et d'un enthousiasme débordant. Ces professeurs, grands spécialistes des enfants, s'intéressent à toutes les nouvelles méthodes, et c'est avec un très grand intérêt qu'ils ont étudié la méthode de Maître Massis. Nous restons d'ailleurs en correspondance à ce sujet, et la suite donnée à cette brève présentation est pleine de promesses.

M. Toyama, directeur, était malheureusement à Paris, et Mme Jeanne Isnard, professeur français de violon au Toho Gakuen avait quitté Tokyo pour rejoindre son nouveau poste en France.

Le Congrès a été l'occasion non seulement d'entendre, de voir, d'apprécier les sujets débattus au cours des séances et des divers concerts, mais aussi de contacts directs entre éducateurs de toutes nationalités.

La délégation allemande, très importante et très active, nous a accueillies très chaleureusement et nous avons pu durant tout le séjour nouer des relations dont la conclusion est un voyage d'étude dans les écoles de musique pour enfants en Allemagne.

L'atmosphère de cette cinquième Conférence a dépassé tout ce que l'on peut espérer dans le sens de la compréhension des rapports entre délégués et le Comité Directeur de l'I.S.M.E. a déployé des efforts qu'il est impossible de traduire, tant ils étaient à la fois extraordinaires et d'apparence si naturelle, comme est tout le Japon: ordre, calme, beauté, comme l'était le siège du Congrès le magnifique Festival Hall de UENO Park.

Notre passage à Saïgon où le centre culturel nous a réservé un accueil princier, nous a prouvé que le Vietnam était avide de culture française ; le temps nous a manqué pour approfondir la question locale de l'Éducation musicale comme nous l'aurions aimé, mais nous espérons pouvoir y retourner et décider à ce moment-là de l'implantation de la méthode de Maître Massis que tous les éducateurs souhaitent voir appliquer là-bas.

Avec de nombreux Japonais, soit anciens étudiants du Conservatoire de Paris, soit très grands connaisseurs de musique française, nous

avons pu échanger des impressions, discuter des méthodes japonaises et françaises et constater d'une part que les horaires japonais d'éducation musicale de l'enseignement secondaire étaient de 70 heures en 6^e et 5^e, 35 heures en 4^e, et d'autre part qu'il y avait 35 heures de musique en supplément pour chacune de ces trois années, pour les élèves qui choisissaient la musique dans une liste de matières à option (on peut considérer que ce sont là ceux qui se dirigent vers une carrière musicale).

M. Asazô Yamada faisait très justement remarquer que :

En raison de la préparation pour les examens d'entrée à l'enseignement supérieur, la famille, l'école et les lycéens eux-mêmes ont une tendance à apporter moins de considération à la musique qu'à toutes les autres disciplines ; qu'il manque chez les lycéens les facultés fondamentales : lectures des notes, solfège, sens de l'harmonie en particulier.

Il a tout naturellement apporté la conclusion qui est celle des enseignants de tous les pays :

Il est nécessaire de commencer l'éducation musicale dès l'école primaire pour préparer les élèves à de meilleures études secondaires, leur donner les bases essentielles, développer l'amour de la musique et souvent découvrir des vocations. D'après les meilleurs spécialistes c'est le moment opportun pour l'éducation de l'oreille.

C'était aussi notre but : présenter à cette 5^e Conférence de l'I.S.M.E. le cours préparatoire à l'éducation musicale par la méthode audio-visuelle de Maître Amable Massis, inspecteur général honoraire de l'enseignement musical à la Direction générale des Arts et Lettres, destinée à l'initiation des débutants. C'était la seule méthode audio-visuelle présentée au Congrès.

Présentation du Cours Préparatoire

à l'Éducation musicale

par la technique audio-visuelle de Maître Amable Massis

Nous avons fait l'exposé le 10 juillet 1963 à 9 heures du matin, dans le cadre du 5^e Congrès de l'I.S.M.E. au Tokyo Metropolitan Festival Hall Ueno Park.

M. Fukui, président de la Section japonaise, organisateur du Congrès et M. S. Baud-Bovy, président de l'I.S.M.E., directeur du Conservatoire de Genève, s'étaient excusés, car ils étaient retenus par la préparation de la séance de clôture du Congrès.

L'exposé ne devait pas durer plus de trente minutes, ni compter plus de 2.000 mots, les illustrations musicales étant comprises dans cette durée de 30 minutes. Cela ne permettait donc d'aborder que quelques principes traités dans les deux premiers fascicules, soit :

1) - L'Échelle Sonore, surtout destinée à la formation de l'oreille, au graphisme simple, à la constitution des intervalles simples, à la naissance des clés usuelles.

2) - La Technique conduisant à la notion du mouvement, du rythme et de la durée des valeurs de notes et de silences.

Nous disposons d'un projecteur Thermo-Fax de la Minnesota de France et d'un magnétophone.

L'assistance comprenait, bien entendu, une majorité de Japonais.

M. le professeur Jorn Thiel de la Folkwang Académie de Musique d'Essen (Allemagne) présidait la séance.

M. l'Inspecteur principal Auclert traduisait en anglais.

M. Hidenori Kitazawa traduisait en japonais.

M. Ameller, directeur du Conservatoire National de Dijon, assistait à l'exposé.

Après la demi-heure accordée officiellement, M. le professeur Thiel nous a dit de poursuivre, car nous n'avions pas tout à fait terminé. Nous avons continué pendant plus de trois quarts d'heure, en donnant d'autres extraits de la méthode.

Vers 10 heures et demie environ, le Président de séance a demandé à l'auditoire s'il préférerait continuer d'écouter la présentation de la méthode ou bien passer au commentaire de musique Allemande fait par le Président lui-même ; dans le programme nous prenions effectivement son temps d'exposé et il nous autorisait très généreusement à le faire. A l'unanimité on nous a prié de poursuivre.

La suite s'est présentée sous la forme d'un débat. Nous avons répondu à diverses questions, dont certaines posées par la majorité des congressistes.

A) - Dans quels établissements la méthode est-elle employée en France ?

Cela a permis de tracer un peu l'histoire de la méthode, de parler :

— de la première présentation en 1959 à Nice, à l'Académie Internationale d'été fondée par Maître Massis,

— du Cours fait à des élèves du Conservatoire du 12^e Arr^t à Paris, pendant l'année scolaire 1959-1960.

— de la première démonstration.

(Suite page 6)

Éditions CHAMPEL

Boite Postale no 2

NEUVILLE - SUR - AIN (Ain)

Les Editions CHAMPEL ont le plaisir de vous informer qu'elles viennent de racheter le plus gros fonds de musique de cliques et batteries - fanfares de France,

Les Éditions J. NAUDIN

Tout le courrier destiné à cette Maison doit nous être envoyé directement à notre adresse habituelle

QUELQUES-UNS DES PRINCIPAUX COMPOSITEURS DES ÉDITIONS NAUDIN

- A. Gossez : trompette major de la Garde Républicaine
R. GOUTE : tambour major de la Musique de l'Air
R. PONSEN : ex-tambour major de la Garde Républicaine

- A. TREMINE : tambour major de la Musique de l'Air
G. LACROIX : tambour major de la Flotte
M. POIRIER : de la Musique de l'Air

Messieurs les chefs de clique qui désireraient recevoir notre catalogue sont priés de nous le demander. Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que depuis le 1^{er} septembre, nous sommes seul distributeur des fonds de musique Harmonie - Fanfare et clique des éditions suivantes

MARGUERITAT - SCHOENAERS - MILLEREAU

NOUVEAUTÉ 1964

L'EAU VIVE

Valse de Guy BEART, transcrite pour Harmonie ou Fanfare par R. Champagnae

ENVOI DU CONDUCTEUR SUR DEMANDE

La plus importante maison française pour harmonies fanfares et cliques

en public, le 31 mars 1960 à l'Institut National Pédagogique.

— des stages organisés (Vichy...) des conférences d'information faites par Maître Massis (Vienna 4 Congrès de l'I.S.M.E. et dans toute la France),

— de citer l'approbation de l'Institut de France sous la forme d'une lettre de M. Marcel Dupré, réunissant les signatures de MM. Henri Busser, Paul Paray, Louis Aubert, Emmanuel Boudeville et Georges Auric.

— de conseiller aux personnes présentes de lire la reproduction de l'enregistrement d'une conversation de Maître Massis sur la méthode audio-visuelle, que nous avons eu le soin de distribuer aux congressistes intéressés, ainsi qu'une biographie de l'auteur.

M. l'inspecteur principal Auclert, ainsi que M. Ameller, directeur du Conservatoire National de Dijon, ont pris part à la discussion et ils ont pu, l'un en énumérant les Conservatoires, Ecoles de Musique (Avignon, Bayonne, Dijon, Reims, Besançon, etc.) et les établissements scolaires, l'autre en parlant du cours fait au Conservatoire de Dijon, répondre à la question classique qui faisait suite à la précédente :

B) - Quels résultats a-t-on obtenus ?

Ils ont répondu que les notes des concours de solfège dans les divers établissements après application de la méthode suffisaient à se faire une opinion. La pratique de la méthode est elle-même convaincante.

C) - Le professeur Thiel a craint que cette méthode ne laisse l'enfant trop passif devant ce qu'il voit et ce qu'il entend.

M. l'inspecteur général Auclert a précisé que l'enfant a bien au contraire un rôle actif puisqu'il écrit, qu'il chante à chaque instant à la demande du professeur.

Il faut considérer pour cette question, les principes et les moyens des méthodes allemandes (ce sont aussi celles des Yamaha Schools) qui utilisent les xylophones, flûtes douces, claquettes, clochettes, etc.

M. Auclert a mis l'accent sur ce point de vue et il a affirmé combien il était partisan du chant populaire comme point de départ.

D) - L'étude de l'Echelle Sonore, celle des clés qui abolit le système de référence classique à la clef de Sol, a obtenu l'approbation générale.

Les véritables objections ont toutes été d'ordre strictement matériel.

E) - Quel est le prix du projecteur ?

Nous avons indiqué qu'il existait un projeté avec les fabricants.

F) - Quel est le prix du matériel nécessaire : magnétophone, bandes ?

Nous avons repris les paroles de Maître Massis qui a elles seules ont fait le programme de la méthode : lire, écouter, écrire, chanter. Et posé à notre tour une question.

Quelle solution peut-on proposer pour initier les débutants en éliminant pour les premières leçons les instruments à son fixe, et qui mette

en jeu toutes les facultés de l'enfant ?

Nous avons aussi précisé que grâce aux bandes magnétiques on pouvait faire entendre les instruments sans le secours des instrumentistes, ce qui libère le professeur et permet souvent de gagner du temps ; avec le compteur du magnétophone il est possible de reprendre à volonté les sons et exemples sonores.

Quant aux prix, M. l'inspecteur principal a rassuré tout le monde en disant qu'il n'y avait qu'un projecteur par école, que des centaines d'enfants défilaient dans la classe comme dans les établissements désignés et que de toutes façons l'achat de cette lanterne était infériorité à celui de tout le matériel des diverses méthodes qui nécessitent : xylophones, flûtes, clochettes, etc.

Ce ne sont là que les points essentiels qui ont été débattus et nous n'entrons pas dans le détail des discussions s'attachant à des riens.

La valeur pédagogique de la méthode ne suscite de doute que pour les personnes qui l'ignorent.

REFERENCES

Essais réalisés dans une Ecole Primaire (1959-60) du 12^e Arrondissement de Paris. Une présentation des résultats obtenus après 5 mois fut donnée le 30 mars 1960 à l'Institut National Pédagogique, devant une centaine de personnalités parisiennes. Les enfants de 8 à 12 ans chantèrent le LA du diapason sans le secours préalable d'un instrument. Route de crédits, l'expérience ne put être continuée.

Approbation par la Commission musicale de l'Institut de France.

Application avec succès dans les Conservatoires Nationaux de Bayonne, Avignon, Dijon, Reims, Besançon, etc.

Articles élogieux dans les journaux : *Le Figaro*, *La Confédération musicale de France*, le *Guide du Concert*.

Avis favorable de M. l'inspecteur général de la Musique Siohan à la Direction générale des Arts et des Lettres.

Avis favorable de M. Capelle, directeur général des programmes scolaires, au Ministère de l'Education Nationale.

Application de cette Technique au Conservatoire du 17^e, Paris.

Bulletin 63-2 du Centre International de Musique (Vienna), compte rendu de l'exposé par M. le Docteur Scheib.

Revue « International Music Educator » octobre 1963-8.

EXAMEN INSTRUMENTAL

1) - A : Une sonnerie choisie par le jury, soit le Rappel de Fied ferme ou l'Ouverture du bar, pages 56 et 57 N.E.P. du claron. — B : Morceau imposé : travailler l'exercice numéro 4, page 12 de la méthode N.E.P.

2) - Lecture à vue préparée : travailler les exercices numéros 8, 9, 10, page 4, méthode de N.E.P. du claron.

ELEMENTAIRE (2^e division)

SOLFÈGE : de la page 2 à la page 13 (inclus) N.E.P. du claron.

THEORIE : du début de la méthode N.E.P. à la page 15.

Examen instrumental

1) - A : Une sonnerie choisie par le jury, voir page 56 N.E.P. — B : Morceau imposé : Trio de « Balma » Edition R. Martin.

2) - Lecture à vue préparée : exercices 7, 8, 9, page 12 N.E.P.

MOYEN 1^{re} division

SOLFÈGE : de la page 2 à la page 33 (inclus) N.E.P. du claron.

THEORIE : du début à la page 29 N.E.P.

Examen instrumental

1) - A : Une sonnerie choisie par le jury, voir pages 56, 57 N.E.P. — B : Morceau imposé : « Fête à Sablon », Edition France-Musique.

2) - Lecture à vue.

SUPERIEUR, division supérieure

SOLFÈGE : travailler toute la méthode N.E.P. du claron.

THEORIE : toute la méthode de la méthode N.E.P.

Examen instrumental

1) - Une sonnerie choisie par le jury, voir pages 56, 57, 58 N.E.P. — B : Morceau imposé : « Cuba », Editions Philippo ; Lecture à vue.

La Méthode « Nouvel Enseignement Pratique du Claron (N.E.P.) », de André Tremblé, est en vente chez tous les éditeurs : Renato Deslaurier, Robert Martin, France-Musique, Jean Naudin, F. Sudre, etc. Cette méthode contient toutes les questions théoriques qui peuvent être demandées aux fanfaristes, tambours, clairons, trompettes, etc.

CLAIRONS - BASSES

PREPARATOIRE (3^e division)

SOLFÈGE et THEORIE : Même programme que pour les clairons.

1) - Morceau imposé : « L'Étincelle », Editions Philippo ;

2) - Lecture à vue préparée : même programme que pour les clairons.

ELEMENTAIRE (2^e division)

SOLFÈGE et THEORIE : Même programme que pour les clairons.

1) - Morceau imposé : « Nous les aviateurs », Editions J. Naudin ;

2) - Lecture à vue préparée : Même programme que pour les clairons.

MOYEN (1^{re} division)

SOLFÈGE et THEORIE : Même programme que pour les clairons.

1) - Morceau imposé : « Fête à Sablon », Editions France-Musique ;

2) - Lecture à vue.

SOLFÈGE et THEORIE : Même programme que pour les clairons.

1) - Morceau imposé : « Pharaon », Editions R. Martin ;

2) - Lecture à vue.

TROMPETTES

SOLFÈGE : Travailler de la page 22 à la page 30 dans Solfège Méthode pour trompettes de cavalerie.

THEORIE : Même programme que pour les clairons.

Examen instrumental

1) - A : Une sonnerie choisie par le jury, soit le « Garde à vous » ou le « Rappel pour honneurs », page 10 « Guide Pratique du fanfariste ». — B : Morceau imposé : Travailler l'exercice numéro 52, page 38, dans le Solfège méthode pour trompette de cavalerie ;

2) - Lecture à vue préparée : Travailler les exercices numéros 28, 29, 30, page 29 (Solfège Méthode pour trompette).

ELEMENTAIRE (2^e division)

SOLFÈGE : de la page 22 à la page 40 « Solfège Méthode pour trompette ».

THEORIE : Même programme que pour les clairons.

Examen instrumental

1) - A : Une sonnerie choisie par le jury, voir page 11 « Guide pratique du fanfariste ». — B : Morceau imposé : « Le défilé de Normandie », Editions France-Musique ;

2) - Lecture à vue préparée : page 37, exercices 48, 49, 50 « Solfège méthode pour trompette ».

MOYEN (1^{re} division)

SOLFÈGE : Travailler de la page 22 à la page 62 « Solfège méthode pour trompette ».

THEORIE : Même programme que pour les clairons.

Examen instrumental

1) - A : Une sonnerie choisie par le jury, voir pages 10 et 11 « Guide pratique du fanfariste ». — B : Morceau imposé : « Métro - Bus - March », Editions L. Langlois ;

2) - Lecture à vue.

SUPERIEUR

SOLFÈGE : Travailler toute la méthode « Solfège méthode pour trompette ».

THEORIE : Même programme que pour les clairons.

Examen instrumental

1) - A : Une sonnerie choisie par le jury, voir pages 10, 11, 12 et 13 « Guide pratique du fanfariste ». — B : Morceau imposé : « Réveuse », Editions R. Martin ;

2) - Lecture à vue.

N.B. — Le « Solfège méthode pour trompette de cavalerie », de D. Leroy est en vente aux Editions P. Naudin.

« Le Guide pratique du fanfariste » aux Editions Renato-Deslaurier.

TROMPETTES-CHASSE.

TROMPETTES-COR

TROMPETTES-BASSE

PREPARATOIRE (3^e division)

SOLFÈGE et THEORIE : Même programme que pour les trompettes.

1) - Morceau imposé : « Bouton d'Or », Editions Robert Martin ;

2) - Lecture à vue préparée : Même programme que pour les trompettes.

ELEMENTAIRE (2^e division)

SOLFÈGE et THEORIE : Même programme que pour les trompettes.

1) - Morceau imposé : « L'Écho de Chantilly », Editions J. Naudin ;

2) - Lecture à vue préparée : Même programme que pour les trompettes.

MOYEN (1^{re} division)

SOLFÈGE et THEORIE : Même programme que pour les trompettes.

1) - Morceau imposé : « Fête à Sablon », Editions France-Musique ;

2) - Lecture à vue.

SOLFÈGE et THEORIE : Même programme que pour les trompettes.

1) - Morceau imposé : « Pharaon », Editions R. Martin ;

2) - Lecture à vue.

SUPERIEUR

SOLFÈGE : Travailler tous les exercices de 1 à 36 « Solfège rythmique, 2^e cahier ».

THEORIE : Même programme que pour les clairons.

1) - A : L'une des cinq marches tambours, pages 18, 19, 20 « Guide pratique du fanfariste ». — B : « 3 premières variations » Retraites Françaises dans la méthode « Le Tambour d'Ordonnance », volume 2, page 14.

2) - Lecture à vue.

Le « Guide pratique du fanfariste » est en vente aux Editions Renato-Deslaurier.

Le « Solfège rythmique instrumental pour tambour », 1^{er} et 2^e cahier, est en vente aux Editions Robert Martin, Renato-Deslaurier, France-Musique, etc.

La méthode « Le Tambour d'Ordonnance » est en vente aux Editions Naudin, Martin, Renato, etc.

Toutes les sonneries réglementaires que nous imposons dans nos concours sont enregistrées sur Disques « Decca », numéro 451.016.

Ce disque s'intitule « Sonneries réglementaires en fanfare ».

ADRESSES DES EDITEURS

Editions France-Musique, 36, rue de Paris, Perpignan (P.-O.).

Editions Jean Naudin, Fontaine-Chandon, Amboise (Indre-et-Loire).

Editions Renato-Deslaurier, 25, rue Michel-le-Comte, Paris-2^e.

Editions P. Forter, 45, rue du Cardinal-Mathieu, Nancy (M.-et-Mlle).

Editions Langlois, 6, rue de Fécamp, Paris-12^e.

Editions Gras, La Flèche (Sarthe).

Editions Robert Martin, 106, La Coupée, Maçon (Saône-et-Loire).

Editions Philippo, 24, boulevard Poissonnière, Paris-9^e.

Editions J.-M. Champel, Neuville-sur-Ain (Ain).

UNION GRAND-DUC ADOLPHE COMMUNIQUE

Lors de sa séance du 28 septembre, le Comité de l'Union Grand-Duc Adolphe a remercié le secrétaire général, M. Yvon Christnach, du travail assidu qu'il a fait pendant la longue absence, due à la maladie de son président, M. Alex Schopngen.

M. Schoentgen ayant donné sa démission, le Comité l'a nommé président d'honneur de l'Union Grand-Duc Adolphe. Suivant statuts de notre fédération, le Comité a élu son membre, M. Victor Abens, à l'unanimité, président de l'U.G.D.A.

M. Victor Abens est président de la Philharmonie de Vianen, depuis 1918 et membre du Comité de l'Union Grand-Duc Adolphe depuis 1951.

F.S. — Veuillez adresser à l'avenir toute correspondance au secrétariat de l'U.G.D.A., Café de Paris, place d'Armes, Luxembourg.

AVIS DE CONCOURS

Les lauréats du 1^{er} concours international d'exécution musicale, Genève, 1963.

EXAMENS FÉDÉRAUX pour Batteries et les Batteries-Fanfars (ANNÉE 1964)

REGLEMENT

Les examens sont ouverts à tous les fanfaristes, âgés de moins de 25 ans.

Tout candidat totalisant en toute division 18 points obtient une mention ascendante ou un prix ascendant et doit concourir l'année suivante dans la division immédiatement au-dessus.

Les candidats ayant obtenu un premier prix de solfège et un premier prix d'instrument en division supérieure avec un minimum de 18 points pourront se présenter en excellence (championnat de France), concours de fin d'année organisé par la C.M.F. à Paris.

Les candidats devront obligatoirement fournir au jury trois conducteurs du morceau imposé ou trois parties séparées.

Les épreuves se dérouleront dans les fédérations régionales ; les fanfaristes devant passer ces concours devront s'adresser à la Fédération régionale à laquelle ils appartiennent.

PROGRAMME SOLFÈGE

L'épreuve de solfège est obligatoire pour tous les candidats.

L'épreuve de solfège consiste à lire sur une méthode de claron, tambour, trompette, cor, etc. un numéro choisi par le jury, selon le classement des candidats.

QUESTIONS THEORIQUES

L'élève aura à répondre oralement ou par écrit à quatre questions élémentaires de théorie musicale, selon le classement des candidats.

(Voir pour tous les instruments la nouvelle méthode « Nouvel enseignement pratique du claron » Edition J.-M. Champel, France-Musique, Renato, Robert Martin, Jean Naudin, F. Sudre, etc.).

L'ÉPREUVE INSTRUMENTALE COMPREND :

Pour les clairons et trompettes :

1) - l'exécution d'une sonnerie choisie par le jury et d'un morceau imposé ;

2) - l'exécution d'une lecture à vue instrumentale très simple.

Pour les tambours :

1) - l'exécution d'une marche et d'un morceau imposé ;

2) - l'exécution d'une lecture à vue.

Pour tous les autres instruments :

1) - l'exécution d'un morceau imposé ;

2) - l'exécution d'une lecture à vue.

La notation est la suivante

EPREUVE DE SOLFÈGE

Solfège, de 0 à 10.

Théorie, de 0 à 10.

EPREUVE INSTRUMENTALE

Morceau imposé, de 0 à 10.

Lecture à vue, de 0 à 10.

Attribution des récompenses pour chaque des épreuves.

DIVISION SUPERIEURE

1^{er} prix, 16 à 20 points ;

2^e prix, 13 à 15 points et demi ;

3^e prix, 10 à 12 points et demi.

DIVISION PREPARATOIRE, ELEMENTAIRE, MOYENNE

1^{re} mention, 16 à 20 points ;

2^e mention, 13 à 15 points et demi ;

3^e mention, 10 à 12 points et demi.

N.B. — Pour les clairons, trompettes et tambours qui ont à exécuter, en plus du morceau imposé et de la lecture à vue une sonnerie ou une marche, les examinateurs devront noter de la façon suivante : Sonnerie ou marche, de 0 à 5 ; Morceau imposé, de 0 à 10 ; Lecture à vue, de 0 à 5.

PROGRAMME COMPLET (Solfège, théorie, sonneries et morceaux imposés)

PREPARATOIRE (3^e division) CLAIRONS

SOLFÈGE : Travailler de la page 2 à la page 9 (inclus) Méthode « Nouvel Enseignement Pratique du Claron ».

THEORIE : Du début de la même méthode N.E.P. du claron à la page 5.

EXAMEN INSTRUMENTAL

1) - A : Une sonnerie choisie par le jury, soit le « Garde à vous » ou le « Rappel pour honneurs », page 10 « Guide Pratique du fanfariste ». — B : Morceau imposé : Travailler l'exercice numéro 52, page 38, dans le Solfège méthode pour trompette de cavalerie ;

2) - Lecture à vue préparée : Travailler les exercices numéros 28, 29, 30, page 29 (Solfège Méthode pour trompette).

ELEMENTAIRE (2^e division)

SOLFÈGE : de la page 22 à la page 40 « Solfège Méthode pour trompette ».

THEORIE : Même programme que pour les clairons.

Examen instrumental

1) - A : Une sonnerie choisie par le jury, voir page 11 « Guide pratique du fanfariste ». — B : Morceau imposé : « Le défilé de Normandie », Editions France-Musique ;

2) - Lecture à vue préparée : page 37, exercices 48, 49, 50 « Solfège méthode pour trompette ».

MOYEN (1^{re} division)

SOLFÈGE : Travailler de la page 22 à la page 62 « Solfège méthode pour trompette ».

THEORIE : Même programme que pour les clairons.

Examen instrumental

1) - A : Une sonnerie choisie par le jury, voir pages 10, 11, 12 et 13 « Guide pratique du fanfariste ». — B : Morceau imposé : « Métro - Bus - March », Editions L. Langlois ;

2) - Lecture à vue.

SUPERIEUR

SOLFÈGE : Travailler toute la méthode « Solfège méthode pour trompette ».

THEORIE : Même programme que pour les clairons.

Examen instrumental

1) - A : Une sonnerie choisie par le jury, voir pages 10, 11, 12 et 13 « Guide pratique du fanfariste ». — B : Morceau imposé : « Réveuse », Editions R. Martin ;

2) - Lecture à vue.

N.B. — Le « Solfège méthode pour trompette de cavalerie », de D. Leroy est en vente aux Editions P. Naudin.

« Le Guide pratique du fanfariste » aux Editions Renato-Deslaurier.

TROMPETTES-CHASSE.

TROMPETTES-COR

TROMPETTES-BASSE

PREPARATOIRE (3^e division)

SOLFÈGE et THEORIE : Même programme que pour les trompettes.

1) - Morceau imposé : « Bouton d'Or », Editions Robert Martin ;

2) - Lecture à vue préparée : Même programme que pour les trompettes.

ELEMENTAIRE (2^e division)

SOLFÈGE et THEORIE : Même programme que pour les trompettes.

1) - Morceau imposé : « L'Écho de Chantilly », Editions J. Naudin ;

2) - Lecture à vue préparée : Même programme que pour les trompettes.

MOYEN (1^{re} division)

SOLFÈGE et THEORIE : Même programme que pour les trompettes.

1) - Morceau imposé : « Fête à Sablon », Editions France-Musique ;

2) - Lecture à vue.

SOLFÈGE et THEORIE : Même programme que pour les trompettes.

1) - Morceau imposé : « Pharaon », Editions R. Martin ;

2) - Lecture à vue.

SUPERIEUR

SOLFÈGE : Travailler tous les exercices de 1 à 36 « Solfège rythmique, 2^e cahier ».

THEORIE : Même programme que pour les clairons.

1) - A : L'une des cinq marches tambours, pages 18, 19, 20 « Guide pratique du fanfariste ». — B : « 3 premières variations » Retraites Françaises dans la méthode « Le Tambour d'Ordonnance », volume 2, page 14.

2) - Lecture à vue.

Le « Guide pratique du fanfariste » est en vente aux Editions Renato-Deslaurier.

Le « Solfège rythmique instrumental pour tambour », 1^{er} et 2^e cahier, est en vente aux Editions Robert Martin, Renato-Deslaurier, France-Musique, etc.

La méthode « Le Tambour d'Ordonnance » est en vente aux Editions Naudin, Martin, Renato, etc.

Toutes les sonneries réglementaires que nous imposons dans nos concours sont enregistrées sur Disques « Decca », numéro 451.016.

Ce disque s'intitule « Sonneries réglementaires en fanfare ».

ADRESSES DES EDITEURS

Editions France-Musique, 36, rue de Paris, Perpignan (P.-O.).

Editions Jean Naudin, Fontaine-Chandon, Amboise (Indre-et-Loire).

Editions Renato-Deslaurier, 25, rue Michel-le-Comte, Paris-2^e.

Editions P. Forter, 45, rue du Cardinal-Mathieu, Nancy (M.-et-Mlle).

Editions Langlois, 6, rue de Fécamp, Paris-12^e.

Editions Gras, La Flèche (Sarthe).

Editions Robert Martin, 106, La Coupée, Maçon (Saône-et-Loire).

Editions Philippo, 24, boulevard Poissonnière, Paris-9^e.

Editions J.-M. Champel, Neuville-sur-Ain (Ain).

UNION GRAND-DUC ADOLPHE COMMUNIQUE

Lors de sa séance du 28 septembre, le Comité de l'Union Grand-Duc Adolphe a remercié le secrétaire général, M. Yvon Christnach, du travail assidu qu'il a fait pendant la longue absence, due à la maladie de son président, M. Alex Schopngen.

M. Schoentgen ayant donné sa démission, le Comité l'a nommé président d'honneur de l'Union Grand-Duc Adolphe. Suivant statuts de notre fédération, le Comité a élu son membre, M. Victor Abens, à l'unanimité, président de l'U.G.D.A.

M. Victor Abens est président de la Philharmonie de Vianen, depuis 1918 et membre du Comité de l'Union Grand-Duc Adolphe depuis 1951.

F.S. — Veuillez adresser à l'avenir toute correspondance au secrétariat de l'U.G.D.A., Café de Paris, place d'Armes, Luxembourg.

AVIS DE CONCOURS

Les lauréats du 1^{er} concours international d'exécution musicale, Genève, 1963.

LES EDITIONS OUVRIERES, 12, avenue Sœur-Rosalie, Paris-13^e, viennent de faire paraître :

MUSIQUE POUR DEUX FLUTES A BECS

Paul ARMA d'après les thèmes populaires rouennais

Monsieur FA à la radio

La grand'tante a dit en chevrotant : « Roger, avec la voix que tu as, tu devrais passer à la Radio... » Et le petit-neveu, dix-sept ans, fort... en voix et chantant imperturbable « O Sole Mio » dans tous les tons (involontaires) possibles a répondu « Ça, alors c'est une idée... » Le plus extraordinaire, c'est que M. Fa amateur a des chances plus sérieuses de passer sur les ondes qu'un musicien authentique, tant les émissions de variétés lui offrent de débouchés.

Le jeune Fa a posé sa candidature ; il reçoit une réponse affirmative. La tribu des « Fa » a pausé et la concierge première informée a laissé s'ébruiter... le bruit avec ce brin de composition confidentielle nécessaire à la croyance. Le petit Fa enregistrera en différé. Il pourra savourer, dans le cercle de famille élargi par les voisins, le doux encens de la gloire radiophonique. Tout d'abord une série d'épreuves éliminatoires se dressent devant lui.

La première consiste en un enregistrement en direct devant un jury, puis ce dernier s'abrite derrière un paravent. La troisième dernière est franchie lorsque par un système de relais, les juges décrètent par écoute à une certaine distance de la radiophonie-activité (pardon du barbarisme)... du candidat.

Enfin un enregistrement définitif clot les épreuves.

Bien entendu, pour un étranger de passage tous ces obstacles sont levés et le diction « Nul n'est prophète en son pays » se vérifie trop bien. Tel ensemble français a sans obstacles pu enregistrer à Mayence ou à Milan mais n'a pu aborder les ondes françaises. D'ailleurs s'il y parvenait c'est un minutage d'une rigueur absolue qui l'attendrait. Monsieur Fa arrive au studio et quelques cerbères le renvoient de porte en porte. A l'heure prescrite, Monsieur Fa commence son enregistrement : la célèbre lampe rouge s'allume, le metteur en ondes d'un geste à travers la vitre donne le signal et s'affaire également l'ingénieur du son penché sur ses boussoles et ses cadrons, deux aides, tandis que le speaker relit silencieusement son texte d'enchaînement.

Il a fallu bien sûr régler le micro et sa place en rapport avec les instruments. Comme on est loin des majestueux micros d'antan, c'est à peine si le seul micro dépasse à présent la taille d'un cachet pharmaceutique.

A la fin du morceau, notre soliste peut recommencer à son gré, il a droit pour une émission d'un quart d'heure à reprendre quatre fois.

Monsieur Fa chante, Monsieur Fa a chanté. Les ports de voix ont déferlé pire que la houle marine ; des effets gratuits de la gorge ont donné le côté émotionnel de l'interprétation et quelques écarts rythmiques apportent l'ambiance twist nécessaire. Attention Monsieur Fa, sans y prendre garde, vous allez devenir une vedette. Ce sont des choses si vite arrivées, et après, que d'ennuis ! : autographes, vêtements déchirés, cordons de police (et cordons de la bourse à toujours délier) microphone qui se détache et qui vous laisse... sans voix, c'est le cas de le dire.

Non Monsieur Fa est un sage, il ne tolérera que cette seule émission dans sa vie. D'ailleurs il n'est pas prêt de recommencer. Il a subi tant d'épreuves déjà, et il lui faut encore s'armer de patience, attendre quelquefois deux ans pour être « programmé ». Même avec un contrat on ne peut passer sur les ondes que tous les quatre ou cinq mois et, comme à l'école un comité met des notes à ceux qui ont franchi ce « mur du son » très peu super-tonique pour la santé. Et Monsieur Fa se souviendra longtemps de cette salle d'attente où des instrumentistes venus parfois de loin, qui, avec une harpe, avec un violon, attendent sagement pendant des heures. Telle cette dame, qui pontifiait : « Vous pensez bien, je ne fais que le chant sur ma mandoline, le reste c'est bien bon pour le piano, c'est bien plus joli ainsi ! ; ou l'art de carter son incapacité mais non son assurance ! Fut-elle jamais enregistrée ? Peut-être après tout ! N'entend-t-on pas des chanteurs sans voix tenant une guitare parfaitement muette, ou des guitaristes électriques aux cent voix couvrant des chanteurs qui ont à peine mués.

D. PAQUETTE

LA SAINTE-CÉCILE des Anciens Musiciens Militaires

On sait ce que signifie « l'heure militaire », de même que « le jour J » et « l'heure H ». Dans l'armée, le chronomètre impose rigoureusement sa loi mais, dans la vie civile, il est parfois plus tolérant selon des circonstances plus ou moins atténuantes. Officiellement, la Sainte Cécile a été fixée au 22 novembre, mois et quatorzième qui ne correspondent d'ailleurs ni à l'anniversaire des musiciens, ni à celui de son martyre en l'an 178, et non 230 comme on l'imprime dans beaucoup d'ouvrages. Mais il fallait bien que le Saint-Siège trouvât une place dans le calendrier liturgique déjà si encombré que certains saints doivent se contenter de partager leur fête avec celle d'un autre. C'est donc déjà très beau que Sainte Cécile ait obtenu un jour bien à elle. Ce jour-là est le 22 novembre et il faut l'admettre sans discuter. Pour tout ce qui concerne l'histoire de la Sainte Cécile, le mieux est de se reporter à la très intéressante plaquette que notre ami Charles Lhomme, président de l'Amicale des Anciens Musiciens Militaires (A.A.M.M.), a publiée voici trois ans et dont j'ai parlé dans le n° 134 (juin 1960) de notre organe mensuel.

En 1962, la Sainte Cécile a été commémorée par l'A.A.M.M. le 19 novembre, donc trois jours en avance. L'an dernier, celui qui vient de s'achever, elle l'a été le 25, soit trois jours en retard. Cela fait donc compensation et n'en parlons plus ! Il faut tenir compte de certaines difficultés que l'on rencontre parfois quand il s'agit de retenir une salle. Espérons tout de même que la prochaine Sainte Cécile de l'Amicale pourra être célébrée au jour réglementaire.

Enfin, quel qu'il en fut, cette fête traditionnelle a été honorée avec éclat par l'A.A.M.M. dans l'un des beaux salons du Cercle Militaire, place Saint-Augustin, lequel, on le sait, a été élevé sur l'emplacement même de l'ancienne caserne de la Pépinière qu'occupait un bataillon du 28^e R.I. avec drapeau et musique. A 18 h. 30 — heure militaire cette fois — l'Amicale tint son assemblée générale et, aussitôt après, eut lieu le banquet dont l'ordonnance avait été admirablement mise au point par MM. Charles Lhomme, président, et Pierre Degenne, secrétaire-général, et aussi par Mme Degenne. Il fut seulement et profondément regrettable que notre excellent ami Charles Lhomme ait été dans l'impossibilité d'être parmi nous, ayant été retenu chez lui par une indisposition qui, heureusement, n'a pas eu de suites. Il n'en reste pas moins que toute l'assistance a été fort déçue et peinée en apprenant ce fâcheux contretemps qui la privait en même temps de la présence de Mme Charles Lhomme.

Une autre défection pour cause de maladie a également été celle de notre cher Président de la C.M.F., M. Albert Ehrmann. On ne dira jamais assez avec quelle activité M. Ehrmann se dévoue à la cause de la musique. Il voyage aux quatre coins de la France, par monts et par vaux, pour prendre part aux diverses manifestations où sa présence peut être utile — et elle l'est tant ! — pour encourager les efforts des sociétés musicales ou pour discuter des questions importantes dans les Fédérations. Sa résistance physique est donc souvent mise à rude épreuve. Cela n'est pas pour modérer en quoi que ce soit son activité mais il ne faut tout de même pas s'étonner si, très rarement d'ailleurs, un excès de fatigue ou un malaise vient l'empêcher de se rendre à une invitation qu'il avait pourtant acceptée avec joie. C'est ce qui s'est justement produit ce soir-là. Notre vaillant Président a malgré tout été contraint de garder la chambre et a dû exprimer son profond regret de ne pouvoir fêter la Sainte Cécile avec l'A.A.M.M. à laquelle il porte tant d'intérêt. Fort heureusement, cette indisposition a été de courte durée et, peu de jours après, M. Ehrmann était de nouveau sur la brèche au service de la musique et de ses musiciens. Nous nous en sommes tous profondément réjouis.

D'autres amis ont été aussi empêchés de participer à ce banquet et s'en sont excusés mais l'assistance était cependant encore très nombreuse et nous avons eu la joie de voir se dérouler brillamment cette fête traditionnelle sous la présidence du Commandant Pierre Dupont, chef honoraire de la Musique de la Garde, président d'honneur de l'Amicale (et qui pour nous tous est resté notre Colonel), assisté de son fidèle chef-adjoint Félicien Forêt, vice-président d'honneur de ce sympathique groupement. Nombreux étaient naturellement les personnalités présentes parmi lesquelles figuraient notre ami M. Marcel

Jean qui vient de prendre sa retraite à la Musique de la Garde mais dont la carrière de clarinetiste se poursuit brillamment, notamment au pupitre des Concerts Padeloup. Je ne saurais mieux faire que de reproduire quelques extraits du discours qu'aurait dû prononcer lui-même notre ami Charles Lhomme s'il avait pu venir. Ce discours a été lu, au champagne, par le vice-président Menichetti. En voici donc quelques passages :

Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs, mes chers amis, Permettez-moi de vous adresser mes meilleurs souhaits de bienvenue et de vous remercier de l'accueil favorable que vous avez bien voulu réserver à notre invitation. Je félicite les dames qui ont accompagné leurs maris, apportant à notre réunion le charme si distingué de leur présence, et les priés d'accepter l'expression de mes sentiments respectueux.

(Après avoir salué les personnalités présentes et excusé les amis qui n'ont pu venir, l'orateur poursuivit ainsi :)

L'année dernière, je vous demandais de vous joindre à moi pour souhaiter un prompt rétablissement de la santé de notre camarade Fernand Grare. Nous formions l'espoir d'une guérison prochaine mais, hélas ! notre camarade n'est plus. Il a été enlevé à notre affection le 19 mai 1963. Je prie sa famille d'accepter à nouveau nos condoléances émues. D'un caractère affable, Grare n'avait que des amis parmi nous et nous ressentons une profonde peine de ne plus le voir dans nos réunions mensuelles. L'Amicale a déposé une couronne sur son cercueil et de nombreux camarades l'ont accompagné à sa dernière demeure.

J'ai également le regret de vous annoncer le décès de notre camarade Georges Humbert ; il était le doyen de notre association et ne manquait jamais nos rencontres du premier lundi de chaque mois. Il portait allégrement ses 93 ans et, lors de la réunion du 7 octobre, il manifestait encore avec beaucoup de bonne humeur sa joie d'assister au banquet de ce jour, la cérémonie religieuse a été célébrée le 31 octobre à Paris et l'inhumation a eu lieu à Pithiviers dans le caveau de famille.

D'autre part, et bien que le commandant-chef de musique J.-E. Barot ne fut pas membre actif de l'Amicale, il m'appartient d'annoncer son décès qui s'est produit le 10 septembre ; ses obsèques ont eu lieu à Chelles dans la plus stricte intimité. Nous connaissons tous sa grande valeur artistique et son dévouement à la cause musicale. Beaucoup de chefs de musique militaire, dont plusieurs sont encore en activité, ont trouvé à l'École des Sous-chefs de musique de l'Armée, dont il fut l'unique directeur, les conseils les plus judicieux.

Je prie les familles d'accepter nos condoléances émues et, en souvenir de nos chers disparus, je vous demande de vous recueillir pendant une minute.

Le camarade Pierre Degenne, secrétaire-général, a retracé au cours de l'assemblée qui vient de se tenir, les activités de notre association pendant l'année écoulée. En votre nom et au mien, je lui exprime mes plus vifs remerciements. Je n'oublie pas les camarades du bureau dans mes sentiments de gratitude. Je tiens également à remercier le camarade Plançon de vouloir bien faire paraître l'annuaire de notre groupement. Beaucoup de camarades n'ont pas encore répondu à l'invitation qu'ils ont reçue, non par l'indifférence mais plus simplement par oubli. Je les remercie à l'avance de leur participation à une initiative qui mérite d'être poursuivie.

Avec l'espoir de nous retrouver l'année prochaine toujours plus nombreux, je lève mon verre à votre santé ; à celle de vos familles et à la prospérité de l'Amicale.

C'est ainsi que le vice-président Menichetti termina l'allocation écrite par le président, Charles Lhomme et ces paroles furent chaleureusement applaudies. Et l'actif secrétaire-général Pierre Degenne se leva à son tour pour exalter l'esprit de l'Amicale. Lui aussi remporta un franc succès et l'ovation qui lui fut adressée lui prouva, comme à Charles Lhomme, la profonde amitié et l'estime de toute l'assistance.

Et cette belle soirée se termina, comme elle avait d'ailleurs commencé, dans une ambiance de confraternité extrêmement sympathique et dans le profond attachement que tous portent à la vraie musique, celle qui, ainsi que l'a dit Beethoven, part d'un cœur pour aller toucher beaucoup d'autres cœurs.

André PETIOT

RECTIFICATIF

CONGRES

Je lis, au journal de décembre, page 14, colonne 4 concernant le stage de Mâcon, la phrase suivante : La discipline appliquée est celle de l'enseignement, ainsi sur les quatre-vingt-dix stagiaires du début, dix ont été renvoyés chez eux pour conduite insuffisante.

Il y a là une « coquille » malheureuse ; deux élèves et non dix ont été sanctionnés par un renvoi pour travail nettement insuffisant.

Je profite de cette rectification pour remercier MM. Mayeux, directeur du Conservatoire de Romans, et Reynaud, des paroles aimables qu'ils ont eu pour le stage de Mâcon lors du congrès de l'Union des sociétés musicales de la Drôme, à Romans.

Veillez ajouter dans la liste des membres du comité, M. Marc Merrill, président de la Fédération musicale de Saône-et-Loire, dont le nom n'a pas été indiqué dans la liste parue dans le journal de janvier.

Les EDITIONS A. LEDUC informent les candidats aux concours des fédérations que le morceau de P. VILLETTE intitulé « Romance » pour hautbois et piano est en vente, contrairement à ce qui a été précédemment annoncé, chez certains marchands de musique.

LES SABLES-D'OLONNE

Concours International de Musique

27 et 28 JUIN 1964

L'Harmonie municipale des Sables-d'Olonne (Vendée) organise pour les 27 et 28 juin 1964, un concours international de musique.

Toutes les sociétés musicales pourront y prendre part : sociétés chorales d'hommes, de dames, mixtes, avec ou sans accompagnement, harmonies, fanfares avec ou sans saxophones, accordéonistes, symphonies, sociétés scolaires, sociétés de trompettes, trompes de chasse, tambours et clairons, etc...

Le concours comprendra les épreuves suivantes : un morceau imposé, un morceau choisi, un morceau d'ensemble.

Des primes kilométriques seront accordées aux sociétés prenant part au concours. Des prix en espèces attribués à chaque division de classement récompenseront les meilleurs sociétés.

La plage des Sables-d'Olonne est la reine de la « Côte de Lumière » tant par son climat, sa disposition géographique, que par la luminosité de son ciel. Elle a la forme d'un magnifique croissant de deux kilomètres et est parée d'un sable d'une finesse inégalable. S'avancant lentement vers la mer, elle n'offre aucun danger, ni pour les enfants,

ni pour les baigneurs. Bordée d'une terrasse appelée « Le Remblai » promenade superbe parée de fleurs, elle offre le soir aux promeneurs une voie magnifique auréolée de mille lumières tandis qu'au loin, veillant sur les marins, les phares des Barges et des Baleines caressent la mer argentée de leurs pincau-d'argent.

La gloire des Sables est aussi « Sa Sablaise », juchée sur ses hauts talons, pimpante, légère, la tête ornée de la coiffe d'une finesse incomparable, d'un costume original, la « Sablaise » attire tous les regards.

La plage des Sables-d'Olonne est une plage de choix, une plage qui est appréciée davantage chaque année par les Français et les Etrangers.

Le Comité du concours sera heureux d'accueillir dans la belle cité sablaise un grand nombre de sociétés musicales et pense que les musiciens remporteront de leur séjour un inoubliable souvenir.

Pour tous renseignements concernant ce concours, s'adresser à M. Jeanneret, président de l'Harmonie des Sables-d'Olonne, rue du Général-Leclerc.

DISTINCTIONS

Nous apprenons avec plaisir les promotions dans l'Ordre de Chevalier de la Légion d'Honneur de M. GALLOIS-MONTBRUN, Directeur du Conservatoire National Supérieur de Paris et de M. GALETTI, Chef de Musique de l'Air. La Confédération Musicale de France leur adresse ses plus vives félicitations.

UNE EXCELLENTE IDÉE...

Notre ami Anne, président de la Fédération de Normandie, nous communique la lettre qu'il vient de recevoir d'un dévoué directeur à l'une de nos sociétés à laquelle nous applaudirions bien volontiers en souhaitant qu'elle entraîne des initiatives.

Mon cher Président, « Je pense comme vous que le journal de la C.M.F. n'est pas assez lu. J'ai essayé de faire prendre des abonnements à mes musiciens, malgré mon insistance trop peu ont souscrit. Pour pallier cette insuffisance je vais mettre en recouvrement des cartes de membres bienfaiteurs (ou sympathisants) de ma société et nous avons décidé, avec les membres du bureau, de faire bénéficier ces membres donateurs, non seulement de certains avantages habituels (entrées gratuites aux concerts, tarif de groupe pour déplacements, etc.) mais en plus de l'abonnement au journal confédéral...

Ma société aura peut-être moins de gain mais j'espère ainsi faire connaître « notre journal » à pas mal de gens qui ignorent ce que font les musiques de France et les Fédérations.

Je ne me fais pas d'illusions : tous les abonnés ne le liront pas, mais il y en aura quand même quelques-uns parmi eux, et l'essentiel sera de diffuser notre journal ! Si d'autres sociétés pouvaient mettre en pratique cette idée, le tirage du journal s'amplifierait beaucoup.

Mais mon idée n'est peut-être pas nouvelle... »
A bons ententeurs : Salut !

OCCASION

■ Société Musicale recherche pupitres d'occasion, bon état. Faire offre à M. JOURNEE, rue Ancienne Gare, ARMENTIERES (Nord).

FONDS DE COMMERCE

■ Agé, cède commerce d'instruments de musique, Disques - Electrophones - Radio... Créé en 1925. S'adresser F. DREUILLE, 188, rue Nationale, NCEUX-LES-MINES, (Pas-de-Calais).

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrite.
F.-P. LOUP, Roquefort-les-Pins (Alpes-Maritimes).

VIENT DE PARAITRE DANS LA COLLECTION « NOS AMIS LES MUSICIENS » :

BEETHOVEN

par Albert GRAVIER
Dans la même collection Bach, Chopin, Gounod, Haydn, Honegger, Liszt, Mozart, Paray, Rameau, Ravel, Schubert, Schumann, Wagner. En réimpression : Berlioz, Debussy. Chaque volume relié (sous jaquette cello) 18,5 x 14 : 6,45 - Poce 7,95 F.
En librairie et E.T.S.E., Editions et Imprimeries du SUD-EST, 46, rue Charité, Lyon-2^e.

TOULOUSE PYRÉNÉES (318 m.)

PREMIER TRIMESTRE 1964

BAL CAMPETRE DE JEAN BENTABERRY
(Tous les lundis, de 20 h. 45 à 21 h. 10)

MOIS DE FEVRIER

3 FEVRIER 1964 :

Radio, polka pour 2 clarinettes (F.-P. Loup) ; Henriette, schottisch (A. Leduc) ; La Rafale, mazurka pour corne (F. Doydier) ; Guétary, Fandango (Ch. Garcia) ; Le Grand Caïmir, quadrille tiré de l'Opérotte de Ch. Lacou, par (M. Bléger).

10 FEVRIER 1964 :

Pralinette, polka pour corne (F. Romain) ; Bella Elisa, schottisch (Alex Leger) ; Blanche, mazurka (X...) ; Fête en Alsace, valse (Jean Rignac) ; Flamberge au vent, quadrille (F. Ziegler - A. Lamothe).

17 FEVRIER 1964 :

Polka des Forgerons (M. Bléger) ; Blanche de Castille, schottisch (M. Bléger) ; La Vie en Rose, mazurka pour corne (F. Andrieu) ; Teresina, Fandango (D. Brandon) ; Les Ségas, bourbon, quadrille créée « J. Barrès - G. Patis ».

24 FEVRIER 1964 :

Neige des Pyrénées, polka (F.-P. Loup) ; La Pas des Péteurs (Ed. Jouva) ; Panache et Pompon, mazurka (F. Andrieu) ; Rita, valse espagnole (Romberg - Fosse) ; La Fille du Tambour-Major, quadrille tiré de l'Opérotte de J. Offenbach, par (E. Mullot).

MOIS DE MARS

3 MARS 1964 :

Dernière pensée, polka pour 2 clarinettes (E. Avon) ; Linette, schottisch (H. Paradis) ; Pluie de perles, mazurka pour corne (F. Doydier) ; Senorita, valse espagnole (F. Andrieu) ; Quadrille sur des airs populaires (A.-S. Petit).

10 MARS 1964 :

La Tourterelle, polka pour petite flûte (Damaré) Emmeline, schottisch (M. Bléger) ; Jaloux et coquette, mazurka (A. Corbiz) ; Valse pour 2 trompettes (F.-P. Loup) ; Le Mystérieux, quadrille (X...).

17 MARS 1964 :

La Lune de Miel, polka pour corne (F. Ligner) ; Rosalba, schottisch (Ch. Enstace) ; Pour avoir la Fille, mazurka (Holzer-Walter) ; Reine du Bal, valse (Alf. Bériot) ; Le départ de Paris, quadrille (B. Dias).

24 MARS 1964 :

Myosotis, polka (X...) ; Printemps des cœurs, schottisch (C. Mougeot) ; Branche d'Aubépine, mazurka (Z. Balus) ; Rose Mousse, valse (Aug. Bosc) ; Les Misérables, quadrille (X...).

31 MARS 1964 :

En réveillant, polka pour 2 cornets (F.-P. Loup) ; Sous la tonnelle, schottisch (R. Coiteux) ; Souriante, mazurka (Alf. Bériot) ; Primevère, valse (G. Dayries) ; Les Nuits de l'Opéra, quadrille (Félix Wilbert).

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 2 F la ligne de 32 lettres, signes ou intervalles.

OFFRES D'EMPLOIS

■ Importante Usine Instruments de musique à vent, recherche très bon clarinetiste, 1^{er} Prix Conservatoire, même province, susceptible tenir emploi service commercial, essai et accord instruments. Situation stable assurée. Ecr. G. LEBLANC S.A. 70, rue des Rigoles, PARIS-20^e.

■ Emploi de bureau réservé à bon musicien (préférence trompette) conviendrait particulièrement à un jeune libéré du service militaire. Ecr. M. LIARD, Chef de Musique, LAPALISSE (Allier).

■ Conservatoire Municipal MANOSQUE (Basses-Alpes) cherche un professeur de clarinette et saxophone à temps incomplet (8 h. par semaine), faire offre avec curriculum vitae au Conservatoire avant le 15 février.

■ Importante entreprise métallurgique réserve places à bons musiciens, régleurs sur tours automatiques et machines de reprise, fraiseurs, tourneurs, ajusteurs pour outillage et fabrication. Possibilité logement. Ecr. au jour, s/le n° 194.

■ Harmonie de BRIOUDE (Haute-Loire) 2^e Division, 1^{re} Section, cherche Chef de Musique. Logement assuré. S'adresser à M. TISSANDIER, Président, avenue Victor-Hugo à BRIOUDE (Haute-Loire).

MUSIQUE MILITAIRE

■ La Musique de la 7^e Région Militaire à Dijon, réserve des places à bons musiciens désirant s'engager 1) dévancement d'appel ; 2) 2 ans et plus. Possibilités de suivre les cours du Conservatoire (Excellent). Pour tous renseignements, écrire avec timbre réponse au : Chef de Musique, Capitaine CORDIER, Caserne Junot, DIJON (Côte-d'Or).

DEMANDES D'EMPLOIS

■ Ex-Chef de Musique, instrument de base violon, jouant aussi clarinette, jouerait ou reformerait Société Musicale. Métier, mécanique. Ecr. Journ. sous n° 190.

■ Trombone cherche place Harmonie toute région, sauf Nord, ayant emploi assuré. Ecr. Journ. sous le n° 191 qui transmettra.

■ 1^{er} Prix Conservatoire. Flûte, Harm. Dir. orch. cherche Direction Harmonie, Ecole de Musique. Ecr. Journ. sous le n° 192.

■ Bassiste ass. à Sté. PARIS serv. à rép. si lui trouve 2 p. cuis. loc. Ecr. Journ. sous le n° 193.

■ Professeur de trompette au Conservatoire de Valence (Drôme) cherche cours de solfège, instruments à vent, et direction fanfare. Ecr. André GASTON, à SARRAS (Ardèche).

Manifestations probables

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
25 avril 1964	Opéra de Lyon	20 h. 30, Soirée de gala pour le Centenaire de l'Harmonie du Rhône.	Président : M. Roboulet, 1, rue de la Martinière, Lyon. Directeur : M. Gay Eugène. Professeur au Conservatoire. M. Albert Report, président, 43, rue des Frères, à Merlebach. M. Pflimlin, 1, rue Col-du-Linge, Mulhouse (Haut-Rhin). Président : M. Carré, à Senay (Ain).
2 et 3 mai 1964	Merlebach (Moselle)	Concours International d'Accordéon.	Président : M. Bernard, 3, avenue Général-Leclerc, Tassin (Rhône).
3 mai 1964	Guebwiller (Haut-Rhin)	Congrès de l'Association des Chorales d'Alsace.	M. Anne, président de la Fédération, 8, rue Marchal-Leclerc, Lisleux. M. Cornette, président de la Société Musicale d'Etrepagny.
7 mai 1964 (Ascension) jeudl	Quincieux (Rhône)	Festival du Canton de Neuville.	M. Gérard Mathe, président. M. Pflimlin, 1, rue Col-du-Linge, Mulhouse (Haut-Rhin). M. Nussbaum, 5, rue Julien-César, Strasbourg (Bas-Rhin). M. Pierre Bureau, directeur de l'Amicale Saujonaise, 12, rue Félix-Vieuille, Saujon.
10 mai 1964	Grigny (Rhône)	Festival de l'Union des Sociétés musicales et des Groupements du département du Rhône.	M. Philibert, 9, rue Pasteur, Champagne-au-Mont-Dore (Rhône). M. Guilhalmenc, 7, boulevard Nord (Tarbes).
10 mai	Etrepagny (Eure)	Congrès de la Fédération de Normandie et Festival.	M. de Bigault, à Cousances-aux-Forges (Meuse).
10 mai 1964	Nomeny (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique.	M. Vallet, Mas Saint-Benoist, à Vienné.
10 mai 1964	Rochefort-sur-Mer (Ch.-Maritime)	Festival, avec remise de récompenses, organisé par l'Etoile de Rochefort.	M. Bourgeois, secrétaire de l'Avenir Ruglois, Rugles (Eure). M. Charon, directeur. M. Peret, chef de musique, avenue des Tulipes, Châteaudun.
14 mai 1964	Mulhouse (Haut-Rhin)	Concours scolaires.	M. Raymond Raine, directeur. Hôtel de Ville de Roanne.
14 mai 1964	Strasbourg (Bas-Rhin)	Concours scolaires.	M. Biré René, président de l'Union Musicale. M. Guinot René, route Sainte-Catherine, à Saint-Martin-la-Plaine (Loire). M. Dauchez, adjoint au maire, mairie de Saint-Symphorien (Indre-et-Loire).
17 mai 1964	Saujon (Charente-Maritime)	Festival National	M. Henri Lager, à Amplepuls (Rhône). M. Abram, à Saint-Genis-Laval (Rhône). M. H. Dessivaux, à Saint-Symphorien-d'Ozon (Isère). M. Jacquet, président de l'Harmonie Municipale, Florange.
17 et 18 mai 1964	Corny-sur-Moselle (Moselle)	Festival de Musique.	M. Patolzeau, directeur. M. Malfait, chef de musique à Fures (Isère). M. Remo Bruni, Casino de Charbonnières (Rhône). M. le Président de la Société Musicale de Dieuze.
24 mai 1964	Cerdon (Ain)	Festival des bords de l'Ain et Centenaire de la Société musicale.	M. Durand. M. Adam Maurice, à Moutiers (Savoie). M. Marcellin, avenue de la Gare, Embrun (Htes-A.). M. Jean Jeanner, président de l'Harmonie, rue Général-Leclerc, Les Sables-d'Olonne (Vendée). M. Geugneau Roger, 14, rue Victor-Hugo, Montchanin (S.-et-L.). Tél. 387, Le Creusot.
24 mai 1964	Limonest (Rhône)	Festival cantonal	M. René Thirlet, 8, rue du Général-Gibon, Wolpny (Moselle). M. René Remy, 28, rue du Palais, à Issoire (P.-de-D.). M. Gaston Arnaud, secrétaire, 10, rue Briand-Boutillier, Cognac.
24 mai 1964	Tarbes (Hautes-Pyrénées)	Festival.	M. Gillet, rue Verguin, à Roussillon (Isère). M. Louis Vassel, 12, rue du Dragon, Farebersviller (Moselle). M. Malhet, 133, rue Vauban, à Lyon (Rhône). M. Mannessy, à Bonneville (Haute-Savoie). M. Souvals, président.
24 mai 1964	Vallières-les-Metz (Moselle)	Festival de Musique.	M. Rebère Yves, mairie de Saint-Aulaye-sur-Dronne. M. Casseron. M. Gonore, secrétaire. M. Valet Gabriel, président, Verteuil (Charente). M. Le Comte Michel de Chabannes, à Odenas (Rhône). M. E. Vermet, mairie de Saint-Pol-sur-Mer (Nord).
24 mai 1964	Cousances-aux-Forges (Meuse)	Festival de Musique organisé par l'« Etoile de Cousances ».	Président : M. Rollet, à Saint-Verand (Rhône). M. Brullon, président. M. Rolando, 5, rue Charles-Plasse, St-Fons (Rhône).
24 mai 1964	Vienné (Isère)	Festival « Juniors ».	
30 - 31 mai 1964	Dijon (Côte-d'Or)	Congrès de la C.M.F. Festival départemental.	
31 mai 1964	Rugles (Eure)	Concours International.	
31 mai 1964	Vouhe (Charente-Maritime)	Festival organisé par l'Harmonie.	
7 juin 1964	Châteaudun (Eure-et-Loir)	Concours International.	
7 juin 1964	St-Genis-de-Saintonge (Ch.-Maritime)	Festival organisé par la Fanfare municipale, remise de récompenses.	
7 juin 1964	Roanne (Loire)	Festival de Musique interrégional et congrès fédéral.	
7 juin 1964	La Châtaigneraie (Vendée)	Festival.	
14 juin 1964	Saint-Martin-la-Plaine (Loire)	Festival de Musique.	
14 juin 1964	Saint-Symphorien (I.-et-L.) (Banlieue de Tours)	Festival interdépartemental.	
14 juin 1964	Cours (Rhône)	Festival du Groupement musical de la Vallée du Rhône et de la Trambouze.	
14 juin 1964	Oullins (Rhône)	Festival intercantonal de Saint-Genis-Laval.	
14 juin 1964	Saint-Symphorien-d'Ozon (Isère)	Festival du 14 ^e Secteur de l'Isère.	
14 juin 1964	Florange (Moselle)	Concours National	
14 juin 1964	Saint-Denis-d'Oleron (Ch.-Maritime)	Festival organisé par la Lyre Dyonisienne, remise de récompenses.	
21 juin 1964	Renage (Isère)	Festival départemental (toutes catégories).	
21 juin 1964	Charbonnières (Rhône)	Festival de Musique.	
21 juin 1964	Dieuze (Moselle)	Concours National	
21 juin 1964	Gemozac (Charente-Maritime)	Festival organisé par la « Gemozac », avec remise de récompenses.	
21 juin 1964	Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie)	Festival de la Savoie.	
21 juin 1964	Embrun (Hautes-Alpes)	Congrès de la Fédération du Sud-Est.	
27 et 28 juin 1964	Les Sables-d'Olonne (Vendée)	Concours International de Musique.	
28 juin 1964	Montchanin (Saône-et-Loire)	Concours interdépartemental - Toutes catégories.	
28 juin 1964	Creutzwald (Moselle)	Festival de Musique.	
28 juin 1964	Wolpny (Moselle)	Festival de Musique. Fête des Fraises.	
4 et 5 juillet 1964	Issoire (Puy-de-Dôme)	Fête fédérale de la Fédération musicale du Centre.	
5 juillet 1964	Cognac (Charente)	Concours National de Musique ouvert aux sociétés suivantes : harmonies, fanfares, sociétés de trompettes, trompes de chasse, tambours et clairons. Primes en espèces. Récompenses.	
5 juillet 1964	Roussillon-en-Dauphiné (Isère)	Festival régional ouvert à toutes les sociétés fédérées.	
5 juillet 1964	Farebersviller (Moselle)	Festival de Musique.	
5 juillet 1964	Lagnieu (Ain)	Congrès et festival du département de l'Ain.	
5 juillet 1964	Saint-Cervais (Haute-Savoie)	Festival du Faucigny.	
5 juillet 1964	Bains-les-Bains (Station thermale au cœur des Vosges)	Festival fédéral de la Fédération vosgienne.	
12 juillet 1964	Saint-Aulaye-sur-Dronne (Dordogne)	Festival national de musique (toutes sociétés).	
12 juillet 1964	Pullboreau (Charente-Maritime)	Festival organisé par la Société Sainte-Cécile.	
19 juillet 1964	Marsilly (Charente-Maritime)	Festival organisé par « L'Accord Parfait ».	
26 juillet 1964	Verteuil (Charente)	Concours national et Festival de musique (toutes sociétés).	
26 juillet 1964	Belleville, Monsols, Beaujeu (Rhône)	Festival des 3 Cantons : Belleville, Monsols et Beaujeu (Rhône).	
2 août 1964	Saint-Pol-sur-Mer (Nord)	Festival International de Musique. Concours de Marche. 20.000 francs (français). primes et subventions.	
2 août 1964	Thelze (Rhône)	Assemblée générale et Festival des Sociétés de la Vallée d'Azergues.	
15 août 1964	Ile-de-Bé (Charente-Maritime)	Festival annuel réservé aux Sociétés de l'Ile.	
8 novembre 1964	Lyon (Rhône)	Congrès technique fédéral.	
1965	Le Mans (Sarthe)	Congrès de la C.M.F.	
1966	Auch (Gers)	Congrès de la C.M.F.	
1968	Tarbes (Hautes-Pyrénées)	Congrès C.M.F.	

Dans nos Fédérations Régionales

ALSACE

CHORALES

Le XVI^e concours de chant scolaire 1964

Le 16^e concours de chant choral scolaire 1964 se déroulera à Mulhouse, le 14 mai, et à Strasbourg, le 21 mai.

Les chanteurs imposés sont les suivants : 1^{er} groupe (unisson) : La cantate (bourrée du Limousin), première anthologie vocale Georges Favre (Didier).

2^e groupe (2 voix égales) : Mon Père avait 600 moutons (Guyenne), 3 couplets, harmonisation : André Delsarte (L'Education permanente, 3, rue Récamier, Paris-7^e).

3^e groupe (3 voix égales) : La petite servante (Bretagne), harmonisation Paul le Fien (association, 93, rue du Vieux-Méhribach, Colmar).

4^e groupe (3 voix mixtes) premier et second degré : Le bas dans la plaine (Dauphiné), harmonisation : Ouy Delamortière (éditions Leduc).

5^e groupe (3 voix égales) second degré technique : En revenant de Saint-Savinien (Charente), harmonisation : Georges Favre (éditions Durand).

6^e groupe (4 voix mixtes) : Le moulin de notre meunier (Portugal), harmonisation : Jacques Chailley (éditions Salabert).

7^e groupe (3 voix égales), écoles normales d'instituteurs : Le beau prince de mai, musique de Carl Réyer (association).

8^e groupe (4 voix mixtes), écoles normales : Combien l'al douce souvenance (Auvergne), harmonisation Joseph Böhy (Association).

9^e groupe, 4-voix mixtes (Ecoles normales) : Chant du meunier (Santonge) harmonisation Georges Favre (Durand).

Les demandes d'inscription sont à adresser à M. Rodolphe Pflimlin, président de

l'association des chorales d'Alsace, 1, rue du Col-du-Linge, Mulhouse.

La liste des adhésions sera close le 29 février 1964.

MUSIQUE

Remarquable concert d'église donné par la Musique de Cernay.

Le concert d'église donné par la Musique municipale le 24 novembre 1963 en l'honneur de sa patronne Sainte-Cécile, s'est inscrit comme un événement remarquable dans les annales musicales de la ville et de la paroisse.

Le directeur, M. Marcel Malier, avait choisi son programme avec goût et le souci de l'approprier au lieu sacré. Pour l'entrée on entendit l'intermède aux accords majestueux du « Peuple du Nord », de « Sigurd Jorsalvar », de Ed. Grieg. Du même compositeur scandinave on entendit ensuite la chanson de Solveigh de l'Opéra « Peer Gynt » très bien mise en valeur par le hautbois solo.

« Le Fanfa Angélicus », de César Franck, écrit pour l'orgue a été habilement transposé pour la musique d'harmonie. La mélodie fut jouée d'une façon remarquable par le trombone qui en fit une vraie prière sonore comme le désirait Franck.

« L'Andante de la Cinquième symphonie », de Beethoven, aux accents mélancoliques révéla une bonne étude de ce célèbre compositeur que M. Malier et son ensemble réussirent à rendre avec une parfaite sûreté.

Après la « Prière à la Madone », de Trepailié, on put apprécier la « Plainte du Clocher », de Bajay, et bien mise en relief par la cadence carillonnaient des cuivres. L'« Agnus Dei », de G. Bizet, termina ce concert magnifique.

Après un sermon sur la joie dans le Seigneur par M. l'abbé Enderlin, la chorale entonna les chants du salut solennel : l'« Ave Verum », de Mozart, avec le concours des cordes de la Société d'orchestre et de l'orgue tenu par Mme Guthapfel, sous la direction de M. J. Hurter. Après l'« Ave Maria », de Marcello ; le « Cantantibus Organus », de Althofer ; le « Tantum Ergo », de Victoria, et la bénédiction du Très Saint-Sacrement, la musique et la chorale entonnèrent l'étonnant « Plus près de toi, mon Dieu », de Masson. Pour la sortie Mme Guthapfel joua avec maîtrise à l'orgue la « Chaconne », de F. Haendel.

Le soir, les musiciens se réunirent à l'Hôtel du Vieil-Armand, pour leur banquet traditionnel.

Au cours de la soirée, le président, M. Kastner, salua la présence du maire, M. Herrgott, et des deux adjoints, MM. Bohn et Fisch, des capitaines des pompiers, MM. Weinstorfer, président, et Hurter, directeur de la chorale ; Graeber, chef de district à l'E.D.F. ; Charles Malier, directeur d'honneur. Il évoqua le dernier concert d'église dirigé l'année passée pour la 35^e fois consécutive par M. Charles Malier et félicita son fils et successeur Marcel, pour les efforts soutenus qu'il a déployés durant cette première année au poste de chef de la musique.

Le président remercia les piliers de la société et en particulier M. Fernand Messmer pour l'important travail que représente le secrétariat d'une société en plein essor.

M. Malier, père, après un exposé technique dicté par sa grande expérience, termina en constatant avec satisfaction que la société s'est hissée à un niveau encore jamais atteint.

Pendant que l'orchestre « Sans-Souci » se préparait à ouvrir la partie récréative de la soirée, le maire, M. Herrgott, fit l'éloge de la Musique municipale qui a été officiellement invitée à venir donner un concert au Kurhaus, à Wiesbaden, en Allemagne.

BOUCHES-DU-RHONE

ARLES

La Philharmonie Indépendante

a dignement célébré la Sainte-Cécile

Sous la baguette de son chef, Claudiu Soubeyras « La Philharmonie » a donné samedi, à 21 h., au théâtre municipal, un concert vocal, chorégraphique et instrumental dont voici le programme :

1. « Phédre », ouverture, A. Massenet ; 2. « Symphonie inachevée », F. Schubert ; 3. « La Source », divertissement, Léo Delibes.

M. Amalbert, flûtiste, a joué la « Sonate en la mineur », de J.-S. Bach.

Le ténor Solito a chanté des œuvres de Gounod, Verdi et Rossini.

Les ballerines de l'école de danse de Ginette Roman ont dansé sur la musique de Gounod, Luligny, Strauss.

Un nombreux public assista à ce concert fort réussi, donné au bénéfice des hospices de la ville.

MARSEILLE

Concert de la « Sainte-Cécile »

à l'Harmonie des Tramways

et remise de médailles aux vétérans

L'Harmonie des Tramways fit à la Sainte-Cécile en donnant un concert dans la salle du Cercle des Employés, avenue de la Capelotte.

Ce concert a été dirigé par MM. Touche et Coquilhat, respectivement chef et sous-chef de l'harmonie. Un esprit suivi, offert aux musiciens et à leurs invités. Parmi la nombreuse assistance, on

notait la présence de MM. Sauvageol, président du Conseil d'administration ; Gardin, ingénieur en chef d'exploitation, représentant M. Lauga, directeur général ; Blanc, président de la Fédération musicale ; Coste, Conte, du C.E. ; Estellon, directeur de l'Harmonie S.N.C.F. ; le chef de dépôt et de service de la R.A.T.V.M. ; les représentants des syndicats et des groupements corporatifs.

A la fin de cette petite fête, des décorations ont été décernées aux musiciens en récompense de leur dévouement pour la musique populaire. Ainsi, la médaille des Vétérans a été remise à MM. Touche Louis, chef ; Thibaud, Roux, Bouff, Coste, Maureau, Lilewig.

La médaille de 40 ans, à MM. Anas, Graff, Giraud, Embrisco, Bellandi, Hugues, Barbaroux.

Celle de 30 ans, à M. Martinez Emile. Les décorés vétérans, tous âgés de plus de 70 ans, font le plus grand honneur à l'harmonie tout en donnant l'exemple de leur dévouement à la musique populaire.

Musique de Saint-Just

Fête de la Sainte-Cécile également à la musique de Saint-Just, présidée par M. Farcy. Après le défilé et la messe, le groupement a donné un concert en plein air sur la place de l'agglomération.

Les musiciens étaient dirigés par M. Tremellat, chef de musique. Signons que la batterie de la musique de Sainte-Marthe conduite par M. Besnecot, était venue renforcer la formation de Saint-Just.

Le programme de la journée comprenait également un banquet, une sauterie et une matinée récréative dans la salle du Patronage.

MARSEILLE

A la salle Maxenod

Concert

de l'orchestre symphonique SNCF

Judi, 12 courant, nous étions conviés au premier concert de la saison 1963-64 de l'Orchestre Symphonique S.N.C.F. de Marseille et nous pouvions dire que cette saison a commencé sous d'heureux auspices avec de grands noms de la musique classique et romantique.

Sous la direction de son chef dynamique

Achille Santi, l'Orchestre nous fit entendre tout d'abord « l'Ouverture du Freischütz » (Robin des Bois) de Weber. Cette œuvre a été rendue avec toute la fougue désirable et nous a permis d'apprécier la belle sonorité de la clarinette solo E. Garron.

En numéro deux, le célèbre poème symphonique de César Franck, « Rédemption ». Cet oratorio, faut-il dire, a bénéficié d'une exécution très satisfaisante. La mise au point des nuances a souligné, ainsi qu'il se devait, la grandeur admirable de l'œuvre.

Pour terminer la première partie, Max Dehan, violoncelliste, accompagné par un double quatuor à cordes (violon solo, Mme Longueville), nous a donné le « Concerto en ut mineur » de Jean-Christophe Bach, ce qui permit à l'auditoire d'apprécier la belle sonorité et la technique du soliste dans une œuvre que nous oserons qualifier de pré-mozartienne.

Pour répondre à l'enthousiasme du public, Max Dehan a fait entendre une charmante pièce du compositeur catalan Joaquin Nin « Le chant des Oiseaux » et recueilli les encouragements flatteurs de l'auditoire.

La deuxième partie du concert était consacrée à l'audition intégrale de la « Symphonie numéro 41 » de Mozart (La Jupiter). Ce chef-d'œuvre, l'un des derniers du Maître de Salzbourg, laisse bien pressager l'avènement de la période beethovenienne et nous devons remercier Achille Santi et ses musiciens d'avoir rendu cette impression par leur application et le respect des intonations de l'auteur, ce que l'auditoire, éclairé, a d'ailleurs confirmé par ses applaudissements chaleureux.

Comme d'usage, ce concert était présenté et commenté avec gentillesse et compétence par Mlle El. Roubaud.

Parmi l'assistance choisie, nous avons noté la présence de personnalités de la S.N.C.F. - Région Méditerranée :

MM. Guin et Marthelot, ingénieurs en chef; MM. Vieulle, ingénieur chef du service social; Dusol, ingénieur et Mme; Jaunay, inspecteur principal; MM. Vidal, ingénieur honoraire; Vassal, inspecteur divisionnaire honoraire; des professeurs de musique: Mme Giraud-Santi, professeur de piano; M. Domergue, professeur de violon au Conservatoire.

En résumé, excellente soirée musicale qui nous a permis de constater la vitalité de l'Orchestre S.N.C.F., grâce au travail et au talent de tous ses musiciens.

MARSEILLE - PRADO

Fêtes et concerts chez les cheminots

Dans la salle des fêtes du Cercle de la rue Ferrari, l'Harmonie des Cheminots a célébré la Sainte-Cécile.

Devant un auditoire attentif, l'Harmonie, sous la direction de M. Marcel Lèbre, a donné un brillant concert comportant des œuvres de Popy, Kalman, Léo Delibes et Johann Strauss.

Un apéritif d'honneur réunissait ensuite les personnalités, les musiciens, leurs familles et les nombreux amis de la Société.

Après les diverses allocutions des personnalités présentes, M. Silvy, président de l'Harmonie, a remis aux élèves des cours de solfège et instruments, les diplômes et récompenses obtenus au cours des examens et concours passés en 1963.

A la table d'honneur, on notait la présence de MM. de Mazères, sous-préfet; Paul Chambrillard, maître et conseiller général; Etienne Tissandier, président de l'harmonie, président du S.I.; capitaine Maurice Faucher, commandant le centre de secours des sapeurs-pompiers; Hasler, chef de musique; Pothier, sous-chef; les membres de la commission; MM. Benier, de Paulhaquet; Amathe, de Lempdes; Bazelle, de Thiers.

LES DECORATIONS

MM. de Mazères et Chambrillard remettent les diplômes et médailles de la Confédération musicale de France à huit musiciens: M. Gutierrez, médaille des Vétérans, pour 61 ans d'activité musicale; M. Jean-Baptiste Pion, médaille d'or, pour 50 ans d'activité; la médaille de bronze à MM. Pothier, Fatre (37 ans d'activité), Trouiller (35 ans), Pattarel (32 ans), Villard et Vosges (31 ans).

Après avoir remercié les personnalités présentes, M. Tissandier concluait en ces termes:

« La musique est au cœur des Français. Notre plus grand désir, en effet, est de défendre avec tout le dévouement dont nous sommes capables la cause de la musique, de cet art qui fit, pour une large part, notre prestige mondial et à la décadence duquel nous assistons.

« Brioude, encore privilégiée possède une harmonie très enviable dans une région où pourtant, le temps n'est pas très loin, il y avait une floraison de bonnes sociétés musicales. Des tristes circonstances: deux guerres, des conditions de vie nouvelles, ont sapé petit à petit ces foyers culturels où la musique était en honneur. La musique a toujours fait partie d'une culture, d'une civilisation; elle n'a jamais cessé d'être l'expression d'une humanité.

« Résolument, l'Harmonie des Enfants de Brioude, pour combler les vides indélébiles, s'est mise en devoir de créer des cours de solfège et d'instruments, sous la direction de son chef, M. Hasler; elle a entrepris d'instruire et former une jeune génération de musiciens, tâche obscure, mais délicate. Faire admettre à 50 élèves une discipline librement consentie dénote de la part de M. Hasler la volonté d'aboutir à un résultat pour que cette vie musicale brioudoise ne soit pas éteinte et que l'harmonie demeure encore de nombreuses années la société-pilote de notre région. Que notre chef de musique en soit félicité et remercié.

M. Hasler remercia M. le sous-préfet de sa présence et de la réception qu'il offre aux musiciens le 14 juillet, à la sous-préfecture, ainsi que M. le maire pour son appui à l'harmonie.

M. Hasler félicita les médaillés dont le mérite est double à leur âge pour rester actif au sein de la société. Il exprima sa satisfaction pour le brillant concert du samedi soir.

M. Chambrillard félicita MM. Tissandier, Granet et Hasler et encouragea les jeunes en mentionnant qu'il existait autrefois sept sociétés de musique à Brioude. Il félicita également les solistes Puig, Lomenède, Boudon, Pion et Dorel et dit que le concert avait été remarquable en tous points.

M. de Mazères, sous-préfet, félicita les décorés, le président et le chef de musique et fit l'éloge de la qualité des musiciens.

A notre tour, nous félicitons: médaillés, solistes, directeur et souhaitons une longue prospérité à l'Harmonie des Enfants de Brioude.

CENTRE

COMMUNICATIONS AUX SOCIÉTÉS

VOEUX DE NOUVEL AN. — Le comité directeur de la Fédération musicale du Centre est heureux d'adresser à tous les présidents, directeurs et membres des sociétés de musique de notre région, ses vœux les meilleurs pour chacun d'eux et leurs familles.

Il souhaite que 1964 soit une année de prospérité pour les 159 sociétés groupées sous son fanion fédéral.

Ces vœux exprimés au début de janvier sembleront peut-être un peu tardifs lorsqu'ils paraîtront, mais ils n'en sont pas moins très sincères.

JOURNAL CONFEDERAL. — Il est rappelé que les articles à faire insérer dans le Journal Confédéral doivent être adressés, pour la région du Centre, à M. André Reula, secrétaire général, 54, Boulevard de l'Hôpital, à Vichy.

Frère de prendre bonne note que les communiqués émanant de rédacteurs anonymes ne seront pas pris en considération.

EXAMENS D'ELEVES. — Pour tous renseignements s'adresser aux vice-présidents départementaux auxquels sont données toutes directives.

Les inscriptions doivent être envoyées au plus tard le 15 mars.

MONTLUÇON

Concert de Gala par l'Orchestre Symphonique et l'Harmonie Municipale 27 novembre 1963

En venant très nombreux hier soir au concert de gala donné par l'Harmonie Municipale et l'Orchestre symphonique, sous la direction de Paul Troubat, les Montluçonnais ont une fois encore prouvé leur goût pour la musique et plus particulièrement leur attachement aux deux formations locales de brillants instrumentistes. Attachement dont ces derniers devaient se montrer dignes au plus haut point.

Il faut dire aussitôt que ce concert de Sainte-Cécile était d'une haute qualité. Chacun, par surcroît, en aura apprécié l'éclatisme, avec un choix d'œuvres célèbres ou caractéristiques de la musique italienne, espagnole, allemande et française.

Il appartenait, comme de coutume, à l'Orchestre symphonique, d'assurer le lever de rideau, en exécutant tout d'abord, le « Concerto numéro 7 en sol mineur » de Vivaldi, qui comporte trois mouvements: allegro-moderato, andantino et allegro-molto.

On connaît mieux désormais le rôle éminent (on pourrait dire, d'une importance exceptionnelle) d'Antonio Vivaldi, dont l'influence fut considérable sur toutes les formes musicales de son temps, et

plus précisément sur le concerto. Dans l'exemple qui nous était soumis, le célèbre compositeur italien fait montre de dons infiniment variés: la délicatesse de la mélodie, finement ciselée, l'élégance du style, le brlo des violons. Comment ne pas être rapidement convaincu et séduit? Une mention spéciale à M. B. Bondy, violon solo, dont le talent trouvait une occasion nouvelle de se manifester avec maestria.

De Vivaldi encore, nous allions entendre le « Concerto numéro 25 » pour flûte, hautbois et basson, qui valut à ses remarquables interprètes, MM. C. Schmitt, P. Troubat (il avait momentanément troqué la baguette pour le hautbois), et R. Paul, une véritable ovation. Les trois concertistes ont fait avec éclat étalage de leur art, nous restant avec une louable fidélité, maîtrise et sonorité, les beautés de cette partition. Qu'ils soient associés dans un même et chaleureux bravo.

Le jeune hautboïste J.-M. Camus avait ensuite l'occasion, avec l'orchestre, de confirmer son talent, récemment consacré par un premier prix, dans la « Sinfonia », de Jean-Christophe Bach, dont nous avons aimé, dans un style teinté d'italianisme, la facture attachante, les harmonies chatoyantes et légères.

L'Orchestre symphonique allait conclure par l'exécution impeccable d'une pièce charmante du musicien espagnol Antonio Arriaga (disparu en pleine gloire à 20 ans): l'ouverture de « Los Esclavos Felices ».

Pour n'être pas de Crémone, les violons d'Arriaga n'en chantent pas moins de divine manière, dans ce morceau où la finesse mélodique le dispute à la vélocité.

En seconde partie, l'Harmonie municipale se tailla à son tour un fort beau succès, pleinement justifié d'ailleurs.

L'ouverture de la « Princesse Jaune » ouvrage lyrique célèbre, de Camille Saint-Saëns, servait d'introduction colorée à une audition unanimement appréciée. Assistât, la musique de Montluçon y affirmait sa cohésion et son sens musical, en même temps qu'une belle sonorité d'ensemble qui lui valut, il y a quelques mois, à peine l'appréciation flatteuse du commandant Brun, chef de la Garde Républicaine.

Après quoi, les musiciens nous entraînèrent dans une réverie fameuse: « La voix des cloches » de Luigini.

« Le prélude du déluge », de Saint-Saëns, était une autre séquence de ce gala. L'auteur de « La danse macabre » en parfait « écrivain » français y confirme son art intelligent et combien rationnel. Sans grandiloquence mais avec une science architecturale parfaite, il excelle dans la précision descriptive et la virtuosité orchestrale. Et l'Harmonie municipale en cette exécution, devait se montrer irréprochable, nous n'aurons garde d'oublier M. Estivalet pour son intervention magistrale à la clarinette solo.

La « Danse persane » de Guiraud, orchestrateur génial, mettait un point final à ce concert: ce fut une envolée tourbillonnante dans l'harmonieux déchaînement des instruments. Au pupitre, M. Paul Troubat fut longuement applaudi.

C'était hier soir, un double hommage au musicien et au chef.

TULLE (Corrèze)

Fête de Sainte-Cécile

La toujours jeune harmonie « Les Enfants de Tulle » a fêté cette année Sainte-Cécile en trois étapes consécutives: tout d'abord une messe en musique donnée en la cathédrale de Tulle le 8 décembre, messe, à l'issue de laquelle, l'évêque de Tulle tint à offrir lui-même un vin d'honneur aux dirigeants et aux membres de la société.

Le samedi 14 décembre, le banquet traditionnel réunissait chez un traiteur réputé de la ville les dirigeants, les membres de la société et leurs amis. Tous les musiciens actifs avaient revêtu à cette occasion les magnifiques tenues acquises grâce au prêt consenti par la municipalité. Au dessert, le président Lullier remercia toutes les personnes présentes, remercia également la municipalité pour la facilité accordée pour l'achat des tenues, félicita tous les membres de la société, décorés en cours d'année: M. Dubat, chef de musique, décoré de la rosette d'officier de l'Instruction Publique, depuis déjà trois ans, mais qui n'avait jamais reçu officiellement ses insignes; ainsi que MM. Dusset, Guyot, Trullin, Louis, qui ont la médaille confédérale, et M. Richard qui a reçu la médaille des vétérans, et félicita enfin tous les membres de la société et leurs chefs, MM. Dubat pour l'harmonie et Abrassard pour la batterie, pour les progrès constatés en cours d'année, progrès dus au dévouement et à l'assiduité de chacun.

Le maire-adjoint de Tulle, félicita à son tour, chefs et dirigeants et surtout exécutants pour les résultats obtenus et fit le point de la situation, considérée du point de vue municipal.

La médaille confédérale fut ensuite remise à MM. Couderet et Eudeline, et... comme il se doit tout se termina par des chansons.

Enfin, le 18 décembre, les festivités Céciliennes se terminèrent par un concert donné, sous la direction de M. Dubat, en la salle des fêtes de Tulle, concert au cours duquel furent exécutés par l'Harmonie: « Paris - Bruxelles », l'ouverture de « Si j'étais roi », d'Adam, la suite sur « Le roi s'amuse », de Delibes, la cavatine du « Barbier de Séville » exécutée magistralement à la trompette par M. Pepy et « A travers nos provinces » de Delbecq. Mme Dubat, soprano, de la R.T.F., interpréta de sa voix ravissante, quelques pièces de son répertoire, le jeune Escourbaines, élève de clarinette de la société, exécuta assez joliment « Arabesques » de Jean-Joan et enfin une très jeune pianiste, petite-fille du trésorier de la société se tira fort honorablement des pièges sévères, (pour elle), d'une « Sonatine » de Clémenti.

En résumé, belle soirée, à l'issue de laquelle chacun se plaisait à constater la bonne qualité de l'exécution et les progrès réalisés par l'Harmonie au cours de l'année qui vient de s'écouler.

AMBERT

Dimanche 29 décembre

La Lyre Livradoise a fêté Sainte-Cécile

Le dernier dimanche de l'année 1963 a vu l'Harmonie municipale d'Ambert et la Batterie des Pupilles des Sapeurs-Pompiers fêter Sainte-Cécile. Le village ambertien tout défilé, des aubades furent simplement données devant l'Hôtel de la Sous-Préfecture, devant la demeure de M. Robert Lacroix, maire d'Ambert, et devant chez Mme Louis Bonnet, présidente de la Lyre Livradoise.

Une foule nombreuse se pressait en l'église Saint-Jean, à la messe de 10 h. 45, venue écouter l'audition de l'Harmonie, placée sous la direction de M. Albert Belin. Le concert fut totalement enregistré par Radio-Clermont Auvergne pour prendre place dans le cadre de l'émission « En avant musiques et fanfares d'Auvergne », producteur Michel Bory, prise de son Antoine Jacquot. Les œuvres suivantes furent interprétées: « L'enlèvement au Sérail » ouverture de Mozart; « Dans les steppes de l'Asie Centrale » de Bordini; « Grande Polonoise numéro 4 » de Frédéric Chopin.

Avec la Batterie des Pupilles des Sapeurs-Pompiers, chef de clique adjudant Georges Vialfond, la Lyre Livradoise enregistra à l'issue de la cérémonie religieuse: « Le passage du grand creux » pas redoublé avec trompes, de Blémant.

Cet enregistrement musical a passé sur les ondes le lundi 6 janvier, à 14 h. 25, avec les interviews de M. le maire d'Ambert, de M. Albert Belin et de l'adjudant Vialfond.

A 13 h., tous les musiciens et leurs invités se réunirent à l'Hôtel de la Gare, pour y déguster un excellent banquet. A la table d'honneur se trouvaient M. Lacroix, conseiller général, maire d'Ambert; M. Mazeyrat, adjoint-chef de gendarmerie; MM. les adjoints; Mme et M. Louis de Villard, etc...

Au dessert, M. le sous-préfet tint à se joindre aux convives.

M. Belin prit le premier la parole, après avoir remercié les autorités, il salua Mme Louis Bonnet, présidente de la Lyre qui dans quelques mois fêtera son centenaire. Puis M. Marcel Chartoire, sous-chef, procéda à la remise des récompenses aux élèves suivants: Malhaire Jean-Pierre: première mention de solfège, mention de clarinette; Chartoire Jean-Marc: première mention de solfège, deuxième mention de clarinette; Mourey Jean-Pierre: première mention de solfège, deuxième mention de saxo-alto; Boy André: première mention de solfège, deuxième mention de trompette d'harmonie; Boy Pierre, première mention de solfège, deuxième mention de saxo-alto.

Dans son allocution, M. le maire annonça que dans un prochain avenir, les musiciens de la Lyre Livradoise seraient dotés d'un uniforme.

Parmi les invités, M. le sergent-chef Krauss, sous-chef de la musique de la 25^e demi-brigade, prit la parole pour féliciter M. Belin et les musiciens pour l'excellente musique qu'ils font à Ambert. Puis M. Chausson, sous-préfet d'Ambert, tira la conclusion de cette belle journée et félicita la municipalité et la Caisse d'Epargne d'Ambert pour l'aide fournie à la Lyre Livradoise.

TRANSATOUR S.C.T.T.V. (AGENCE OFFICIELLE DE LA C.M.F.) PRESENTE POUR 1964 3 croisières de Printemps EGYPTE - GRECE - TURQUIE - RIVAGES DE LA MEDITERRANÉE 5 croisières d'Eté ISLANDE - SPITZBERG - CAP NORD ET SES FJORDS LES CAPITALES NORDIQUES - ILES DE L'ATLANTIQUE RIVAGES DE LA MEDITERRANÉE 3 croisières d'Automne TERRE SAINTE - GRECE - EGYPTE - LIBAN - CHYPRE par MT. AKROPOLIS Prix minimum : 1.050 Frs Le programme de ces magnifiques croisières est à votre disposition sur demande 34, rue de Lisbonne, PARIS-8^e - Téléphone : LAB. 83.37

BRETAGNE ET ANJOU

NANTES Union Philharmonique

Le programme que nous proposait Michel Carlier, en ce premier concert nocturne, ressemblait comme un frère à ceux des orchestres symphoniques, ce qui est une heureuse constatation. Les harmonies, qui ont été créées pour se faire entendre en plein air, leur sonorité portant mieux sous la voûte du ciel que celle des instruments à cordes, n'ont pas de littérature propre et l'on comprendrait facilement les œuvres de valeur pensées spécialement pour elles.

Longtemps, elles se sont contentées de transcriptions d'airs d'Opéra ou d'Opérettes, de qualités souvent douteuses. Cette époque est révolue et trouver à la même époque l'« Ouverture de Tannhäuser », de Richard Wagner; « Une nuit sur le mont Chauve », de Moussorgsky; le « Boléro », de Maurice Ravel, et le « Capriccio Espagnol », de Rimsky-Korsakov, prouve l'évolution heureuse du goût de l'auditoire comme la musicalité du chef et de ses musiciens qui ne se complaisent pas dans la facilité.

Ces quatre grandes œuvres, difficiles et complexes, furent interprétées sous la baguette de Michel Carlier avec la plus haute conscience, celui-ci sachant ordonner les plans, extérioriser les expositions rythmiques et sonores, comme dans ces pages admirables de Wagner, ou faire monter lentement mais inexorablement ce crescendo du « Boléro » de Ravel, si impressionnant jusqu'au dernier accord.

Mais l'attrait du soliste est toujours vivant. Deux excellents artistes se partageaient cette partie plus spectaculaire.

Depuis le début de la saison, Yvonne Rey, nouvelle pensionnaire du Théâtre Grandin, nous enchante par sa jolie voix et son charme. Elle a déployé ses qualités de musicienne accomplie et délicate; d'abord dans un air de Mozart, l'« Ariette de Così Fan tutte » et deux mélodies con-

temporaines: le délicieux « Petit Pigeon bleu », de Louis Beydts, aux harmonies subtiles, enfin « La fille aux cheveux de lin », de Marguerite Canal, puis en seconde partie, dans des airs d'opérette: « Rose-Marie », « Véronique », de Messager, « Andalouse », de Lopez, sachant même apporter dans ce dernier morceau, ce qui n'est pas chose aisée, beaucoup de distinction.

Jean Garrac est un trompettiste virtuose auquel nulle acrobatie ne fait peur, soit dans la sonate de Jean Hubeau ou la cavatine du « Barbier de Séville », de Rossini, où il vocalisa comme une vraie colorature. Au piano, Janie Moumetou fut leur partenaire idéale.

Et les accents brillants du « Capriccio Espagnol », de Rimsky-Korsakov, fresque haute en couleur, clôturèrent ce concert qui fait honneur à cette sympathique phalange et à son jeune chef.

Maurice POTE.

BRIOUDE

L'Harmonie des Enfants de Brioude a fêté la Sainte-Cécile

Pour la Sainte-Cécile 1963, bien des visages ont changé sous la casquette de l'harmonie au fil des années, mais l'Harmonie des Enfants de Brioude demeure immuable et prospère, insensible à la marche du temps, avec de nombreux et jeunes musiciens qui prennent la relève des aînés.

Dès samedi soir, nos musiciens, sous la direction de leur chef, M. Alfred Hasler, donnèrent, sous la halle au blé, un concert très réussi comportant un programme de choix, devant une bonne assistance.

PROGRAMME

- 1. « Hymne de l'Infanterie de Marine », défilé de P. Cappe; 2. « La Chanson des Nids », solistes Lomenède et Boudon à la clarinette, Puig à la petite flûte; 3. « Le Ballet d'Isoline », soliste Lomenède; 4. « Le Menuet de l'Arlesienne », solistes Puig à la flûte, Pion G., au saxo-alto; 5. « Ah! si j'étais resté combattant », marche; 6. « Violettes Impériales », solistes, Dorel, élève du Conservatoire de Clermont-Ferrand, au trombone, et Gutierrez, au bugle; 7. « Carmen », défilé de Bouchet.

Dimanche matin, le traditionnel défilé autour de ville parcourut les principales artères de notre localité.

Une aubade fut donnée devant le domicile de M. Granet-Varonne, président d'honneur de l'harmonie, ainsi qu'à l'hôpital-hospice Saint-Robert.

Au monument aux morts, le président Tissandier et le chef Hasler déposèrent une gerbe. Après quoi, une minute de silence fut observée pendant la sonnerie aux morts suivie de « La Marsillaise ».

A 12 h. 30, musiciens, personnalités et invités se réunirent au restaurant Julien où avait lieu le banquet de Sainte-Cécile.

G. Guérault (Maison fondée en 1852) 119, rue Saint-Denis PARIS-1^{er} Tél.: CEN. 47.33 Tous les insignes COUPES MEDAILLES BRELOQUES DRAPEAUX TARIF FRANCO

NOUVEAUTÉ: NOUVELLE GRANDE METHODE DE SAXOPHONE par A. Mayeur Edition-revue et considérablement augmentée par MARCEL PERRIN PROFESSEUR AU CONSERVATOIRE ALPHONSE LEDUC 175, rue Saint-Honoré, PARIS

FRANCHE-COMTÉ ET BELFORT

Compte rendu de la réunion du Comité fédéral du dimanche 6 octobre 1963, au Conservatoire de Besançon

Réunion qui s'est déroulée sous la présidence de M. Georges Vriez, en présence de MM. Lacroix, Clapolino, Paris, Vuillemin, Gros, Erard, Debrosse, Hanus, Adam, Bouvret, Pochon, Mercier, Dupont, Excusé : M. Polrot, malade.

Assistants en outre, MM. Ferruchot, Koesche et Bégy représentant la ville de Vesoul.

A 10 h. précises, stôt ouverte la séance.

M. Vriez envisage de procéder à la désignation d'un vice-président, pour le département du Doubs, en remplacement du regretté M. Bolin.

MM. les délégués du Doubs, faisant preuve d'un très bel esprit, avancent d'emblée le nom de celui qui depuis longtemps se dévoue sans compter au sein du bureau fédéral pour la cause de la musique : M. Camille Pochon. Tous les présents accueillent avec sympathie cette personnalité particulièrement compétente et très dévouée : M. Pochon est donc élu à l'unanimité vice-président fédéral. Toutes nos félicitations.

Après lecture du procès-verbal de la précédente réunion (7 octobre 1962) par M. Paris, le trésorier fédéral, M. Vuillemin rend compte de la situation financière au 31 août 1963 :

120 sociétés, cotisa fédérale 3.955,77 F., caisse de secours 5.014,72 F.

ACTIVITE CONFEDERALE ET FEDERALE

Le congrès de la Confédération musicale de France avec concours s'est déroulé à Valenciennes, les 28 et 29 juin 1963. Parmi les suggestions présentées, celle de l'Amicale des chefs et sous-chefs du pays de Montbéliard qui rejoint le point de vue de la Fédération Nord-Pas-de-Calais a été examinée ; le nombre des instituteurs titulaires sera considérablement augmenté. Ces instituteurs seraient chargés de diffuser l'enseignement musical dans les écoles publiques.

Ordre des Arts et Lettres 400 promotions individuelles auront lieu cette année ; la Confédération musicale de France continue à en demander l'augmentation. Pour l'obtention de cette distinction, les démarches sont les mêmes que précédemment pour les Palmes académiques.

L'activité de notre propre fédération a été grande, cette année, M. le président Vriez remercie tous les camarades du bureau fédéral pour leur précieuse collaboration.

Le congrès de Baume-les-Dames a été une très réussite pour laquelle il convient de féliciter sans réserve la municipalité, M. Macherey ainsi que le comité de la Fanfare municipale et son directeur, M. Bernard Patillot.

D'autres manifestations ont obtenu un excellent succès : le festival de l'Amitié, à Lavancourt, celui des « Quatre Vallées » à Arc-les-Grays et le challenge Clerc, à Hélicourt. Les municipalités sont à féliciter et aussi les animateurs : MM. Dumas, Ferial, Paris, Etienne, Venot, etc.

Le challenge Clerc a vu le triomphe de l'Union Delloise dirigée par M. Tonneller.

La réputée phalange, la Lyre Municipale Belfortaise, s'était fait entendre dans un concert de gala fort apprécié.

Congrès de Vesoul : Le congrès fédéral aura lieu dans la capitale de Haute-Saône, les 6 et 7 juin 1964, MM. Ferruchot, Koesche, Bégy, représentant la ville de Vesoul exposent les grandes lignes des réalisations qui encadreront le congrès.

Examens fédéraux : joints à ce compte rendu liste des morceaux pour les différentes divisions et calendrier des épreuves. Les candidats en supérieur B seront jugés à Belfort et Besançon à des dates fixées ultérieurement.

Jury : MM. Clapolino et Pochon, puis un troisième membre désigné par tirage au sort.

Prix Louis Schumacher : Sept candidats ont été sélectionnés qui ont fait preuve d'un remarquable niveau artistique. M. Jean-François Blondeau de l'Harmonie des Châpals, est sorti vainqueur de cette épreuve qui se disputait devant MM. Liqueña, Erard, Dormoy, Baumann, Guilot, Bouvot.

Congrès de la Confédération Musicale de France : Le secrétaire général, M. Richard Clapolino est désigné pour représenter la Fédération au congrès de Paris les 28 et 29 octobre 1963. Au retour, il rendra compte de sa mission.

Subventions départementales et communales : Les demandes de subvention ont été adressées par nos soins aux différentes municipalités. Les subventions ainsi obtenues ont été réparties aux sociétés, d'après les points acquis aux examens fédéraux.

Récompenses et assurances : MM. Gros et Pochon, responsables de ces services, demandent instamment aux correspondants des sociétés de se conformer aux circulaires. Dès octobre, les dirigeants des sociétés sont priés d'adresser à M. le président ou sous-président, les demandes d'obtention de la Médaille des Arts et Lettres.

Amicale des chefs et sous-chefs : Le bureau fédéral suit qu'il peut compter sur les responsables de cette sympathique amicale ; ils feront tout leur possible pour mener leur tâche à bien.

Questions diverses : Les articles destinés au Journal de la C.M.F. doivent parvenir avant le 10 de chaque mois au secrétaire fédéral, Richard Clapolino, qui fera suivre. M. Vriez demande un effort en faveur du Journal C.M.F. M. le président, d'autre part, recommande de ne pas oublier la quête au profit de la caisse de secours, banquet de Sainte-Cécile, sortie annuelle, etc., constituant des circonstances particulièrement propices.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h. 15.

Le président fédéral,
G. VRIEZ.

Le secrétaire général,
Richard CLAPOLINO.

En revenant du Concours de Musique d'Europe N° 1 de Remiremont, le chef de la Batterie-Fanfare de Beaulieu (Doubs) est happé et déchiqueté par un train

BEAULIEU. — Après la brillante exhibition de la fanfare de Beaulieu-Mandouré, à la finale du groupe Est du concours « Bonjour M. le Maire », à Remiremont, un cruel accident vient d'endeuiller cette société musicale sur le chemin du retour. L'autobus qui assurait le transport de la société stoppa au passage à niveau de Lure.

M. Armand Patois, chef de la section clique, descendit de l'autobus et s'engagea au moment précis où un express arrivait. Déchiqueté et traîné sur plusieurs dizaines de mètres, il fut tué sur le coup.

M. Armand Patois, âgé de 36 ans, très connu à Beaulieu, était un dévoué sociétaire. Ses talents musicaux lui firent prendre la direction de la section clique.

En 8 jours, la fanfare a donc perdu deux de ses membres, la semaine passée, c'est M. Negele qui trouvait la mort dans un accident, alors qu'il circulait à vélo à Valentigney.

En signe de deuil, le comité de la fanfare a décidé d'annuler son traditionnel banquet annuel qui devait avoir lieu samedi.

Les obsèques de M. Armand Patois ont eu lieu en présence d'une foule nombreuse et émue.

La fanfare de Beaulieu, la population de la localité et de nombreuses personnalités du monde de la musique avaient tenu à rendre un dernier hommage à celui qui fut non seulement le chef de la clique, mais aussi un camarade sympathique et un excellent boute-en-train.

Dirigée par son chef, M. Chanteroy, l'harmonie qui précédait le convoi mortuaire, accompagna son chef clairon en exécutant une marche funèbre « Le Trépas ». A côté des drapeaux de la classe et de l'harmonie, on reconnaît M. Girardot, maire ; MM. Erard, secrétaire de la Fédération musicale de Franche-Comté et du Territoire et président de l'Amicale des chefs et sous-chefs du « Pays de Montbéliard » ; Guyot-Jeanin, président de la fanfare ; M. Mathiot, chef à Pont-de-Roide, représentant sa fanfare ainsi que de nombreux représentants de fanfares et harmonies environnantes.

Les brigades de gendarmerie de Valentigney et d'Andincourt étaient aussi représentées.

Au cimetière, après les prières du curé de la paroisse, M. Guyot-Jeanin, profondément ému, retraça la vie de M. Patois, qui était entré à l'harmonie en 1948 et dirigeait la clique. M. Erard fit l'éloge du disparu et adressa un suprême hommage au musicien.

A la famille de M. Patois, nous renouvelons nos sincères condoléances.

Sainte-Cécile à l'harmonie Peugeot

L'année musicale 1963 fut particulièrement fructueuse pour les musiciens de l'Harmonie des Automobiles Peugeot. En effet, après plusieurs déplacements, dont nous notons en particulier le concours international d'Aix-les-Bains, où ils décrochèrent un premier prix et furent classés en excellence, et la magnifique sortie à Kirchheim près de Stuttgart (Allemagne), cette belle phalange qui groupe 120 musiciens se devait d'honorer Sainte-Cécile par un concert remarquable pour le choix des œuvres et leur exécution.

Dirigée depuis 1950 par M. Wauthy, chef de musique, capitaine de la Légion Étrangère le répertoire très éclectique de l'Harmonie s'enrichit chaque année. En effet, après avoir monté différents œuvres telles que la « Rapsodie Norvégienne de Lalo », « L'ouverture d'Obéron », « Le ballet des deux pigeons » de Messager, « Les impressions d'Italie » de Charpentier, « Le premier concerto pour clarinette » de Weber « Le ballet d'Étienne Marcel » de Saint-Saëns, ainsi que la « Première symphonie » du même auteur, « Les Goyescas de Granados », etc... M. Wauthy donna le meilleur de lui-même et nous permit d'apprécier à l'occasion de ce concert la magnifique ouverture de « Ramuntcho » de G. Pierné, ainsi que les « Scènes alsaciennes » de Massenet.

Par ailleurs, nous savons que l'Harmonie prépare ses concerts pour 1964, où nous aurons sans doute le plaisir d'entendre la très célèbre ouverture du « Roi d'Ys » de Lalo, ce qui est tout à l'honneur des musiciens et de leur chef.

A l'issue du concert, un grand banquet fut servi dans les vastes locaux du Cercle Hôtel Peugeot. M. Ravello, dynamique président de l'Harmonie félicita les membres de sa Société et remit à 18 musiciens des récompenses fédérales et confédérales fort bien méritées.

Le dernier toast porté et le dîner pris fin, quelques musiciens dynamiques prirent en charge le programme de réjouissances et installèrent l'orchestre qui anima la soirée jusqu'à vers les « 4 h. du matin ».

S.A.R.L. GERMAIN

156, rue du Faubourg St-Martin
PARIS-10^e Téléph. Nord 20.29

Spécialités de CHEMISES
d'UNIFORMES

NYLON POPELINE

ET

de PANTALONS de TOILE

HAUTES-PYRÉNÉES

Compte-rendu de l'assemblée générale du 10 Novembre 1963

La Fédération départementale des Sociétés Musicales Populaires des Hautes-Pyrénées a tenu son assemblée générale statutaire annuelle le 10 novembre 1963, à 9 h., dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Tarbes, sous la présidence de M. René Gullhalmenc, président fédéral.

Étaient présents les membres du bureau fédéral : MM. Albert Joly, président d'honneur ; Louis Gachassin, vice-président ; Yvan Souptes, vice-président ; Armand Sagnes, secrétaire fédéral ; Eugène Toujas, trésorier fédéral ; Pierre Bruno, trésorier fédéral adjoint ; Charles Dubernet, Jack Le Bourgeois, René Bos, Jean Duclos, André Gaillard, membres.

Le président ayant déclaré la séance ouverte, le secrétaire fait l'appel des sociétés présentes ou représentées :

Harmonie Municipale de Tarbes, délégué M. Le Bourgeois ; Mandolinata de Tarbes, délégué M. Dubernet ; Eolienne de Tarbes, délégué M. Sagnes ; Troubadours Montagnards de Tarbes (absents) ; Chanteurs Pyrénéens de Tarbes, délégué M. Tapie ; Symphonie Tarbaise, délégué M. Cheyssac ; Lyre Tarbaise, délégué M. Gaillard ; La Vallante de Tarbes, délégué M. Jacquerey ; Fanfare Municipale de Tarbes, délégué M. Moumin ; Harmonie Bagnérise, délégué M. Gachassin ; Chanteurs Montagnards de Bagnères, délégué M. Verrin ; Danseurs des deux ponts de Bagnères, délégué M. Peyrouy ; Rappel Bagnérise (absent) ; Philharmonique de Trie-sur-Baïse, délégué M. Gray ; Chorale d'Aurellhan, délégué M. Bruno ; Accord-Club d'Aurellhan, délégué M. Gray ; Indépendance de Vie-Bigorro, délégué M. Sagnes ; Lutins Viquols (excusés) ; Les Enfants de Maubourquet, délégué M. Dumestre ; Union Chorale de Manhourquet, délégué M. Joly ; Union Musicale de Santous, délégué M. Dupuy ; Union Musicale de Lourdes, délégué M. Duclos ; Chanteurs Montagnards de Lourdes, délégué M. Martinez ; Cantayès Derra Bigorro d'Ossun, délégué M. Dubernet ; Chorale Arleles d'Argeles, délégué M. Bègue ; Union Musicale de Pierrefitte (absente) ; Harmonie de Castelnaud Rivière-Basse, délégué M. le Docteur Despouey ; Les Enfants de Maubourquet (absents) ; Harmonie de Labatut-Rivière (absente) ; Chanteurs du Plateau de Lannemezan, délégué M. Bos ; Hôpital Psychiatrique de Lannemezan (excusé) ; Andréssienne d'Andrest, délégué M. Souptes ; Les Marguerites de Rabastens (excusés).

Des amis musiciens, membres des sociétés fédérées, assistaient comme auditeurs à cette assemblée.

La presse régionale était également représentée.

DEMANDE D'ADHESION

A l'unanimité des membres présents, la nouvelle société l'Amicale Musicale et Artistique de Tarbes (Chorale enfantine) est agréée en sein de la Fédération.

RAPPORT DU SECRETAIRE FEDERAL

M. Sagnes, secrétaire fédéral demande à l'assemblée de considérer son rapport comme un compte rendu administratif car le rapport moral sera très largement abordé au cours de l'allocation du président fédéral M. Gullhalmenc.

I. — Cotisation fédérale : La cotisation fédérale est due obligatoirement par toutes les sociétés fédérées. Son montant de 15 F comprend la cotisation fédérale, confédérale et l'abonnement au journal confédéral d'un membre de la société, en principe le président. Il importe donc, que le nom, prénom et adresse de la personne qui doit bénéficier de l'abonnement soit adressé au trésorier fédéral avec le montant de la cotisation. Les sociétés qui n'ont pas encore versé leur cotisation sont invitées à régulariser leur situation par un virement au C.C.F. 1730.43 Toulouse. Fédération Départementale des Sociétés Musicales Populaires des Hautes-Pyrénées. Mentionner sur le talon du mandat : Cotisation année... Société... et nom du bénéficiaire de l'abonnement au journal confédéral.

II. — Bureaux des Sociétés. Le secrétaire demande aux présidents des sociétés qu'ils aient l'extrême obligation de faire parvenir au secrétaire fédéral après l'assemblée générale annuelle de leur groupement, la liste des membres composant leur bureau en mentionnant tout particulièrement le nom et l'adresse de la personne chargée de recevoir la correspondance. Cette façon de faire facilitera la tâche du secrétaire et ainsi le courrier sera sûrement transmis à son destinataire. Le questionnaire administratif joint à cette circulaire devra être retourné au secrétaire fédéral après avoir été, au préalable, dûment rempli. Le secrétaire rappelle également que le courrier ne doit jamais rester sans réponse de la part des sociétés si ces dernières sont invitées à en donner une.

III. — Journal confédéral. Le secrétaire demande aux responsables des sociétés de faire abonner le plus grand nombre possible de leurs membres au Journal Confédéral. Ils seront ainsi en mesure de se rendre compte du travail accompli par la Confédération sur le plan national et ils connaîtront également les activités des autres fédérations. Ce journal est très intéressant et apprécié par toutes les fédérations internationales. Les articles techniques qu'il contient sont utiles à tous.

Afin de faciliter ces abonnements, le secrétaire demande au membre responsable de la société d'établir une liste collective sur l'imprimé joint à cette circulaire. Cette liste, une fois complétée sera transmise à M. le président de la C.M.F., 121, rue La Fayette, Paris, accompagnée du montant des abonnements.

IV. — Assurances. M. Souptes, va établir une circulaire spéciale. Le secrétaire fait ressortir les très graves dangers qu'encourent les dirigeants et responsables des sociétés, si un ou plusieurs membres de leur groupement causent un accident ou sont accidentés eux-mêmes lorsqu'ils sont en service commandé : répétitions, concerts, etc... Il invite les dirigeants à assurer les membres de leurs sociétés et également les élèves des cours de solfège le mieux possible.

M. le Dr Despouey, président délégué de l'Harmonie de Castelnaud R.B. demande

que quelques questions soient notamment définies avec la C.M.F.

M. Boisse, de la Chorale d'Aurellhan, demande que toutes les sociétés fédérées, sans exception, soient obligatoirement assurées et bien assurées, soit à la C.M.F. soit à une compagnie d'assurances. Tous les ans un contrôle rigoureux devra être fait par la Fédération.

La commission des assurances prendra toutes dispositions utiles concernant ces différentes questions.

V. — Récompenses. Une circulaire spéciale traitant de cette question va être établie par la commission des récompenses.

VI. — Presse. Une circulaire va être établie par la commission responsable.

VII. — Journée du Musicien. M. Sagnes émet le vœu, que la Fédération, à l'instar des Prisonniers de Guerre, organise une sortie annuelle qui serait la journée du musicien et de sa famille.

Le principe est adopté par l'assemblée et l'étude de l'organisation sera faite par le bureau fédéral.

VIII. — Secrétariat. Sur proposition du président adoptée par l'assemblée le fonctionnement du secrétariat fédéral sera assuré par trois membres : 1 secrétaire général et 2 secrétaires adjoints.

RAPPORT DU TRESORIER FEDERAL

M. Toujas, trésorier fédéral présente le rapport financier pour l'année 1963. Le bilan avait été d'ailleurs affiché avant l'assemblée générale. L'assemblée donne quitus au trésorier.

Le président félicite le trésorier pour son exposé aussi détaillé que précis.

Compte rendu des examens fédéraux 1963. Rapporteur : M. Gachassin, vice-président. — Bien succès des examens fédéraux 1963. 400 élèves dont 212 pourvus d'un instrument ont été présentés par l'Union Musicale de Lourdes, les Chanteurs du Plateau, l'Harmonie Bagnérise, La Chorale d'Aurellhan, L'Andréssienne, les Enfants de Castelnaud R.B., la Mandolinata de Tarbes, la Philharmonique de Trie-sur-Baïse.

Tous les éducateurs sont à féliciter pour l'effort qu'ils ont fait au point de vue niveau musical.

Il est à souhaiter que les sociétés qui présenteront des élèves aux examens fédéraux de 1964 soient plus nombreuses.

Compte rendu du congrès d'hiver 1963. Rapporteur : M. Souptes, vice-président.

M. Souptes fait un très large compte rendu du congrès d'hiver dont le procès-verbal intégral paraîtra dans le journal de la Confédération Musicale de France de Janvier 1964.

ALLOCATION DU PRESIDENT FEDERAL

Monsieur le Conseiller Général, Messieurs, Chers amis,

C'est toujours un plaisir pour moi de retrouver mes amis, représentants et membres des sociétés de notre Fédération, prêts à affronter une nouvelle année de travail et de dévouement pour la musique, et pour l'éducation musicale de notre belle jeunesse.

Je suis heureux en particulier de signaler l'exemple donné par la société de Castelnaud-Rivière-Basse. Le directeur de cette société, M. Froute, a dû quitter son poste pour des raisons professionnelles. Le président, M. le Dr Despouey, a aussitôt alerté un jeune professeur, M. Lafforgue pour assurer la direction de la société. Il est à souhaiter que, suivant cet exemple, les responsables des sociétés musicales prévoient l'avenir en faisant suivre des stages de la C.M.F. à certains jeunes intéressants qui pourront être appelés à assurer un remplacement ou une direction.

Le vice-président Souptes, dans son compte rendu du congrès 1963, vous a donné toutes indications utiles concernant ces stages et le bureau fédéral se tiendra à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Je salue amicalement la nouvelle société « l'Amicale Musicale et Artistique de Tarbes » (chorale enfantine) dont les éléments seront en majeure partie des enfants de familles rapatriées d'Algérie.

Je rends un nouvel hommage à tous les pionniers dont l'action, le plus souvent désintéressée, permet à nos sociétés, non seulement de continuer à vivre pour le plaisir et la détente de tous, mais d'envisager l'avenir avec confiance grâce à l'émulation qu'ils savent créer parmi les jeunes.

La musique, le chant, la danse, ces merveilleux dérivatifs font partie, avec les autres arts, de la culture générale indispensable à l'équilibre humain. Un élan de cœur, un violon d'Ingres qui permettent aux adultes d'oublier pendant quelques heures les soucis et les vicissitudes de l'existence et aux jeunes de s'élever, l'affirmer leurs sentiments tout en se désolant agréablement entre leurs devoirs et leurs leçons scolaires.

Pour les exécutants, une impression de bien-être après une bonne répétition ou un bon concert.

Pour les chefs, un concert réussi après tant de soucis et d'inquiétudes est une satisfaction morale exceptionnelle.

Pour les éducateurs, des larmes perlent au bord des cils en écoutant un élève sérieux formé par eux.

Pour tous les organisateurs de concerts ou de festivals, une récompense sans prix devant une réussite.

Pour tous enfin, la satisfaction d'un devoir accompli, librement consenti pour servir un noble idéal.

Ceci, mes amis, c'est notre petite fleur bleue, le besoin que nous avons de nous extérioriser sainement et spirituellement, que nous devons conserver jusqu'à la fin de nos jours. C'est la source de nos joies les plus pures.

Il est un slogan qui dit que les musiciens en particulier, sont très turbulents... Comment en serait-il autrement puisque, malheureusement, trop souvent il se trouve des personnes qui ne pensent qu'à les critiquer ou lieu de les aider et de les comprendre.

Nos musiciens des sociétés populaires apportent leur dévouement, leurs connaissances, et surtout leur cœur et leur amour de la jeunesse ; ceci tout simplement et au service de tous.

Je pense qu'ils ont droit, de par leurs sentiments, à une considération méritée et à une amicale compréhension.

La musique populaire, qui porte bien son nom, a ceci de particulier qu'elle permet à des masses de se joindre à une fête quelle qu'elle soit. Sans musique nulle fête n'est attrayante, je dirai même davantage, sans ce pigment musical et folklorique, une manifestation paraît triste.

La musique populaire est trop souvent critiquée et en particulier par quelques musiciens égoïstes qui feraient mieux de se rendre utile à la société en général, qu'à mettre leur talent souvent discutabile au service de leur seul profit matériel. Il y a une nette différence entre ceux qui servent la musique et ceux qui se servent de la musique.

Ne pensez pas, mes amis, que cette diatribe soit mal intentionnée, mais il est des vérités qui quelques fois sont bonnes à dire.

Il est vrai que pour un musicien, l'audition de nos grands orchestres nationaux est un véritable régal du cœur, des sens et de l'âme. Il est encore vrai que lorsqu'un musicien a eu le bonheur de pouvoir faire de sérieuses études et de parvenir à un certain niveau musical, il est heureux de faire partie d'un quatuor, d'un quintette ou orchestre symphonique dans lequel, en compagnie d'éléments de valeur, il peut participer à la préparation et à l'exécution de belles œuvres musicales. C'est sa plus grande joie. Mais cela veut-il dire que ce musicien doit vivre en circuit fermé ? Non, il doit mettre son talent au service des sociétés musicales si modestes soient-elles, car il doit savoir que la majorité des véritables artistes ont débuté avec un professeur de province et fait leurs premiers exercices de musique d'ensemble au sein d'une modeste société musicale populaire : ils s'en souviennent avec reconnaissance.

S'il n'existait pas des directeurs de sociétés et éducateurs pour commencer, dans leur petite commune, à intéresser les élèves, les Conservatoires et écoles nationales de musique seraient-ils suffisamment nombreux pour recueillir les milliers de jeunes que la musique attire ?

Quelles sont les municipalités qui pourraient offrir un orchestre de trente professionnels pour jouer la « Marsillaise » ? donner des concerts et être présents à toutes les manifestations locales qui sans musique paraîtraient bien ternes ?

Aussi, nous nous devons de remercier ou plutôt de féliciter les municipalités qui encouragent leur société musicale locale et les cours de musique assurés par elle.

Allons, Messieurs, regardons la réalité en face, soyons honnêtes, intelligents et compréhensifs.

Il faut de tout pour faire un monde, de petits et de grands musiciens qui ont été petits avant d'atteindre la taille, fonction de leurs dons et de leur travail.

La musique populaire n'est-elle pas la pépinière où l'on prélève les meilleurs pour les envoyer parfaire leurs études dans les conservatoires ?

Des artistes éminents, des inspecteurs des Beaux-Arts, des directeurs d'Ecoles Nationales de Musique, comprennent ces vérités et nous encouragent à faire de notre mieux, mais également à mettre tout en œuvre pour mieux faire.

En toute objectivité, je me dois de dire qu'effectivement nous devons tâcher de mieux faire. Il y a très longtemps que je dis que nous nous devons de tout faire pour élever le niveau musical de nos sociétés. S'il y a des sociétés que se meurent faute d'avoir formé des jeunes, il y en a d'autres qui pourraient élever leur niveau.

Comment ? Tout simplement en considérant la fédération de musique populaire comme une grande famille au sein de laquelle tous doivent s'entraider, sans préférence ni faux amour-propre. Nous avons de la chance d'avoir dans notre département une Ecole Nationale de Musique avec des spécialistes. Il ne manque heureusement pas de musiciens compétents et dévoués. Sachons faire appel à eux et les intéresser à former de meilleurs pupilles. Tous, vous devez avoir à cœur de former ou de faire former de meilleurs élèves.

Je représente, au moins pour le moment, une des fédérations les plus agissantes de France, en particulier en ce qui concerne l'union de toutes les sociétés concrétisées par des examens fédéraux qui ont créé une saine émulation parmi les anciens et les jeunes.

Je serais encore plus heureux qu'une meilleure organisation technique et l'utilisation des ressources de notre fédération nous permettent d'arriver à des résultats plus sensibles. Ceci nous amène à une question d'actualité. La création et le développement de cours de musique dans les communes du département ou plutôt la création de cours de musique qui engloberaient plusieurs communes voisines.

Il y a énormément de jeunes qui aiment la musique et désirent l'apprendre, mais ils sont hélas, trop éloignés des centres. Nous avons tout ce qu'il faut avec l'aide et la collaboration de l'Ecole Nationale de Musique de Tarbes pour fournir à ces communes des professeurs itinérants, d'abord de solfège, ensuite d'instruments et de chorales.

Les professeurs peuvent être pris parmi les lauréats de l'Ecole de Musique, après stages à l'Ecole ou stages de la C.M.F. ; des examens fédéraux et confédéraux.

Les élèves formés par eux prendraient ensuite place sur les rangs d'une société locale ou de la société la plus voisine. Les meilleurs éléments seraient dirigés pour étude moyenne et supérieure vers l'Ecole Nationale de Musique.

Nous serons appelés, en accord avec la C.M.F., à fédérer ces cours à condition qu'ils soient également constitués et à l'exception des cours strictement particuliers.

Je dois bien préciser qu'avant de fournir des professeurs ou moniteurs nous nous assurerons que les directeurs des sociétés voisines n'auront pas le temps matériel d'assurer ces cours eux-mêmes, car notre raison d'être principale est de nous occuper d'abord des sociétés musicales existantes et de leurs cours de musique.

L'éducation artistique des jeunes doit être un de nos principaux buts. Ceci dit, je résumerai succinctement notre activité 1963.

Dus examens fédéraux avec un nombre croissant d'élèves : 400 dont 212 déjà pourvus d'un instrument.

Tous les éducateurs sont à féliciter pour l'effort qu'ils ont fait au point de vue niveau musical.

Un festival exceptionnel avec deux harmonies fédérales en progrès grâce à l'assistance et au travail des musiciens et de leurs chefs. Un ensemble choral qui se verra d'être bien meilleur si certains n'é-

talent pas aussi négligés. Il faut que tout le monde comprenne que le jour du Festival fédéral est le jour de la fête de la musique départementale et l'occasion de faire entendre à tous le bon travail fait au sein de nos sociétés. Les concerts devaient se rendre compte que leur attitude est de la pure incorrection vis à vis de leurs camarades qui viennent de loin assurer les répétitions générales.

Félicitations aux ensembles d'accordéons, aux sociétés folkloriques et aux Lutins Vicquois.

Une seule fausse note. Certains éléments de fanfare ont compromis par leur manque de répétition et il faut le dire une incorrection regrettable, le bon travail de leurs camarades.

Compliments chaleureux à M. le maire de Lantemesan, président du conseil général des Hautes-Pyrénées et aux Sociétés organisatrices qui avaient parfaitement préparé ce douzième festival : Chanteurs du Plateau et l'Harmonie de l'Hôpital Psychiatrique.

Nous allons organiser en mai 1964 le treizième festival à Tarbes. Il faut et il est indispensable que toutes les sociétés se mettent d'ores et déjà au travail et qu'elles soient toutes prêtes et présentes. La date étant connue bien à l'avance, c'est un point d'honneur pour chacune d'elles de ne pas prendre d'engagement par ailleurs ce jour-là.

Je ne saurais terminer cette allocution sans remercier encore une fois, ceux qui nous comprennent et nous aident :

- M. le Préfet des Hautes-Pyrénées ;
- Le Conseil Général des Hautes-Pyrénées ;
- M. l'Inspecteur départemental à la Jeunesse et aux Sports ;
- M. l'Inspecteur d'Académie ;
- M. le Directeur de l'Ecole Nationale de Musique et les Professeurs qui s'intéressent à nos formations ;
- M. le Directeur du groupe scolaire Victor-Hugo ;
- La presse locale et régionale.

Tous au travail et encore merci aux chefs et exécutants qui nous permettent de réaliser une si belle œuvre.

ALLOCATION DE M. LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE

Messieurs, Je n'ai pas voulu cette année, laisser passer votre réunion générale sans venir vous saluer et vous dire combien l'appréciation et honore à la fois votre action au sein de cette fédération.

J'ai suivi très attentivement vos activités, M. le président Guilhaumenc vous le dira. Elle est, cette action, de conséquence et le directeur de l'Ecole Nationale de Musique ne peut ce s'en réjouir. Les résultats aux examens fédéraux sont probants comme ceux obtenus sur le plan national qui sont de valeur et indiscutables.

L'intérêt réel, et j'en parlais il y a trois jours avec M. l'Administrateur des Affaires culturelles, qui semble prendre les pouvoirs publics en ce qui concerne le dilettantisme en matière musicale, la vie même de vos sociétés, ne saurait échapper à ceux qui ont la charge d'entretenir parmi vous cet élan artistique, mieux peut-être, cette flamme qui dispense la lumière de l'enthousiasme qui vous anime. Il est un fait concret. Il y a du nouveau en ce sens et vous ne sauriez assez vous en réjouir.

La pensée première et fort judicieuse de M. le Ministre des Affaires Culturelles est de donner « libre cours » à un courant nouveau, celui de l'éducation artistique des « masses », de donner les moyens d'étendre à tous cette éducation et de coopérer à ce relèvement souhaitable pour une action commune. Que les écoles nationales d'art, musique ou arts picturaux, ne soient plus ce qu'elles avaient tendance à admettre, des tours d'ivoire où l'on dispensait « au compte-gouttes » en enseignement supérieur de qualité, mais trop souvent inaccessible de par le jeu regrettable des effectifs à maintenir et à ne pas dépasser.

Si nos conservatoires de province (46 pour tout le territoire, ce qui est dérisoire et notoirement insuffisant) restent des écoles spécialisées où l'on tend à maintenir une tradition exemplaire de l'art qui nous préoccupe, il n'en reste pas moins vrai que par leur exemple, ils se doivent de s'intéresser tout particulièrement à l'existence de ces « noyaux musicaux » satellites efficaces et pépinières d'où sortiraient des élites qui auront la charge de former et de mener à « Par-nasse » de la virtuosité.

Je crois fermement à cette coopération qui, tout en vous laissant la plus totale liberté pour mener vos affaires à bien et gérer les destinées heureuses de vos groupements, n'en restera pas moins hautement bénéfique quant au plan technique. Je conclurai en souhaitant à la Fédération, à vos sociétés et à vos familles en particulier, tout le bonheur possible et de nouvelles joies artistiques.

La nouvelle société « l'Amicale Musicale et Artistique de Tarbes » (chorale enfantine) ayant été agréée au sein de la Fédération, son président M. Attard, vient remercier très chaleureusement les membres présents.

Renouvellement du bureau fédéral (1/3 renouvelable). Avant de passer à voté, le président demande que le nombre des membres du bureau soit porté à 14 donc 2 membres de plus.

Sont élus : MM. Guilhaumenc, Toujas, Le Bourgeois, Gallard (tiers renouvelable) et Bajac, Cambra, nouveaux membres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h. Un repas fraternel clôture cette assemblée générale 1963.

Le secrétaire fédéral, Armand SAGNE.



LOIRE ET HAUTE-LOIRE

ROANNE

L'Harmonie fête sa Sainte-Cécile

Sainte-Cécile était l'honneur dimanche 1er décembre 1963, avec l'Harmonie de Roanne, qui a rendu à la patronne des musiciens un très bel hommage.

Selon la tradition, une subside aux pensionnaires des Petites Soeurs des Pauvres, qui se virent également remettre quelques friandises, puis par les rues Jean-Jaurès, Alsace-Lorraine et Mulsant, les musiciens se rendirent à l'église Sainte-Anne. Au cours de l'office, à 10 h. 30, et sous la direction de M. André Dechelette, fut interprété un programme minutieusement préparé. Après les premiers échos du « Prélude de Lohengrin », de Wagner, les accents romantiques du premier mouvement de la « Symphonie inachevée », de Schubert, prirent une belle envolée sous les voûtes de la nef. Douceur et demi-teintes colorèrent alors de fort belles nuances l'adagio du « Sextour pour instruments à vent », de Beethoven. Après l'entracte des « Erinnyes », de Massenet, les accords vigoureux du final de la « Cinquième symphonie » ponctuèrent la sortie des fidèles.

Toujours en défilant, les musiciens gagnèrent l'Hôtel de l'Ancre où fut servi un repas de cent trente-cinq couverts.

A la table d'honneur avaient pris place MM. Ronzier, président ; Brun, secrétaire général de la Sous-Préfecture ; Colombat, conseiller municipal, représentant le maire, et les membres du bureau de l'harmonie.

A l'heure des allocutions, le président Ronzier se vit remettre par M. Brun la médaille d'honneur des sociétés musicales de France, récompense décernée pour trente et une années passées au service de la musique, en qualité d'instrumentiste, de vice-président et de président.

Le chef André Dechelette fut ensuite remercié pour l'essor qu'il a su redonner à la société, ainsi que le chef de clique Lapendry. Tous deux furent également félicités pour leur succès au concours de Vierzon.

Prisrent successivement la parole : MM. Ronzier, président ; Brun, secrétaire général de la Sous-Préfecture ; Colombat, conseiller municipal ; Marius Dumas, vice-président du comité roannais des Sociétés musicales, trésorier de la Fédération musicale de la Loire et de la Haute-Loire ; Dechelette, directeur de l'harmonie ; Bouttet et Lavolzey, vice-président. Tous se réjouirent de l'excellente forme de la société, développant le même thème au gré de leur fonction ou de leur inspiration. Lecture fut également donnée d'une lettre du commandant Laty, ancien directeur qui, bien qu'éloigné de Roanne, ne manque jamais de se replonger chaque année dans cette atmosphère de joyeuse Sainte Cécile.

Avant que la parole ne soit donnée aux chanteurs, diverses médailles et récompenses furent remises :

Diplôme des 15 ans : MM. Masson, Diat, Rome.

Médaille des 20 ans (gouvernement) : MM. Vergely, Laboure, Chevillard, Bardon, Compigne, Follot, Latour, Piazza.

Médaille de la Fédération de la Loire (25 ans) : M. Duthy.

Médaille de la Confédération de France (30 ans) : MM. Tretrop, Marcoz, Dumont, Chabert, Labedz, Minard, Lavaud, Schupp, Lapeyre.

Médaille de la Confédération de France (40 ans) : MM. Lautruchampallé (à titre posthume), Lavoisey R., Moussière L., Desailles H., Chabot G., Poncez, Donnadieu, Blanc, Dessalles F., Francières.

Egalement huit élèves furent primés à la suite du concours de la Fédération de la Loire et Haute-Loire de fin d'année. Ce sont MM. Bardon, deuxième prix solfège, deuxième mention saxophone ; Brassard, troisième prix solfège, premier accessit clarinette ; Bessette, première mention solfège, première mention trompette ; Bonnetain Pierre, première mention solfège, première mention clarinette ; Guingand, première mention solfège, deuxième mention saxophone ; Bargoin, deuxième mention solfège, deuxième mention clarinette ; Brunet, deuxième mention saxophone ; Bonnetain Bernard, deuxième mention solfège.

La journée se termina par une sauterie réunissant membres honoraires, membres actifs et leurs familles, dans les salons de l'Hôtel de l'Ancre.

SAINT-ETIENNE

Décidément, la voie musicale de l'Harmonie du P.L.M. croise souvent celle de la chorale des « Amis Réunis ». Pour le meilleur. L'une et l'autre de ces sociétés... toutes deux sociétés d'excellence... déjà liées par une solide amitié et un président commun, M. Jean Rouchon, ont, une fois de plus, conjugué sur la gamme leurs bonnes volontés. Cela s'est passé en un récital donné le

dimanche 15 décembre, à 15 h. 30, en l'église Saint-Louis, en l'honneur de Sainte-Cécile.

Du côté « harmonie », qui a ouvert et clôturé les débats, quatre-vingt dix exécutants, sous la direction du chef Barrelon, plus les vingt de la clique, nous entendîmes : « Ouverture du Freischütz », de C.M. Weber ; « Chant Funéraire », de Fauré ; « Chant d'Espoir », de Cl. Laly, « Je n'ai que mon âme à offrir », de V. de Dobussy ; « Mélodie pour cor », de V. Gardner (cor solo) ; G. Durand ; « Rédemption » (soûme symphonique), de C. Franck ; « Marche Consulaire », de J. Furgeot (avec tambours et clairons de la clique).

Dirigé par M. Cl. Touche, la chorale « Les Amis Réunis », une des rares chorales uniquement « hommes » existant encore... était intégrée avec beaucoup de bonheur dans le récital. Ont été interprétés successivement : « Le Miracle », de A. Naudier ; « Prière du Vieux Mineur », de Cl. Touche ; « Pater de la France », de G. Rupis (par M. Viot) ; « Jalouse Nuit », de L. de Rillé ; « Amen », de Fauré (par M. Grolet) ; « Gloria », de Cl. Touche.

Deux sociétés, mais un seul cœur et un excellent concert.

FIRMINY

M. André DEFOUR succède à M. Henri BURLAT à la direction de l'Avenir Musical

C'est près de 100 convives qui ont fêté joyeusement la Sainte-Cécile, en compagnie de l'Avenir Musical.

Dans l'allocution qu'il a prononcée au cours du repas, le président, M. Rapatel, a tout d'abord remercié les personnalités présentes, les membres de la société, le chef, M. Henri Burlat, le sous-chef, M. Pétrus Defour, les membres du conseil d'administration, les professeurs de l'école de musique, et tous ceux qui se dévouent pour la bonne marche de la société. Il rappela le souvenir de M. Maxime Oranier, décédé en 1962 et de Mme Portafaix. Puis il continua en ces termes :

« Notre chef, Henri Burlat, nous a demandé, pour cause de santé, de bien vouloir l'autoriser à interrompre son activité de chef. Croyez que notre conseil d'administration et moi-même avons beaucoup insisté auprès de lui pour qu'il continue à assumer sa lourde tâche. Mais nous avons dû accepter sa démission.

« Henri Burlat entre à l'Avenir Musical comme sous-chef en 1924, devient chef en 1929, et remplace le très regretté M. Granier. Grâce à son infatigable dévouement et son conduit brillamment l'Avenir Musical à de nombreux concours d'où il a ramené les plus hautes récompenses : Alger en 1935, Tunis en 1938, Narbonne en 1950 et plus près de nous, Le Coteau, Château-neuf-Thalmory, Lyon et cette année Chauraffalles. De ce dernier concours qui groupait 32 sociétés, l'Avenir Musical obtint : un premier prix d'exécution, morceaux imposés et morceaux choisis, félicitations au directeur, Coupe de l'Association des anciens élèves de l'Ecole publique et de l'Œuvre de l'Enfance. Prix ascendant, notre société est classée deuxième division, première section.

« Chef de grand talent, très aimé de tous ses musiciens, par sa modestie et sa courtoisie, son caractère droit et intègre, son dévouement constant lui valent la confiance de tous. Merci pour tout ce qu'il a fait pour l'Avenir Musical, merci à Mme Burlat qui a su supporter avec bonne humeur l'absence de son mari pendant qu'il se consacrait à sa société. Bien entendu, M. Burlat quitte aujourd'hui la baguette, mais il reste membre supérieur du conseil et conseiller technique de la société. M. Henri Burlat vous voudrez bien, en récompense de votre dévouement, accepter le réfrigérateur que vous offrez à vous et à Mme Burlat, tous les membres de l'Avenir Musical. »

Un jeune chef, dynamique, que nous intriguons aujourd'hui, a bien voulu accepter de prendre la direction. Il s'agit de notre ami André Defour.

André Defour a 32 ans. Sociétaire depuis 1944, a obtenu un premier prix de trombone à l'unanimité, du Conservatoire de Saint-Etienne en 1955. Directeur adjoint de l'Avenir depuis 1961, directeur de la Rubannière de Saint-Just-Malmont depuis 1958, André Defour, tout jeune chef, a déjà donné des preuves de son talent. Il a affronté cette année avec la Société musicale de Saint-Just-Malmont, le concours de Chauraffalles et a obtenu les félicitations du jury avec prix ascendant pour sa société. André Defour, au nom de tous les membres de la société et en mon nom personnel, je vous remercie et vous félicite d'avoir accepté cette lourde charge. Nous comptons tous, vos qualités de musicien et votre dévouement, vous nous en avez donné la preuve à maintes occasions.

M. Henri Burlat adressa de bien vifs remerciements, évoqua le souvenir de Louis Bastet et rappela les débuts de la société dont le local était alors à Pont-Chaney ; il donna ses derniers conseils de chef avant de conclure ainsi : « Je reprends ma place dans le rang avec la volonté d'être un bon sociétaire. »

« Je m'efforcerai de faire vivre et de développer la société », déclara M. André Defour, qui souligna l'importance d'avoir de jeunes adeptes et donna ses premières consignes de chef.

Après la remise à M. Rapatel de la médaille d'honneur de la Confédération musicale de France, par M. Rouchon, vice-président de la Fédération régionale, M. François Chapelon, vice-président, s'adressa en ces termes à M. Rapatel :

« Mon cher président, tous les sociétaires que je représente en ce moment sont heureux et fiers d'enregistrer la gratitude de notre Fédération qui vous décerne cette distinction nouvellement créée et ceci en reconnaissance de vos patients efforts au sein de la société, mais aussi à votre intégrité et à toutes les vertus civiques dont vous donnez à tous un si noble exemple. J'apporte ici hautement le témoignage peu commun dans notre grande famille musicale, que le président Rapatel jouit de l'estime incontestée de tous ses amis.

Nous savons que c'est dans la satisfaction des services rendus que vous trouvez la plus belle des récompenses et nous sommes heureux de l'occasion qui nous est offerte de dresser nos compliments, nos vœux et surtout l'expression de notre gratitude ; et nous tenons à vous en remercier publiquement.

Je pourrais m'étendre sur toutes les vertus que vous pratiquez dans notre société votre autorité toujours souriante bâte sur un dévouement constant, sur une droiture totale, sur le plaisir qui consiste à se donner sans recherche de la reconnaissance. Je ne veux pas trop faire souffrir votre modestie que je sais particulièrement sensible, cependant en un jour comme celui-ci, je me devais de le souligner, afin que pour la plupart d'entre nous, cet exemple serve de leçon. Je me fais donc l'interprète de tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont pu apprécier vos mérites et qui prenant part à votre joie ont tenu à vous renouveler les sentiments que nous ressentons à votre égard et vous remettre ce petit geste (une magnifique pendule), en souvenir de notre reconnaissance. Nous souhaitons qu'elle ne marque que des heures heureuses pour M. et Mme Rapatel, ainsi que pour sa famille que nous associons à nos sentiments d'amitié.

M. Claudius Petit, maire, ancien ministre, félicita à la fois le président, l'ancien et le nouveau directeurs et tous les membres d'avoir créé au sein de l'Avenir Musical une solidarité, une amitié, comme l'on en trouve que rarement.

M. le docteur Forge, maire de Saint-Paul-en-Cornillon, clôt la série des discours. Il partage les sentiments exprimés par M. Claudius Petit, relève avec plaisir le dialogue clair qui s'est établi entre le chef sortant et son successeur, et termine ainsi : « Vous nous avez fait un immense plaisir en choisissant notre commune et c'est de grand cœur que nous vous avons reçus. »

CHEFS DE MUSIQUE
pour vos FANIONS
ECUSSONS - BRASSARDS
BRASSARDS
Attributs brodés mains
métier suisse

LES BRODEURS Réunis
84, rue des Archives, PARIS-3e
C.C.P. 76132 - Tél. ARC. 62.50
se recommander du journal

MIDI

NARBONNE

La Lyre Narbonnaise fête la Sainte-Cécile
Un fâcheux contre temps n'a pas permis à la Lyre Narbonnaise de donner le dimanche 15 décembre 1963, son concert public à l'occasion de la Sainte-Cécile.

Son distingué et dévoué chef, M. André Sarzi, vice-président de la Fédération des Sociétés musicales du Midi, avait dû s'absenter. Cependant si le concert musical a été remis à une date ultérieure, il était difficile au dernier moment de décommander l'hôtelier chargé de servir le traditionnel repas.

La fête de la Sainte-Cécile eut donc lieu et elle se déroula uniquement au restaurant.

M. Moureaux, trésorier-adjoint de la Fédération du Midi, et président de la Lyre, présidait cette cérémonie entouré de M. Alary, conseiller municipal ; Mme et M. Raymond Rivet, président, d'honneur, du doyen M. Chavernac, de MM. Marcel Authié, vice-président ; Junca, trésorier ; Fabregat, secrétaire, etc. Au dessert, M. Moureaux se fit un devoir et un plaisir de présenter ses remerciements au représentant de la municipalité, puis regrettant l'absence de M. Sarzi, il forma les vœux de l'assistance pour son rapide et complet rétablissement, de même il assura de la sympathie de la Lyre Narbonnaise, M. Sénégas, président de la Fédération des Sociétés musicales du Midi, que son grand âge a empêché d'assister à ces agapes fraternelles.

M. Moureaux se plut d'autre part à rendre hommage aux musiciens narbonnais et couronnaires fraternellement unis et qui collaborent en liaison étroite, pour leur assiduité aux répétitions.

Après lui, M. André Alary apporta le salut de la municipalité et ce fut ensuite au tour de M. Rivet qui ne rate aucune occasion d'exprimer son amitié à ses anciens « poulaillers » et son désir le plus cher pour les succès de la Lyre.

La parole fut ensuite donnée aux chanteurs et aux fins diseurs et cette partie récréative animée par les joyeux Paul, Honoré, Garel et Cie, termina dans l' euphorie générale cette belle journée de la Sainte-Cécile.

Deuil à la Lyre Narbonnaise

Trois jours après le repas traditionnel de la Lyre Narbonnaise, notre ami et sympathique clarinetiste Raoul Vaugouey est décédé subitement terrassé par une crise cardiaque, à 60 ans.

Vaugouey était un rapatrié d'Algérie, aussitôt après son arrivée d'Oran, il s'était inscrit parmi les musiciens de la Lyre. Bon camarade, excellent musicien, il ne laisse que des regrets auprès de tous les musiciens de la Lyre. Une marobie les musiciens de la Lyre. Une marobie funèbre conduisit sa dépouille à l'église Saint-Paul et après la cérémonie, la Lyre exécuta la « Mort d'Anso ». En cette triste circonstance nous présentons à Mme Vaugouey, mère, ainsi qu'à son épouse et ses deux filles, nos bien sincères condoléances.

LIMOUX

Harmonie Municipale
Nous apprenons qu'à l'occasion de la Sainte-Cécile, qui fut fêtée dans une grande ambiance, nos vaillants musiciens ont offert à la population de Limoux une belle subside. Bravo, les musiciens de Limoux, vous êtes, ce matin-là, plaisir à votre amicale population.

TREBES

Concert musical
Pour ouvrir les festivités de la Noël, la brillante harmonie « Les Amis Réunis » a donné un beau concert sous la direction de son jeune et distingué chef René Cadrés. Un programme de goût fut très bien exécuté qui fit les délices de tous les mélomanes trebéens. Félicitations à cette vieille harmonie qui, une fois encore, a intéressé les amateurs de musique populaire.

POUR VOS CONCERTS
ASSUREZ-VOUS LE CONCOURS
du
Quatuor Instrumental de Paris
Ensemble VOLANT - PANEL



Pour tous renseignements :
Janine VOLANT PANEL, 46, rue de Londres, PARIS-8e
Téléphone : EUROPE 32-86

REPARATIONS
REMISE A NEUF
DE TOUTS INSTRUMENTS
CUIVRE BOIS
Nickelage - Argenture - Vernis
FABRICATION - OCCASIONS
ARTISAN SPECIALE
R. MAZERAU
28, rue N.-D. de Lorette, PARIS-9e
Fournisseur de la Cité République

NORMANDIE

BAYEUX

La Sainte-Cécile des musiciens bayeusains

Tout à tour la Musique municipale et l'Union symphonique : même président, M. Roudil, même chef, M. Baudot, ont donné deux magnifiques concerts. Dimanche 17 novembre, la Musique municipale a d'abord fait entendre, à la messe, des œuvres de Wagner, Massenet, Messager et Baudot. L'après-midi, devant un auditoire choisi, elle a présenté, avec bonheur, Fantaisie sur « Tannhäuser », sélection sur le ballet de « Sylvia », le ballet d'opéra « Isolde », « Danse Bressane », de F. Casadesu, « Inquiétudes », Intermezzo de M. Baudot (première audition) et « Petite ballade à 5 Temps ». Divertissement de M. Baudot (autre première audition) pour un groupe réduit de tous instruments à vent et percussion... Le programme se portait en exergue la belle phrase ci-après : « Le progrès n'est pas qu'il y ait plus de Mozart, mais plus de gens capables d'aimer et de jouer Mozart ».

Dimanche 1er décembre, c'est l'Union symphonique qui, à la messe, a présenté des œuvres de Grétry, J.-S. Bach, Haendel, Schubert. Le mercredi 4 décembre, en soirée, régal avec Ouverture « Les Noces de Figaro », « Menuet du Beuf », « Menuet du Bourgeois gentilhomme », « Valse Triste », de Sibélius, « Dans le Jardin d'un Monastère », « Fantaisie sur les Aïres populaires », de V. Scotto et « Islas Canarias », marche typique espagnole, de Tarridas. Le programme affichait, lui aussi, une délicieuse poésie : « La vertu est une musique et la vie du sage une harmonie ».

FALAISE

Renforcée de ses amis de Soumont-Potigny, Saint-Pierre-sur-Dives, la Musique municipale a donné un très joli concert dans les salons de l'Hôtel de Ville, devant un public nombreux et enthousiaste. Une marche de Maquet « Brazza » débuta suivie d'une sélection sur « l'Arlesienne » dans laquelle M. Thenron détailla délicatement, le « Menuet » pour flûte. Se succédèrent une sélection de « Lakmé » (solistes : MM. Thibaut et Debons), une jolie fantaisie à variations pour saxo alto « Papillon », de Bouillon exécutée brillamment par le jeune Grenat, falaisien, actuellement élève à l'École normale de Caen et au Conservatoire de cette ville et, un finale « Villars », marche de Ailler. En présence de M. Anne, M. Robman, conseiller général, maire de Falaise, salua l'assistance, remercia M. Lemaitre, chef des musiciens. Une parole amable spéciale à l'adresse de M. Lhotellier, sous-chef, doyen de la musique (78 ans), directeur d'école honoraire et professeur de solfège aux nombreux élèves auxquels furent remis les diplômes des récompenses; des épreuves fédérales annuelles.

LISIEUX

L'Harmonie municipale, sous la direction de son chef André Petit, trésorier-adjoint de la Fédération, a donné le programme ecclésiastique ci-après : « Egmont », « Symphonie » (premier mouvement) de Paul Fauchet, œuvre délicate trop peu connue, Réverie et Marche militaire française de la « Suite Algérienne », « Taras-Boulba » (chez les Cosaques), l'Entracte Symphonique de « Messidor », et l'Ouverture de « Patrie », de Bizet. Quelques jours plus tard elle s'est fait entendre à l'église dans une reprise « d'Egmont », de « Messidor », morceaux de circonstance ou sont venus s'ajouter l'Intermezzo de « Cavalleria Rusticana » et avec le concours de la Batterie « Fanfare l'Avant-Garde » une marche américaine.

Triomphal succès de l'Orchestre Symphonique

Succédant à la Musique municipale sur la scène du Théâtre, c'est le « Grand Orchestre », sous la direction autorisée de M. Muckensturm, directeur de l'école de musique, qui vient d'ajouter un magnifique fleuron à son blason. Après un travail sérieux (on le devine) le programme ci-après a été applaudi comme il se devait. En lever de rideau, la délicate « Petite partition » « Siegfried Idyll », pleine de douceur et de multiples permutations harmoniques, puis le « 5^e Concerto en la majeur », pour violon et orchestre, de Mozart, dont toute la délicate fraîcheur a été soulignée sous l'archet de M. Plassart, premier prix de Conservatoire à Caen, instituteur lexovien détaché par l'enseignement musical dans les C.E.G. locaux.

La seconde partie était consacrée à Weber, incarnation dans toute son ampleur, du romantisme allemand où se mêlent toujours la tendresse, la violence, la magie... et la virtuosité des interprètes. Dans le « Konzertstück » Concerto du Croisé) exprimant, selon la légende inspiratrice, séparation, plainte, retour à la joie, Mme Josette Muckensturm, prix d'excellence du Conservatoire de Nancy, élève actuelle, pour son perfectionnement, de Maître Pierre Sancan, a affirmé, à l'égal de son mari qu'elle est une « grande pianiste ». Sachant que Weber, pianiste virtuose était doté d'une main pouvant frapper des 12... on a apprécié, d'avantage, le talent de « la soliste » qui sait se jouer — sans apparence d'efforts — des difficultés techniques dont ce « plat de résistance » est hérissé. En apothéose, l'ouverture d'« Oberon », dernier triomphe du compositeur, mort à 40 ans, six semaines après la création de l'œuvre à Londres en 1826. Très belle soirée dont les artisans ont reçu d'enthousiastes et encourageantes ovations. Un dernier mot : le présentateur était le très documenté M. Anne, président de la Fédération, exécutant à la Musique municipale et à l'Orchestre toujours à la recherche des caractéristiques particulières à chaque œuvre du programme.

PONT L'ÉVÈQUE

Sous la direction de son nouveau chef M. Morel, l'Harmonie municipale s'est fait entendre à la messe dans : « Entrée Solennelle » de Stellan; extraits de « l'Arlesienne »; « Andante et menuetto » de « Don Juan »; « Prière » exécutée de Labole; « Marche d'Aida ». L'après-midi, sous le marcher couvert, devant un public qui peut être considéré, se substituant par ses « chaleureux » applaudissements à l'incandescence du temps (il faisait -30 !), la phalange a donné les œuvres ci-après : « Les Roses » d'O. Métra; « La perle du Lac » de Del-

becq; « Au royaume de Bacchus » de Delbecq; « Fantaisie moderne » de R. Bourbon et des extraits de « Violettes impériales ». Bravo et bon courage !

VIRE

A l'occasion de la traditionnelle fête de Sainte-Cécile, la Musique Municipale, sous l'expertise direction de son dévoué directeur, M. Doussé, a charmé les Virois en premier lieu en faisant entendre en concert : Ouverture de « Joseph », « Prélude » de Rachmaninoff, « Le roi d'amuse », « Dans les bois » (fantaisie avec cors de Pihet), « Burchart de Comines » fantaisie descriptive de Guilleminet, et enfin « Sur un marché de Schumann », « Vellée de l'ange gardien » de G. Pierné, « Deux préludes » de J.-S. Bach, Les entractes de « Déjanire » et « Deux marches » de Lullu (transcription Loup).

Audition d'autant plus remarquable en tous points que sur l'effectif de la société 85 pour cent sont des jeunes, tous élèves de M. Doussé. Signalons à la louange de ce « mordus » qu'un de ses « grands » est entré au conservatoire de Versailles (saxo) et qu'un second, le jeune Muyille, fils du sous-directeur et chef de la Batterie, vient d'être admis au Conservatoire National Supérieur de Paris, dans la classe de tuba.

Personnalités présentes : M. le Sous-Préfet, M. le député Halbout, M. le Maire conseiller général Lechenal, M. Foubert, le dynamisme président inamovible, M. Anne, etc...

BERNAY

Nous apprenons avec plaisir que le palmarès 1963 du Grand prix national du Disque récompense M. Jean Lamy, directeur de l'École municipale de musique dans la sélection Arts et Lettres. En effet, il a enregistré pour la firme Voleis un disque intitulé « Pièces en Concert », de J.-P. Rameau. Les deux autres interprètes sont : Huguette Dreyfus au clavecin et Christian Lardé à la flûte; M. Jean Lamy joue dans cet enregistrement, de la viole de gambe. Il s'agit d'un instrument très en vogue au XVIII^e siècle, ancêtre du violoncelle, qui comporte sept cordes. La sonorité de la viole de gambe est très belle et cet instrument est toujours accompagné d'un clavecin.

M. Lamy, qui est plus connu comme violoncelliste, instrument qu'il joue aux concerts Padeloup et à la Garde Républicaine, est pourtant le meilleur joueur de viole de gambe en France, et sans doute même en Europe.

Signalons que la qualité artistique et technique du disque enregistré par M. Lamy est exceptionnelle et que ce disque est passé sur les antennes de la radio nationale.

M. Lamy a reçu sa haute récompense à l'Hôtel de Ville de Paris.

PERRIERS-SUR-ANDELLE

Nécrologie. — M. Folliot, quatre jours après la messe de Sainte-Cécile, a succombé à une crise cardiaque. La « Fanfare Libre » perdit en lui un chef aimé qui, pendant 40 ans, s'est dévoué à la cause de la musique.

Né en 1890, combattant de la guerre 1914-18, tour à tour sur les fronts de France et d'Orient, M. Folliot était titulaire de la Médaille Militaire et de la Croix de Guerre. A ces décorations, majeures s'ajoutent les récompenses fédérales-confédérales et la croix de Chevalier des Palmes académiques.

Ses obsèques ont revêtu un faste de sympathie à l'adresse de sa famille si brutalement éprouvée et au seul de sa tombe « à la Fanfare » renforcée d'amis voisins, lui a adressé un adieu suprême. Toutes nos condoléances.

ROUEN

Sous la direction de son nouveau et distingué chef, M. Pollin, la musique municipale vient de célébrer Sainte-Cécile. A la messe : « Judex », Intermezzo de « l'Arlesienne », « Dernier sommeil de la Vierge » de Massenet et « Marche pontificale » de Gounod, artistiquement exécutés. Au banquet traditionnel qui suivit, plusieurs discours furent prononcés, et un hommage rendu aux défunts : Paul Hervieu, René Roussel, André Hatay.

M. Pollin remercia le conseil d'administration ainsi que ses deux sous-chefs qui l'ont admirablement secondé dans sa nouvelle tâche. Puis il parla de ce point commun qui unit tous les musiciens : faire de la bonne musique et établir un équilibre indispensable grâce à la qualité de l'enseignement donné au Conservatoire national de Rouen. Ainsi, on peut espérer bientôt un contingent intéressant de jeunes musiciens qui seront heureux de travailler et d'interpréter de la belle musique d'harmonie. A ce sujet, le docteur Rambert dit que la municipalité ne pouvait qu'aider et encourager dans ce sens la Musique municipale. Pierre Fant conclut par un acrostiche dont lui seul a le secret, dédié au chef Henri-René Pollin. Ces vers finals apportèrent l'enthousiasme à cette Sainte-Cécile 1963, placée sous le signe de la bonne humeur.

NOGENT-LE-ROUEN

L'Harmonie municipale vient d'organiser un gala d'opérette en présentant à la salle des fêtes « Les 28 jours de Clairette », l'opérette-vaudeville bien connue avec le

concours de la Compagnie Marcel Gabillet de Mans. C'est notre ami Lucien Blin qui dirigeait l'orchestre. Ce fut un immense succès : deux salles comblées. Cet ensemble fort bien équilibré joue au Mans et rayonne quelques lieues à la ronde : C'est toujours M. Blin qui tient la baguette... et « le plateau » bien en mains ! Bravo !

SAINT-REMY-SUR-AVRE

L'Harmonie Municipale vient de fêter Sainte-Cécile : pour ce faire, au cours d'un concert, sous la direction de son nouveau chef, M. Mohler, elle a fait entendre « Marche de la Légion » (répétiteur de la batterie, M. Fontaine) « Récital Aznavour » (Rochefort, Ce bon vieux temps, Beaujolais-Gaîté) « Les trois valses ». Ces morceaux encadrant un spectacle d'opérette « Démasquez-vous » avec le concours du Cercle Comédia d'Elbeuf. L'ensemble enthousiasma l'assistance nombreuse. M. Mohler remercia le public au nom des musiciens, offrit un superbe fauteuil à M. Levitre, le précédent directeur qui, pendant de longues années dirigea la société. Il n'est pas inutile de souligner que malgré ses 75 ans M. Levitre assiste à toutes les répétitions montrant ainsi un bel exemple d'assiduité qui l'honore et dont il doit être félicité.

FLERS

La journée du 17 novembre avait été choisie par les musiciens de l'Harmonie Municipale et de l'Orchestre Symphonique réunis sous la direction de leur chef, M. Bon, pour fêter leur Sainte patronne, Sainte-Cécile.

Au cours d'une messe, les musiciens ont interprété plusieurs morceaux parmi lesquels : « Le psaume 150 » de César Franck; une marche de Grieg « Sigurd Josalfar »; un extrait de « Cavalleria Rusticana », de Mascagni, et une « Romance » de M. Bon.

L'après-midi, les musiciens se sont rassemblés sur la scène de la salle de la Petite A pour un concert public, devenu traditionnel en cette fête de Sainte-Cécile. Ce fut d'ailleurs à un concert de haute qualité qu'il fut donné de participer.

Présenté par M. Georges Laisné, le programme, outre la marche de Grieg, comportait les morceaux suivants : « Idylle Bretonne », de Pillevestre; « Sur un Marché Fersan », de Ketelbey, par l'Harmonie municipale.

L'Orchestre Symphonique interpréta tour à tour deux compositions de M. Bon « Sérénade » et « Romance ».

Fais tous les musiciens se sont réunis pour le morceau final « Dans les steppes de l'Asie Centrale ».

Puis les musiciens laissèrent la place aux élèves pour leur non moins traditionnelle audition où ils ont interprété des œuvres de Schubert, Beethoven et Mozart.

Enfin, 15 élèves accordéonistes, sous la direction de Mme Walter, ont donné un concert.

Tous ces jeunes élèves ont été largement applaudis par un public enthousiaste.

Après l'audition des élèves eut lieu la remise des diplômes remportés aux examens de la Fédération.

Depuis plusieurs années, M. Bon a réussi la formule heureuse d'un groupe Harmonie-Symphonique, d'un bon orchestre et d'une harmonie de moyenne force et réalise un groupe instrumental de 65 exécutants aux moyens plus étendus, à la sonorité plus chaude, mais qui exige de la part du musicien d'harmonie une grande justesse et une souplesse auxquelles il n'est pas souvent habitué, en somme, de la bonne musique et du bon travail dont tout le monde n'aura qu'à se féliciter.

ORNE ET CALVADOS

L'AIGLE

A l'occasion du tirage de la tombola de la Quinzaine Commerciale l'Harmonie municipale a renouvelé par son dynamique directeur, M. J. Potier, a donné le programme complexe ci-après :

« La Marche des mousés » de Farigoul; « Messidor » (entracte symphonique) de A. Bruneau, clarinette solo : M. Durand; « For Ever » marche, de Ed. Roethlisberger; « Hymne de l'Infanterie de Marine » de Paul Cappé; « Titus » (ouverture de Mozart); « 1900 ! Joyeuse époque » fantaisie de Delbecq, trombone solo : M. Soursas, cornet solo : M. Louis; « Marche américaine » de Sousa; « Télé parade » (not pourri sur les indicatifs de la R.T.F.) à l'accordéon : M. Léo Brindeau; « Old Man River » (fantaisie) de Kern; « Jam Session Story » (fantaisie jazz) de John Doring; « Alsace et Lorraine ».

Une affluence, due plutôt à l'intérêt porté au tirage de nombreux lots a été pendant ovationné, à juste titre, chef et exécutants. Profitant de cette manifestation, la société, après avoir exécuté un morceau de lecture à vue, hors programme, bien entendu, (l'Adieu de Beethoven) a été classée en troisième division première section, par MM. Anne, Angot et Lemaire. Au cours d'un entracte, en présence de personnalités algonaises, le député-maire, le président de l'Harmonie, le président de l'Union Commerciale, de nombreux édiles, etc..., M. Anne, en quelques mots, félicita chaleureusement M. Potier de ses efforts et surtout de présenter de nombreux élèves aux épreuves fédérales.

En compagnie de M. Angot, vice-président général, il a remis à M. Soursas, directeur de C.E.G., les médailles de la Fédération et de la C.M.F. pour 34 années de services en soulignant que le répondant appartenait à une génération qui, au sortir de l'École Normale, produisait des maîtres « Complets »...

OUEST

BEAUVOIR-SUR-NIORT

Fête de la Sainte-Cécile

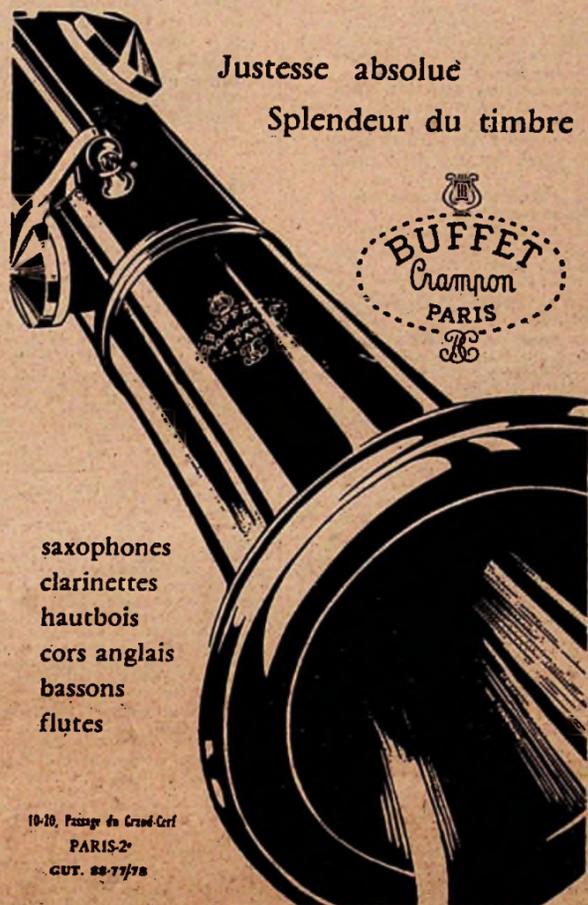
C'est le dimanche 24 novembre 1963 que l'Union musicale de Beauvoir-sur-Niort a fêté sa patronne Sainte Cécile.

A 10 h. 30, grand-messe en musique avec le concours de la chorale paroissiale. L'Union musicale, sous la direction de son chef, M. Maximin Juin, se fit entendre dans les morceaux suivants : « Suite Gothique », de Boëllmann (Prélude et menuet); « Marche religieuse d'Alceste », de Glück; « Trio », de Beethoven, par trois saxophonistes de talent : M. Gréard (saxo soprano), M. Baraton (saxo alto), M. Brunet (saxo ténor); « La Mort d'Ase », de Grieg; « La

Coupo Santo », de Saboly (arrangement de Fabius Bressi); « L'Apothéose », de Berlioz.

C'est grâce à l'amabilité de l'Harmonie d'Oppède (Vaucluse) qu'il nous a été possible de faire retentir la « Coupo Santo » sous les voûtes de l'église de Beauvoir; cet hymne provençal a été écouté avec beaucoup de ferveur. Nous remercions particulièrement M. Robert Marius, chef de l'Harmonie Oppédoise, et M. Fabius Bressi pour son excellent arrangement et son extrême gentillesse.

A l'issue de la messe, au cours d'un vin d'honneur, M. Marcel Brillault, maire de Beauvoir, et M. Thomas, chef de l'Harmonie de Niort, décorèrent douze musiciens : onze médailles de la Confédération musicale de France, et une médaille des Vétérans. Après une brève allocution du Dr Maneyrol, président de l'Union musicale, un repas amical à l'Hôtel Juin réunit jeunes et vieux en ce jour de Sainte Cécile.



saxophones
clarinettes
hautbois
cors anglais
bassons
flûtes

10-10, Passage de Grand-Cerf
PARIS-2
GUT. 28-77/78

SARTHE ET MAYENNE

SARTHE ET MAYENNE

Concert dédié à la mémoire du Président Yokel

Dimanche 1er décembre 1963, à 15 h., dans l'attrayante salle des concerts du Mans, l'Harmonie des Chemins de Fer, sous la direction de son nouveau chef, M. Daniel Hureau, secrétaire général de la F.M.S.M., a donné un magnifique concert en hommage à son fondateur M. Octave Yokel, président d'honneur de la Fédération Musicale S. et M., décédé le 29 mars 1962.

Pour la première fois, devant un public de choix, M. Hureau assumait la direction d'une formation de grande classe. Par sa direction souple, sensible, élégante, sans mouvements désordonnés, qu'il ajoutent rien à la perfection d'une exécution, il se montra à la hauteur de la délicate succession que lui abandonna M. Robert Launay, professeur au conservatoire du Mans. Il sut de ce fait conquérir la sympathie du public.

Contrairement à ce que nous déplorons trop souvent, la salle des Concerts était comble. Les auditeurs n'eurent d'ailleurs pas à le regretter. Parmi les personnalités nous avons remarqué : M. Péraudeau, président de la F.M.S.M. et Madame; M. Yokel, fils du défunt et Madame; M. Duffay, vice-président de l'Harmonie, directeur de l'école d'apprentissage des Chemins de Fer, représentant M. Raguil, président; M. Le Brus, vice-président de l'Harmonie, chef de dépôt principal et Madame; M. La porte, luthier, son fils, secrétaire adjoint de la Fédération et Madame; M. Niesse-ron, directeur de la musique de Loué, membre du comité directeur de la F.M.S.M. et Madame.

Nous avons également remarqué un certain nombre de présidents, de directeurs et de membres des sociétés fédérées du département.

Le concert, étant donné la circonstance, offrait un programme judicieusement choisi.

Il débuta par l'ouverture de « Calife de Bagdad » de Boëllmann. Cette œuvre particulièrement attrayante fut interprétée avec beaucoup de sensibilité et fut acclamée par le public.

Vint ensuite « Le pavane pour un Infante défunt » de M. Ravel. Cette œuvre douce et poignante fut, elle aussi interprétée avec les sentiments qu'elle inspire et M. Claude Hunault, premier prix de cor du conservatoire du Mans sut donner la vibrante émotion que sait traduire avec bonheur son bel instrument.

La troisième œuvre interprétée fut la splendide mais difficile marche funèbre de la « Symphonie héroïque » de Van Beethoven.

En souvenir de M. Yokel, qu'il vénérait comme un père, M. Robert Launay, ancien directeur de la société, tint à diriger lui-même cette œuvre majestueuse qui fut écoutée religieusement.

M. Péraudeau, président de la F.M.S.M. prit ensuite la parole pour manifester sa gratitude à M. Launay, souhaiter la bienvenue à M. Hureau et retracer, en termes émouvants, la vie exemplaire du président défunt.

Après l'entracte, le concert se poursuivit par le « Concerto pour trombone et orchestre d'harmonie » de Rimsky-Korsakov, transcription de D. Dondayne, interprété en première audition au Mans. Pour interpréter cette brillante mais difficile page musicale, il fallait un instrumentiste au talent exceptionnel. M. Robert Launay tint ce rôle. Avec le talent que nous lui connaissons il sut, tant par la virtuosité que dans les phrases nobles, tirer partie de toutes les ressources de son noble instrument.

Enfin, le concert se termina par l'immortelle « Arlesienne » de Bizet (prélude, menuetto, adagio, menuet, carillon).

M. Bignon, saxophone alto, fut remarquable dans le prélude. Il en fut de même du très jeune Michel Besson, premier prix de flûte du conservatoire du Mans, qui sut donner à son interprétation toute la grâce qu'impose l'adorable menuet de G. Bizet.

En résumé : excellent concert, œuvre pieuse, public de choix. Telle est l'impression qui ressort du premier concert hivernal de l'Harmonie des Chemins de Fer, qui sonna en sûr, n'a pas fini de nous charmer.

DISCOURS

DE M. LE PRÉSIDENT PÉRAUDEAU EN HOMMAGE A M. YOKEL

Au moment où M. Launay, par suite de ses nombreuses activités auxquelles sa santé ne résisterait pas, a décidé de remettre la direction de l'Harmonie des Chemins de Fer entre des mains plus jeunes, j'ai tenu au nom de la F.M.S.M. qu'il a si bien servie et en mon nom personnel, à lui exprimer nos regrets et aussi lui témoigner publiquement notre gratitude pour avoir, en accord avec M. Yokel, constitué en 1952, puis dirigé pendant 11 ans, avec le courage et le talent que nous lui connaissons, cette belle phalange d'amateurs dont il a fait une des meilleures formations de l'Ouest.

A nos regrets se mêle cependant la satisfaction de voir la direction de l'Harmonie assurée par notre collaborateur et ami M. Daniel Hureau, secrétaire général de la F.M.S.M. C'est un homme jeune, actif, fanatique de la musique et qui ne manque pas de talent. Avec lui, qui n'a pas craint d'affronter une aussi redoutable succession, nous sommes persuadés que l'Harmonie des Chemins de Fer conservera sa grande forme pour le plaisir des

TOUT CE QUI CONCERNE

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPÉCIALISTE

UNIFORMES REGNARD

Ets. PIQUET: 30, rue de Lisbonne - PARIS VIII^e - Laborde 34-00

LA TENUE DE DRAP A PARTIR DE 165 Frs

mélomanes du Mans et de la région. Il sera d'ailleurs puissamment encouragé par l'actuel président de la société, M. Raguy dont nous connaissons le dévouement et la haute courtoisie, il en est de même de MM. les vice-présidents, par M. Launay, qui n'abandonne pas l'Harmonie et qui restera un conseiller discret et précoce enfin par les sociétaires qui mettront un point d'honneur à fréquenter assidûment une société musicale qu'il serait grand dommage de voir pérorer et puis s'éteindre.

Avant de remettre définitivement la baguette à son successeur, M. Launay, dans un élan de ferveur, a voulu que ce concert soit un hommage à M. Yokel, décédé à l'âge de 89 ans, le 29 mars 1962, qui fut le fondateur, puis pendant de longues années le président et l'animateur précieux de l'Harmonie. Il a tenu, dans un geste qui l'honore, diriger lui-même la splendide marche funèbre de la « Symphonie héroïque », de Van Beethoven.

A mon tour, j'ai considéré qu'il était du devoir de l'actuel président de la F.M.S.M. de se joindre à l'Harmonie des Chemins de Fer et d'évoquer (oh ! bien modestement) la vie exemplaire de son prédécesseur ; vie qui fut toute de labeur, d'honnêteté et de souriante bonté.

Né le 3 mars 1873, à Fleury-en-Valleée, dans l'Yonne, ainsi je crois d'une famille de 7 enfants, qui tous se sont distingués dans l'existence, M. Yokel, reçut une éducation bienvieillante, mais ferme qui fit de lui un travailleur et un honnête homme. En 1893, il entra à l'Ecole Normale d'Orléans, puis pendant dix années, exerça comme instituteur adjoint à Briare-Fatay et Orléans.

La situation, à cette époque, était plus que modeste. Considérant qu'il pouvait mieux faire, M. Yokel en 1903 affronta le concours de surveillance sur les Chemins de Fer. Il réussit brillamment et en 1904 il fut affecté au Mans, où il prit sa retraite en 1938 après avoir accompli une brillante et utile carrière qu'il n'est pas dans mon rôle de retracer aujourd'hui.

Homme d'action et homme de bien, M. Yokel, après sa mise à la retraite, se consacra à de nombreuses activités. Il fut sur le plan local, président de la société d'entraide de la Légion d'Honneur, secrétaire de la Caisse d'Epargne du Mans, administrateur du Bureau de Bienfaisance. Sur le plan musical, son activité ne fut pas moindre. M. Yokel, dès son bas âge se montra particulièrement bien doué. Il apprit très jeune les premiers éléments du solfège. En 1880, il commença l'étude de l'orgue puis plus tard il apprit le violon et la flûte qui fut son instrument préféré. Dès l'Ecole Normale et parvint où il passa. M. Yokel eut pour la propagation de l'art musical. Au Mans, en 1931, il fonda l'Harmonie des Chemins de Fer dont il fut le président actif jusqu'en 1957. Il institua et dirigea dans les locaux de la gare S.N.C.F. des cours de solfège et d'instruments, lesquels pendant de nombreuses années formèrent des éléments destinés à renforcer nos sociétés populaires. En plus de cela, sans relâche, il organisa des concerts, des séances théâtrales, des expositions, des voyages et insuffla sa foi à tous ceux qui l'approchaient.

En 1946, après la Libération, il fut élu président de la F.M.S.M. C'est à cette époque que j'eus la faveur de le connaître et de le seconder pour reconstruire la Fédération qui avait été en sommeil pendant l'occupation allemande. Pendant 10 années j'ai pu apprendre à le connaître et à l'aimer. Pendant 10 années, jusqu'à ce que ses forces le trahissent, nous avons œuvré, coude-à-coude, nous complétant l'un et l'autre et nous avons eu la satisfaction de faire de la Fédération musicale de la Sarthe à laquelle vint se joindre en 1950 celle de la Mayenne, une des plus belles fédérations régionales de France.

Homme d'action et de haute culture, M. Yokel n'en était pas moins un homme de cœur qui savait se pencher sur tous les besoins, sur toutes les infortunes. Les services qu'il a rendus ne se comptent pas et son nom reste vénéré par de nombreuses personnes.

Cet homme sensible, à l'esprit réaliste, se doublait d'un artiste. Compositeur à l'occasion, il créa à 19 ans une œuvre pleine de fraîcheur « Graziella » qui lui valut en 1892 un diplôme d'honneur lors d'un grand concours de composition musicale. Nlu ne savait, mieux que lui, paraître un arrangement, apprécier une belle page, en découvrir les faiblesses, en admirer les beautés. Nul mieux que lui, savait analyser une œuvre destinée à être interprétée devant le public.

Puissamment secondé par Mme Yokel, admiré par ses enfants dont il parlait avec émotion et devant lesquels nous nous inclinons aujourd'hui, M. Yokel, pendant sa longue existence put poursuivre avec sérénité ses nombreuses et fructueuses activités.

Officier de la Légion d'honneur à titre militaire, Croix de guerre 1914-18, officier de l'Education nationale, Chevalier du Mérite Social, chevalier de la Couronne de Belgique, M. Yokel était un homme qui faisait honneur à l'homme.

Puisse nos témoignages d'affection et de respect, monter à sa famille que nous ne l'oublions pas. Quant à lui, comme un bon ouvrier qui s'est endormi, après avoir achevé une œuvre féconde, qu'il repose en paix dans la bonne terre d'Orléans qu'il aimait tant.

Et si comme vous le pensez sincèrement, cher M. Yokel, l'esprit survit à la dépouille mortelle, vous aurez du haut de votre sérénité, la joie de constater que votre œuvre continue bien vivante, et que votre souvenir reste présent dans la mémoire de ceux qui vous ont connu et qui ont la faveur de vous survivre.

Le président F.M.S.M.
M. PÉRAUDEAU.

SEINE-ET-MARNE

MONTEREAU

Sous la baguette artistique de son chef, M. G. Duval, l'Harmonie municipale a donné dimanche 15 décembre 1963, à la paroisse, une exécution remarquable de son programme de Sainte-Cécile, permettant d'apprécier un choix d'œuvres magnifiques, soulignant l'effort grandissant du directeur pour développer le mouvement culturel de la ville : « Patrice », de G. Bizet ; « 1^{re} Symphonie », de Saint-Saëns ;

« Tannhäuser » Jocelyn ; « Rapsodie norvégienne », en disent plus long qu'une appréciation quelconque mais tout pourrait se résumer par quelques mots : « audition de grande classe » dont le mérite revient à l'excellent musicien M. J. Duval, aux solistes, aux exécutants !

Un banquet réunissait les personnalités officielles : M. Guillot, un représentant de la municipalité, le chanoine Barrault, M. Flévet, M. Duval et Mme ; plusieurs discours furent ensuite prononcés.

SEINE ET SEINE-ET-OISE

Société Chorale « La Cœcilia-Colbert » de Paris et Harmonie S.N.C.F. (Ouest) Fête de Sainte-Cécile

C'est toujours avec un enthousiasme jamais altéré que les chanteurs de la « Cœcilia-Colbert » fêtent leur Sainte patronne, en collaboration avec leurs amis de l'Harmonie S.N.C.F. (Ouest).

Côté matérialiste mis à part, ils ont à cœur, avant toute chose, de célébrer cette date du 1^{er} décembre pieusement et dignement par une messe en l'église St-Germain-l'Auxerrois dite également à la mémoire de leurs morts, de ceux de l'Harmonie et des anciens combattants « As de Trêfle », toujours unis à eux en ce jour.

Pour mettre au point la partie artistique de cette messe, deux mois seulement se sont écoulés depuis la rentrée des vacances, aussi n'a-t-il fallu faire preuve d'assiduité aux répétitions pour mener à bien un programme de choix conçu par notre distingué chef, M. Bousquet, que nous tenons à saluer. A la « Cœcilia », un effort est un plaisir, et c'est ainsi que nous avons pu exécuter convenablement : « Kyrie », de Guillaume Dufay ; « Sanctus », Benedictus et Agnus de la messe de G. Renard ; « Salutation angélique » de H. François ; « Libéria » de Chérillon.

Certains de ces morceaux étaient mis en valeur par l'accompagnement de l'orchestre de l'Harmonie des Chemins de Fer de l'Ouest, dirigé par M. Marolleau, orchestre ne demandant pas et s'étant fait encore apprécier dans : « Sérénité » de Jean Gallon ; et les « Scènes pittoresques » de Massenet, exécution parfaite confirmée par de nombreux mélomanes qui les ont entendues.

Comme de coutume, un bon et succulent repas préparé par nos chères petites sœurs d'Evron (Mayenne), nous attendait ensuite, contribuant à accentuer l'atmosphère de joie et surtout d'affection, caractéristique de notre société. Malheureusement, nous avons eu à déplorer l'absence de M. le Chanoine Bourit, dont le petit specht traditionnel agrémenté de « bons mots » nous a manqué, puis celle de Mme Peryola, notre présidente d'honneur, et de quelques sympathiques camarades.

Une heure ou deux de danses et voilà encore une agréable journée de terminée, resserrant encore plus étroitement les liens qui nous unissent et qui font d'une société de musique une véritable « amicale » où l'on pratique, tout en chantant la parole du Christ « Aimez-vous les uns les autres » !

ATHIS MONS

Le 24 novembre, dans la nouvelle salle des fêtes, sous la direction de M. Jean Baniol, l'Harmonie municipale d'Atthis-Mons a offert à la population, son concert annuel, en l'honneur de la Sainte-Cécile. Cette manifestation a été un succès. Les auditeurs nombreux nous ont encouragés par leurs marques de sympathie.

M. le Maire d'Atthis-Mons, empêché, s'est fait représenter par M. Deconninck, maire-adjoint, pour présider ce concert. A noter la présence de MM. les adjoints et conseillers municipaux et des personnalités de la commune, corps enseignant, représentants des sociétés locales, etc...

En conclusion, un grand encouragement pour notre Harmonie.

Programme exécuté le 24 novembre 1963 : 1. « Le jour le plus long » (marche), Paul Anka. — 2. « La vie parisienne » (fantaisie), Offenbach. — 3. « Cavalerie légère » (ouverture), F. de Suppé. — 4. « La Fama » (Habanera), Corbin. — 5. « Le chanteur de Mexico » (fantaisie), F. Lopez. — 6. « Rhythm parade » (fantaisie-jazz), Darling. — 7. « La Novliada » (pas-doble), Darling. — 8. « Chariot », sur la chanson de J. Plante, musique de J. W. Stole et Del-Roma.

PANTIN

Harmonie Municipale
Le dimanche 24 novembre, l'Harmonie municipale de Pantin fêta la patronne des musiciens.

Comme chaque année, cette commémoration fut célébrée d'abord par une audition musicale en l'église paroissiale du Pré-Saint-Gervais et, sous la baguette habile et si nuancée de leur directeur, M. Hector Gadenne, les musiciens interprétèrent d'abord une marche solennelle de Popy, puis « Rédemption » de C. Franck. Succédant alors aux timbres des cuivres, le quatuor de saxophones de l'Harmonie, sous la direction de M. Simon Dubrulle, fit entendre « l'Ave Verum » de Mozart, ainsi qu'un Choral de J.-S. Bach « O Jésus O tendre Maître ».

Enfin, les voûtes de l'église, retentirent aux accents de la brillante « Marche du Sacre de Meyerbeer ».

Au cours de cette messe, M. le curé avait rendu un pieux hommage à l'ancien président, M. Hugman, ainsi qu'au doyen des musiciens, M. Renaud, décédés tous deux au cours de l'été dernier.

L'audition terminée, M. le curé remercia

les musiciens et leur chef pour leur remarquable exécution et selon la tradition leur offrit un vin d'honneur.

Quelques moments plus tard, nos musiciens se trouvèrent de nouveau réunis dans la salle des fêtes de Pantin pour le banquet annuel.

Le président, M. Laroche, prit la parole. Il regretta vivement l'absence de M. Lolive, député-maire de Pantin, que les obligations de sa charge empêchaient d'être parmi nous et demanda à M. List, syndic de vouloir bien transmettre à la municipalité tous ses remerciements pour l'aide morale et matérielle apportée à la société en toute occasion.

Un moment d'émotion intense fut celui où M. Laroche remit à Mme Hagman, la veuve de notre regretté président, une superbe gerbe de fleurs, témoignage de la sympathie de tous les musiciens. Puis il rappela brièvement les succès obtenus par la société pendant l'été 1963.

1. — Concours national de Livarot : 1^{er} prix ascendant qui classe notre société en division supérieure A.

2. — Concours des kiosques de Paris : l'Harmonie remporta le grand prix et la coupe des Auditeurs. M. Guy de Lignière indiqua les raisons qui avaient valu à notre société cette distinction : a) choix des morceaux ; b) excellente exécution, mais surtout interprétation remarquable pour laquelle notre directeur, M. Gadenne mérite tous les éloges.

Le vice-président donna ensuite lecture des récompenses accordées à de nombreux musiciens. La médaille de la Fédération Musicale de Seine-et-Oise (15 ans) fut décernée à : MM. Amodio Robert, Amodio André, Bacheux Pierre, Balmier Roland, Dubrulle Simon, Duc Raymond, Duché René, Faurichon Michel, Levasseur René.

La médaille de la Fédération avec étoile dorée (25 ans) fut accordée à MM. Duc André, Godin Pierre, Mme Lathélie Cécile, MM. Lathélie Roland, Pérez Albert, Meunier Léon.

Puis pour les musiciens plus anciens encore, la médaille de la Confédération Musicale de France fut obtenue par MM. Dujardin Benoit (30 ans), Bochet François (40 ans), Canu Marcel, Clivray Désiré, Jaurand Marcel, Niveau Henri, Ravary Roland.

A notre chef, M. Hector Gadenne, fut attribuée la médaille d'or de la C.M.F. pour 50 années d'ancienneté et de dévouement dans les sociétés musicales.

M. Adolphe Berbois, ancien musicien et président de la commission des fêtes, reçut la croix de Chevalier du Mérite Social.

Enfin, M. Emile Duc, trésorier depuis 17 ans, reçut des mains de M. List, représentant M. le maire de Pantin, la médaille d'Or de la ville de Pantin pour services rendus à la culture musicale populaire.

Intilite de dire que tous les lauréats furent chaleureusement applaudis.

Et la fête se prolongea par une sauterie animée par l'orchestre de danses de notre sous-directeur, M. René Duché. En conclusion, une très agréable journée qui a permis à nos musiciens et à leurs familles, de resserrer les liens d'amitié qui les unissent, c'est-à-dire de rendre notre société toujours plus amicale, plus fraternelle.

COURBEVOIE

La Sainte-Cécile
Avec le maire et les personnalités officielles, nombreux sont les Courbevois qui ne manquent pas chaque année, d'assister à la fête traditionnelle de Sainte-Cécile, instituée il y a une douzaine d'années par nos sociétés musicales.

Aussi bien auprès des autorités que du côté de nos concitoyens, nous avons recueilli l'écho général que le programme offert le 24 novembre avait été le plus beau depuis que la Musique du 93 avait dû cesser — par force majeure — de prêter son concours comme société d'honneur à cette manifestation musicale d'amateurs dont s'enorgueillit notre ville.

M. C. Deprez, maire, président, entouré de la municipalité et du conseil municipal, il était également assisté de M. Barlin, bourgmestre de Freudenstadt et de M. Wolf, qui exercera les fonctions de bourgmestre à compter du 1^{er} janvier 1964. De nombreux conseillers municipaux de Freudenstadt et la délégation des Anciens combattants de cette ville, ainsi que MM. les présidents d'associations d'Anciens combattants de Courbevoie étaient également présents à cette manifestation artistique.

Ainsi que le souligna le spirituel présentateur, tous les ensembles instrumentaux se vouèrent à Rossini ; l'Union harmonique, au surplus, ainsi que la Chorale, mirent Verdi à l'honneur.

N'y eut-il que ces compositeurs célèbres ? Non, car Beethoven et Bizet eurent les faveurs du Cercle symphonique et Berlioz celles de la Chorale qui, d'autre part accommoda des inspirations de Paganini et de Martini. Enfin cette brillante brochette fut accentuée par des œuvres de deux Français, moins anciens, mais de qualité : Messager et G. Pierné.

Nous ne pouvons donc que louer les directeurs : MM. Preato, Baron, Cambis et Poussin d'avoir fixé leur choix avec autant d'éclectisme, et surtout d'avoir si bien mené leurs exécutants au succès.

Car, favorisés par une sonorisation qui s'améliore de plus en plus, nos sociétés se surpassèrent dans leurs exécutions. Deux originalités ne manquèrent pas de séduire le public : d'abord l'accompagnement du chœur de Berlioz par 2 pianos (le fait est assez rare). Les deux pianistes firent apprécier ensuite leur virtuosité par l'exécution d'un extrait (trop court, hélas !) de Vivaldi, adapté par J.-S. Bach ; bien que jeunes, ce sont deux artistes

Pour bénéficier de la première édition du GUIDE ANNUAIRE



renvoyez sans tarder votre bon de souscription

ATTENTION !
la première tranche de souscription au prix spécial de 20 F sera close sans préavis

à renvoyer d'urgence

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

A la première édition du GUIDE PRATIQUE et ANNUAIRE des Sociétés Musicales de FRANCE et des pays de langue française appartenant à la C.I.S.F.M. Edité sous le patronage de la C.M.F.

Création et Edition exclusives

Société E.G.F.P. 48, rue de Berri, Paris 8^e - BAL. 43-88

Je soussigné _____ Prénom _____

Adresse complète _____

agissant au nom de la Société _____

ou à titre particulier (1) déclare souscrire _____ exemplaires du

Guide Annuaire proposé au prix de 20 NF l'unité, à m'expédier

dès parution à l'adresse ci-dessus, franco de port et d'emballage.

J'adresse (2) le montant total, soit _____ NF à la Société

E.G.F.P., 48, rue de Berri, Paris-8^e, par virement postal,

C.C.P. Paris 88-08-00 ou par mandat ou par chèque barré (1).

DATE _____ SIGNATURE _____

(1) Rayer les mentions inutiles.
(2) Attention ! les Sociétés peuvent, si elles le préfèrent, adresser leur règlement au C.C.P. de leur Fédération respective en y joignant le présent bulletin. Les Fédérations transmettront à l'éditeur.

Instruments de Musique **F. SUDRE**
17, avenue Trudaine — PARIS-9^e
TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS
REPARATION de tous instruments quelle qu'en soit la marque — Travail rapide — Exécution parfaite
Prix consciencieux
DEMANDER NOS TARIFS INSTRUMENTS ET EDITION

déjà connus dans nos murs : Danie Berget et Gérard Parmentier. Seconde originalité : un quatuor de l'Union harmonique formé de MM. Autain, Boulet, Assmann (professeurs à notre école de musique), et Lahrer, fit entendre cette charmante marche de G. Périé : « Les Petits Soldats de Plomb ».

Quand nous aurons cité enfin la belle interprétation de l'étonnante scène du « Miserere », du « Trouvère », dans laquelle se distinguèrent les deux solistes déjà applaudis ici : M. Charpentier et M. Guarrino, on pourra convenir que M. Kuntz, syndic, avait du plaisir à traduire l'impression heureuse de l'auditeur devant un tel degré artistique qu'atteignent nos sociétés.

Complétons cet article, extrait du Bulletin municipal, en donnant les titres des œuvres inscrites au programme. Pour l'Estudiantina : « Muguet », Andrieux ; « Ouverture », Bitelli ; « Il Signor Bruschino », Rossini. Pour la Symphonie : « La Pie voleuse », Rossini ; « Isolée », Messager ; « Egmont », Beethoven ; et la Stradale (avec chœur) de l'« Arlésienne », Bizet. Pour l'Harmonie : « Le Jour le plus long », Anka ; « Les Vêpres Siciliennes », Verdi ; « L'Italienne à Alger », Rossini. Pour la Chorale : « Apolléose », Berlioz ; « Plaisir d'amour », Martini ; « Menuet », Exaudet ; « La Chasse », Paganini.

GAGNY

Conservatoire Municipal de Musique
Le 5 décembre, l'Orchestre de la Radio-diffusion Sarroise a donné un concert de musique de chambre à la salle des fêtes de Gagny, sous la direction du Maître Karl Ristenpart.

Nos voisins n'ont pas lésiné sur la qualité de la formation qu'ils nous ont présentée dans le cadre des échanges culturels.

L'accueil qu'ils reçurent à Gagny fut digne des intéressés. Un nombreux public très sensible à l'expression de la musique de chambre a très vivement applaudi l'exécution d'un programme bien équilibré et aussi et surtout des solistes dont le talent est parfait.

Mozart, Bach, Vivaldi ont trouvé auprès du Maître Karl Ristenpart, un chef à leur mesure, sobre de mouvement et d'une exquise sensibilité.

L'clavecin tenu par Mlle Huguette Dreyfus a gratifié de ses sonorités dont la finesse nous a fait penser au grand siècle et à ses soirées enrubannées.

Musiciens en habits, ces artistes ont été les subtils ambassadeurs de l'art musical et de la courtoisie dans le cadre des échanges internationaux.

M. Velenet, député-maire, et Mme, qui président cette belle manifestation avaient à leurs côtés, M. Dupuy, sous-préfet du Raincy, et Mme ; MM. Rigot, Thévenot, Daquin, maires-adjoints, et plusieurs personnalités éminentes dont M. le colonel Charollais, secrétaire général de la Fédération des Sociétés musicales de Seine et Seine-et-Oise.

Remercions les organisateurs et animateurs de cette belle manifestation et, plus particulièrement M. Daquin, maire-adjoint ; M. Merlot, directeur du Conservatoire municipal de musique, et M. Calmel, compositeur et professeur de musique.

A noter que la Radiodiffusion française fait honneur à Gagny en venant enregistrer auteurs et musiciens célèbres lors de ces manifestations musicales. Elle aussi nous la remercions bien vivement.

MONTMORENCY

Le Réveil

Réception à la salle des fêtes. — A l'occasion de la neuvième année et pendant que les musiciens un peu plus anciens du « Réveil » sonnaient en ville avec leurs deniers personnels et sur l'initiative du directeur, des membres du bureau et sous la direction de M. Fesquigne, les jeunes préparèrent une petite réunion qui eut lieu à 11 h. M. le maire et les maires-adjoints étaient présents.

Sur une grande table de dix mètres de long sur, ornée de fleurs, les jeunes avaient disposé des jus de fruits, des gâteaux et des bonbons.

A 11 h. 15, M. le maire et ses adjoints étaient réunis autour de la table si gentiment parée et c'est alors que le directeur, M. Guillermin, présenta tous les musiciens et les élèves en tenue blanche, après avoir fait exécuter les sonneries réglementaires « Le Drapeau ».

En quelques mots, le capitaine Petit renouvela les vœux du Réveil à M. le maire et à toutes les personnes présentes. Il remercia la municipalité toute entière pour l'aide morale et matérielle apportée à la société au cours des années écoulées. Il leva son verre à la prospérité de la Ville de Montmorency et à celle du « Réveil ».

Pour terminer cette belle et charmante réunion, une fillette et deux jeunes garçons apportèrent un joli cadeau au président et offrirent des fleurs à Mmes Corlier, Moustreau et Petit. Le jeune Alain Goldschmid lut un compliment qu'il avait préparé avec ses petits amis à l'intention du capitaine Petit.

Sur cette bonne note, on se sépara à 11 h. 45.

Galette des Rois. — Pour remercier les musiciens et les élèves de leur délicate intention envers leur président, M. et Mme Petit les ont réunis le dimanche 5 janvier, à 11 h., pour leur offrir la galette et des rafraîchissements.

Ils ont cassé leur tirelire ! — A l'occasion du Nouvel An et pour fêter le 65^e anniversaire de leur président, les jeunes du « Réveil » ont cassé leur tirelire pour offrir un joli cadeau au capitaine Petit : un sous-main en cuir, un buvard et un porte-documents, le tout assorti. Des fleurs ont été offertes à Mmes Corlier, Moustreau et Petit.

Belles traditions et bonnes habitudes. — « Le Réveil », bien qu'il soit encore jeune (42 ans) et ses exécutants encore beaucoup plus jeunes (âge moyen 13 ans), a, en plus de son activité musicale le soul de continuer les belles traditions et les bonnes habitudes et de commémorer les souvenirs.

Le 1^{er} janvier, à seule fin de ménager le sommeil des Montmorencyens qui seraient couchés « de bonne heure », le départ d'une vingtaine de musiciens avait été fixé à 7 h. 30 seulement.

Sous la conduite de M. Guillermin, ils sont allés sonner le réveil dans différents quartiers de la Ville ; ils auraient bien voulu en faire davantage, mais la superficie de la commune est tellement étendue qu'ils n'ont pu aller partout. Que ceux qui ne les ont pas entendus sachent bien qu'ils n'ont pas été oubliés, mais trente fois, les musiciens sont sortis, des véhicules pour sonner !

Remerciements. — Les membres du Conseil d'administration du Réveil et son président remercient bien vivement les personnes qui, le 1^{er} janvier, au passage de quelques éléments de la batterie-fanfare, leur ont remis des dons.

Si vous avez été surpris par l'arrivée hâtive des véhicules transportant les musiciens ou que vous ayez l'intention de les encourager, vous pouvez verser vos dons au compte courant postal « Le Réveil de Montmorency » C.C.P. Paris 2062-49, mairie de Montmorency.

D'avance, un grand merci.
Léon PETIT.

NANTERRE

Le dimanche 1^{er} décembre 1963 a eu lieu en matinée, la distribution solennelle des prix aux élèves de l'Ecole municipale de musique de Nanterre.

Cette cérémonie était présidée par M. Raymond Barbet, député-maire de la ville, et vice-président du Conseil général de la Seine, ainsi que pour la partie artistique, par M. Albert Boulanger, maire-adjoint honoraire du cinquième arrondissement de Paris, membre du bureau de la Fédération des Sociétés musicales de Seine et Seine-et-Oise et vice-président des Sociétés musicales de Paris.

Préalent part à cette importante manifestation : La Fanfare municipale, conduite par M. A. Braut, puis par l'Harmonie municipale dirigée par son chef et directeur, M. Roger Hubert, compositeur de musique de talent.

Assistaient à cette fête de famille, plusieurs membres de la municipalité dont MM. J. Pineau et G. S. Schoumaker, maires-adjoints et vice-présidents de l'Ecole municipale de musique.

Après l'arrivée des personnalités et des invités, ce fut tout d'abord l'exécution de « La Marsillaise », par l'Harmonie municipale (55 exécutants) et qui fut entendue un concert de choix excellentement exécuté, au programme des œuvres de choix, de G. Balay, Mozart, Haydn, Rachmaninoff, Fernand Ruelle, André Durst, Roger Hubert, Bussor, Bouillon, puis ce fut ensuite, en fin de programme, l'exé-

cution par le Quatuor de trompettes du Conservatoire national de musique de Paris, dirigé par le maître Ludovic Vaillant, professeur au Conservatoire, une œuvre de Jean Francaix avec accompagnement de piano, fut interprétée magistralement par les trompettistes Robert Bouhé, Maurice Benteria, Pierre Lafitte, Michel Chastanet et par le pianiste Roger Casult, ce dernier, professeur à l'Ecole de musique de Nanterre.

Au cours de cette cérémonie, M. le député-maire, Raymond Barbet, fit une allocution, pleine d'intérêt, remercia tout d'abord M. Boulanger d'avoir bien voulu présider cette manifestation artistique et éducative de l'Enseignement musical, et à compléter d'une façon toute particulière, M. Roger Hubert, directeur de l'Ecole municipale de musique ainsi que tous les professeurs, pour leur grand dévouement pour le grand intérêt qu'ils portent à cette institution, si prospère ; si l'on considère que l'école compte 283 élèves, rien que pour le solfège et 114 élèves pour les classes d'instruments, soit au total 397 élèves pour 22 classes assurées par 17 professeurs.

Il rappela tous les efforts que fait la municipalité et tout l'intérêt qu'elle porte très attentivement à ce que l'éducation des masses laborieuses puissent être assurées au maximum, malgré le manque des crédits, toujours insuffisants, et particulièrement dans le domaine de l'enseignement de la musique populaire.

Ensuite M. Louis Canu, surveillant général des cours, présenté à M. Raymond Barbet, 15 élèves mis sur les rangs de l'Harmonie pour l'année 1962-63.

A l'entracte, un vin d'honneur organisé par la municipalité, donna l'occasion aux invités de constater combien la cordialité et l'amitié régnaient entre les organisateurs, la municipalité et eux-mêmes, avant le plaisir d'élever les coupes et d'échanger des vœux. M. Albert Boulanger eut l'honneur de remettre le diplôme et la médaille, avec étoile de la Fédération musicale de Seine-et-Oise, à M. Marcollini Amédéo, pour couronner son appartenance et sa fidélité pendant 26 ans à l'Harmonie municipale, puis le diplôme et la médaille d'honneur de la Fédération musicale de France à M. Lombard René, pour son appartenance et sa fidélité également à l'Harmonie municipale, puis il remit, avec ses félicitations à sept élèves de l'Ecole de musique les diplômes et mentions de la Fédération musicale de Seine et Seine-et-Oise qu'ils avaient obtenus lors des examens du 5 mars dernier.

Après l'entracte et avant la reprise de la deuxième partie du concert, M. Albert Boulanger prononça une brève allocution au cours de laquelle il souligna tout l'intérêt et toute l'utilité des écoles de musique, pépinières de nos futurs musiciens, appelés à maintenir toujours plus vivants nos formations de musiques populaires, dont le but social et éducatif est une des préoccupations de la Fédération des Sociétés musicales de Seine et Seine-et-Oise, ainsi que celles, parmi beaucoup d'autres, de la Confédération musicale de France. A ce sujet, il félicita M. Raymond Barbet, ainsi que son conseil, pour l'intérêt qu'ils portent avec tous les moyens dont ils peuvent disposer, pour soutenir l'essor toujours plus grand de cette grande école de musique, ainsi que les deux grandes formations que sont, la Fanfare et l'Harmonie municipale.

Après des applaudissements nourris, la deuxième partie du concert commença : Deux pièces originales pour violoncelle seul ; composées et exécutées par leur auteur, M. André Durst, puis ce fut ensuite « Elégie », de Roger Hubert, également pour violoncelle seul. Ces trois œuvres furent données avec beaucoup de sentiment et de virtuosité par M. Durst, qui est également professeur à la classe de saxophone à l'Ecole de musique. Puis ce fut l'exécution de l'œuvre de Henri Busser : « La Chasse de Saint-Hubert », pour cor, qui fut jouée avec brio par M. Serge Terpin, premier prix de Conservatoire national supérieur de musique de Paris, professeur également à l'Ecole municipale de musique, puis on entendit un air varié de Bouillon intitulé « Le Tourbillon », exécuté par Adolphe Grégoire, ex-clarinettiste de l'Opéra d'Oran, professeur également à l'Ecole de musique. Ce dernier bien que souffrant, avait tenu à assurer sa participation, brillante malgré tout, et qui fut très chaleureusement applaudie.

Puis ce fut la lecture du palmarès par Mme G. Lévigne, secrétaire de l'Ecole de musique et par M. L. Canu, surveillant des cours, et il fut remis de superbes prix, pour récompenser les lauréats des concours de l'année 1963.

Peut-on souhaiter que de nombreuses municipalités puissent suivre l'exemple de la Ville de Nanterre, et qu'elles aient aussi la possibilité d'avoir des professeurs et un directeur comme M. Hubert qui n'est pas qu'un excellent chef mais aussi un animateur et un organisateur.

Bravo ! à l'Ecole de musique, à ses professeurs, à ses élèves, sans oublier la Municipalité de Nanterre.

POISSY

La Lyre Amicale de Poissy donnait au théâtre Molière de Poissy son grand concert annuel, le 2 décembre, devant un nombreux public, sous la direction de M. Marcel Bedel, lauréat du Conservatoire, en présence de M. le maire de Poissy et de nombreux conseillers municipaux.

Ce concert monté avec soin fut un succès, la Lyre Amicale donnant son concert en harmonio-symphonico, avec l'insert d'un programme difficile qui fut exécuté par les 65 musiciens d'une façon impeccable.

Ouverture de « Ramuntcho », de G. Périé ; « Concertante pour flûte et hautbois » par les deux solistes remarquables MM. Humbrecht et Bernot, dans un arrangement de M. Ombraudo, de l'œuvre de Cimarosa ; « Diane de Poitiers » suite symphonique de J. Thert ; « Les scènes alsaciennes » de Massenet ; une œuvre du directeur M. Bedel « Sinfonetto » en première audition, comprenait quatre parties moderato ; adagio, scherzo et presto, où les qualités du compositeur, transcrites par les auditeurs. L'orchestre des élèves de l'Ecole de Musique sous la direction de M. Flarive prouva l'excellence de l'enseignement musical professé. La Chorale des Ecoles Publiques sous la direction de M. Mollet, interpréta deux œuvres classiques et modernes qui furent très applaudies, ainsi que le Ballet de la Jeunesse d'Irène-Vincent, qui termina ce beau concert.

La présentation était faite par M. Hugonnet, le dynamique et dévoué président

de la société, président de la Fédération Musicale de Seine et Seine-et-Oise, qui dans son allocution spirituelle sut dégager l'enseignement de cette audition et la somme de travail et de dévouement des musiciens que représente la préparation d'un tel programme et remis à M. le Maire de Poissy la médaille d'honneur des Sociétés Musicales de la Confédération Musicale de France pour l'appui qu'il apporte à l'art musical populaire.

La Lyre Amicale de Poissy sous l'excellente direction de M. Marcel Bedel est de l'avis des auditeurs de ce beau concert en plein essor et l'avenir est représenté par une école de musique qui compte 100 élèves, ce qui prouve que l'art musical populaire est toujours en progression malgré les distractions de la vie moderne lorsqu'une société aide par une municipalité compréhensive maintient le flambeau musical dans une ville comme Poissy.

SAINT-CYR-L'ECOLE

Sainte Cécile et la « Saint Cyrienne »... Union Musicale

Pour célébrer le joyeux anniversaire de Sainte-Cécile, le distingué et si attentif président de cette belle « Union Musicale » M. Gaston Chaumeron, avait choisi pour « cadre » le Buffet coopératif de la Caisse des Dépôts, une moderne et confortable «Hôtelier» administrative, bien sympathique, sise à Arcueil, dans un parc magnifique. Là, nos musiciens et leurs invités, concurrents en ce dimanche de novembre dernier, toutes les joies nobles et pures, d'un « souvenir » évoqué dans une fervente toute musicale et amicale.

Ces joies se divisaient en deux parties : dégustation culinaire et divertissement artistique, « Menu » et « Menus ». Or donc après une dégustation délicate et les affectueux discours d'usage, fort appréciés, le divertissement musical s'installait en ses pupitres.

Le programme de ce concert permettait à toutes les formations artistiques de notre « Union Musicale » de présenter tour à tour, des œuvres de choix, bien mises au point et dirigées avec autorité par des chefs talentueux.

M. Deffrance, le jeune et distingué directeur, absent par obligation impérieuse, s'était fait remplacer par son excellent sous-chef. Ainsi, tout à tour, sous l'œil attentif du sympathique président, G. Chaumeron, entouré de ses invités, la jeune et dynamique Batterie de tambours et clairons la vivante Harmonie un vibrant orchestre symphonique et une vibrante chorale mixte, charmèrent leurs auditeurs. Notre ami Maurice Brun, vice-président de la F.M. de Seine et Seine-et-Oise, représentait notre grande C.M.F. Le capitaine Dautricourt, chef de musique de la garnison de Paris, représentait nos musiques militaires. De hautes personnalités honorèrent cette remarquable audition.

Et tout en écoutant ces attachantes auditions, et là, heureux « prisonnier » que l'état, de mon émotion, je ne pouvais quitter des yeux l'admirable décor que nous offrait la grande verrière qui nous protégeait et derrière laquelle de vieux et grands arbres, dépouillés mais ravis, se penchaient vers nous dans le ciel bien gris et pour mieux entendre les accents nobles, vigoureux ou tendres qui surgissaient, soudain, de cette vibrante verrière, comme une vive et troublante lumière, dispensant ses rayons souverains. « O Nul ! qu'il est profond ton silence ! » murmurait de douces voix, avec ferveur et toutes à la fois ! Même les oiseaux, refrénant « trilles et cadences, surpris et charmés, n'osaient plus chanter !

SANNOIS

Sainte-Cécile et le « Maugein-Club Sannoisien »

La traditionnelle fête de Sainte-Cécile devient en vérité, pour nos accordéonistes de Sannois le rassemblement annuel, attendu par la grande famille musicale de son « Maugein-Club ». C'est toujours dans une ferveur et douce ambiance familiale que se déroule le programme prévu pour honorer la Sainte Patronne des musiciens. Prenant date en ce mois de novembre, voué aux brouillards froids et gris, ce joyeux anniversaire est bien fait pour animer et maintenir en nous les « feux » de nos émotions artistiques et musicales ! O douces folles !... En ces jours que la vie, elle même, nourrit de mélancolie ! Ainsi, dans l'évanescence clarté de ce dimanche de novembre dernier, la musique et l'amitié, mêlant en de doux accords, aux réjouissances culinaires, ramenaient-elles en nous, et par les soins de notre « Maugein-Club Sannoisien » et de leur grand chef : charmé, joyeux et dououreux, ces émotions pétriennes et parfois sublimes qui nous accordent de nobles satisfactions intimes. Mon cher camarade Abel Monestés, chef vénéré de notre belle phalange sannoisienne dont l'éloge n'est plus à faire, apporte tous ses soins et son grand talent à la réalisation et à la réussite de ce traditionnel anniversaire, dont l'action morale et bienfaisante, est nécessaire à ses chers et

jeunes musiciens, ses propres élèves. Ce rassemblement, débutait par un concert spirituel donné par l'Orchestre des Cadets, en l'église de Sannois, pendant la grand messe cécilienne. Il y eut, là, de fort belles auditions. Citons une « Ode » à Sainte Cécile, de belle allure ; une « Marche solennelle », imposante, œuvres d'Abel Monestés, « L'Adagio » de « l'Arlesienne » de Bizet, y fut interprété avec beaucoup de sentiment et de musicalité par une jeune élève, fine musicienne et déjà en possession d'une solide technique et d'un réel talent, Mlle Cordonnier, fille de M. et Mme Henri Cordonnier, notre si dévouée secrétaire générale de la mairie. Après cette belle présentation spirituelle, à laquelle M. le curé de Sannois rendit hommage, il y eut une belle cordiale réception en la mairie de Sannois.

M. le docteur A. Cauceller, maire et président du « Maugein-Club Sannoisien », entouré de Mme A. Cauceller, de Mmes A. Monestés, Cordonnier et Carpentier, nos charmantes muses, si attachées à notre belle phalange, y recevait nos musiciens et leur chef, leurs familles et leurs invités, nombreux. Une nouvelle et toute souriante audition de l'Orchestre des Cadets nous fut offerte. J'eus également le grand plaisir d'y rencontrer de nombreux camarades musiciens réputés de la Capitale. Mon ami Pierre Déant, directeur de l'Harmonie Municipale de Sannois, était présent, ainsi que Mme Revillon, l'aimable correspondante de « l'Avenir d'Argenteuil ». Nous avons d'ailleurs reparlé ensemble, de ce soucis, que j'ai toujours, d'enrichir l'accordéon en lui changeant son nom. Cet instrument devient sous les effets d'une facture moderne, un instrument de grande classe, aux sonorités justes, fines et, parfois, imprévues ! mais toujours attachantes. Ce terme, désuet, d'accordéon devrait être remplacé, semble-t-il par le terme « d'harmonial », plus conforme et plus moderne. Oui ! l'harmonial doit remplacer l'accordéon ! Mais nous en reparlerons avec notre cher président confédéral A. Ehrmann, au sein de notre C.M.F.

Après le vin d'honneur si cordial, l'on se dirigeait vers la réputée « Maison Demange », la grande «Hôtelier» Sannoisienne, où nous attendait un excellent menu. Les discours d'usage y furent prononcés, tout d'abord par notre distingué et toujours aimable maire et président, M. le docteur Cauceller, toujours très éloquent et surtout très positif en ses conseils ; ensuite par notre cher ami et directeur Abel Monestés, très ému et rayonnant une satisfaction bien méritée !... Un final était ajouté à cette bienheureuse partition cécilienne par Mme et M. Carpentier, nos fervents mécènes, en leur douce demeure. Et ce fut la séparation, dans les murmures joyeux d'un « anniversaire harmonieux ». En ces temps de vent, de froidure et de pluie, il est réconfortant d'apprécier les heureux effets de ces déploiements de musicalité et de camaraderie, la meilleure des luttes contre les brouillards gris... et leur mélancolie !

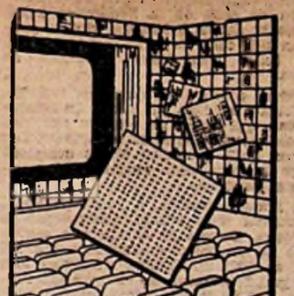
Capitaine Félix BOYER

Pour vos salles de Répétition et de Concert

Plaques de Correction Acoustique « GLASAL - PERFORE »

PHONELO

Salles d'exposition :



FIBROCIMENT-POISSY

PARIS : 17, rue Daunou, 2^e Tél. : phone : OPEra 65.74.

RENNES : 41, avenue Janvier Tél. : phone : 40.28.35.

STRASBOURG : 13, rue du Vieux-Marché aux Vins Téléphone : 32.31.34.

TRIEUX (Seine-et-Oise) Téléphone : - Poissy 830.

TROMPETTES
TROMBONES
SAXOPHONES
CORNETS
CORNETS-TROMPETTES
BUGLES
CORS D'HARMONIE
BASSES
ALTOS
CORS ALTOS



LES MEILLEURS ARTISTES

ONT DONNÉ LEUR PRÉFÉRENCE AUX INSTRUMENTS

A-COURTOIS

8, RUE DE NANCY, PARIS 10^e - TÉL. : NORD 77-85

DEPUIS 1803

Spécialiste des Instruments de cuivre.

SOMME

AMIENS

La municipalité d'Amiens a tenu à marquer par une cérémonie officielle, la promotion du conservatoire municipal d'Amiens au rang d'Ecole nationale de musique et d'art dramatique.

Elle a reçu dans l'Hôtel des anciens trésoriers généraux de la Somme (appelé à devenir prochainement un musée folklorique) le représentant du ministre des Affaires Culturelles et toutes les notabilités amiénoises.

Le maire d'Amiens, M. Vast et M. Boulet de Monvel, délégué du ministre, se sont retrouvés un peu plus tard dans la salle des fêtes de la nouvelle Ecole nationale, entourés des mêmes notabilités : préfet, inspecteur d'académie, etc. et ont prononcé les discours de circonstance.

Après quoi, le Maître Charles Jay dirigea un grand concert vocal et instrumental, rassemblant deux cents exécutants. Futent exécutés notamment, les « Impressions d'exil » de l'ancien directeur du Conservatoire, M. Florio Camus et les « Esquisses symphoniques » de M. Ch. Jay.

Le lendemain de cette cérémonie, les mêmes exécutants, chœurs et orchestre, ont donné dans la Cathédrale, pour le Sainte-Cécile des musiciens d'Amiens, la

« Missa Jubilantis » du Maître Charles Jay sous sa direction.

L'Harmonie d'Amiens, directeur M. Charles Jay, a célébré la Sainte-Cécile, en l'église Saint-Rémi d'Amiens, par l'exécution d'un programme de qualité et de circonstance des plus remarquables.

Les meilleures relations sont établies entre l'Harmonie d'Amiens et la nouvelle musique de garnison issue de la nouba du 2^e régiment de tirailleurs. Cette nouvelle musique militaire que dirige le lieutenant Droque a déjà incorporé nombre de jeunes musiciens amiénois et atteint le maximum de l'effectif réglementaire. Plusieurs de ces musiciens continuent de prêter leur concours à l'Harmonie d'Amiens et assistent régulièrement aux répétitions.

L'Union des fanfares d'Arraines, Condé-Folle et Haucourt continue son jumelage des années précédentes et prépare son programme de l'été 1964.

Pour en revenir à l'Ecole nationale de musique d'Amiens, signalons que l'on vient d'y créer une classe de jazz et qu'elle aura aussi, prochainement, son cours de danse classique.

L'assemblée générale de la Fédération aura lieu en janvier 1964 et sera suivie comme de coutume de la distribution des prix aux lauréats des concours fédéraux d'élèves avec audition des meilleurs instrumentistes, et de la fanfare-fanion de 1963, celle de Proyat.

VANDOREN

MANUFACTURE
d'Anches et Becs
pour instruments
de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e

Tél. MONT n° 39.87

Anches et becs pour artistes

SUD-EST

Assemblée générale

de l'Union Départementale du Rhône

Le 30 novembre 1963, le grand salon du café de Paris connaissait une animation inhabituelle à l'occasion de l'assemblée générale de l'Union départementale du Rhône.

Une assistance exceptionnelle occupait toutes les places disponibles; lorsqu'à 15 h. 15, le président Bernard ouvrit la séance en saluant immédiatement les délégués des huit groupements du Rhône présents; une communication téléphonique apportait d'ailleurs les excuses de M. Casez, délégué du neuvième groupement, retenu à Villefranche par un incident de toute dernière minute.

Après l'appel habituel des sociétés, M. Morel présente à son habitude un compte rendu de la dernière assemblée, clair, vivant, précis, chaque point discuté est mis en valeur.

Le président Bernard lui adresse ses vifs compliments aux applaudissements unanimes de l'assemblée.

C'est alors le compte rendu moral où le président Bernard insiste d'une façon toute particulière sur la nécessité de rendre encore plus vivante l'Union Départementale du Rhône. Il dit tout son espoir en l'avenir de l'Union et félicite tous ceux qui, par leur présence à cette assemblée prouvent leur confiance en l'avenir et leur volonté de participer activement au travail entrepris.

Il passe alors en revue les activités marquantes de la saison écoulée.

Tout d'abord, le festival des Etats-Unis qui eut l'avantage de bénéficier d'un temps idéal, ce qui attira un nombreux public, lequel applaudit chaleureusement les formations présentées.

Puis le premier festival départemental dont le succès fut retentissant, temps idéal, public chaleureux, participation de nombreuses et valeureuses sociétés du département. Bravo à ceux qui se sont dévoués sans compter pour organiser cette manifestation qui sut intéresser vivement les pouvoirs publics, et bravo à toutes les sociétés participantes, avec une mention spéciale pour le capitaine Dalenne.

Le Festival de Charbonnières, lui, n'a pas bénéficié de l'apport du soleil, mais les sociétés présentes, ont toutes été récompensées de leur excellente prestation. Une innovation pour 1964: les sociétés chorales seront admises à ce festival.

D'autres festivals de groupements auxquels le président Bernard a assisté, sont garants de la vitalité des sociétés et du dévouement des organisateurs, que tous, soient complimentés pour leurs efforts.

Le président Bernard en conclusion, renouvelle ses remerciements à tous ceux, présidents, directeurs, musiciens, responsables d'école de musique, qui œuvrent sans relâche avec des trésors inépuisables de dévouement et de ténacité qui permettront à nos sociétés musicales non seulement de vivre, mais de progresser harmonieusement pour le plus grand bien de tous.

L'ordre du jour se poursuit par le compte rendu financier qui fait ressortir l'excellente gestion du trésorier général, M. Morel, lequel reçoit quitus de la commission de contrôle par l'intermédiaire de M. Bonnefond, qui aux applaudissements de l'assemblée, souligne combien M. Morel doit être félicité pour son excellent travail.

L'on aborde alors la question clé de cette réunion, à savoir la formation du comité technique de l'U.D. du Rhône, comme cela est déjà établi dans les autres départements de la Fédération Sud-Est.

Le président Bernard expose le rôle essentiel de ce comité qui doit avoir sur le plan technique, et sous l'égide du comité directeur, un rôle de conseiller auprès de toutes les sociétés du Rhône, et un rôle de liaison avec le comité technique fédéral, principalement en ce qui concerne l'enseignement musical et les examens.

Ce comité technique est une nécessité, et le président Bernard, appuyé par M. Abram, vice-président, propose que ce comité soit formé par un représentant choisi parmi les techniciens avertis de chaque groupement auquel sera adjoint un suppléant dont le rôle sera de remplacer le titulaire en cas d'impossibilité de celui-ci.

L'assemblée, entièrement d'accord sur cette formule, désigne immédiatement les membres du comité technique, sur proposition des présidents ou délégués de groupement.

Lyon et agglomération: MM. Foucaud, Laurent. — St-Genis-Laval: MM. Gotall, J. Lazerte. — Vallée d'Azergue: MM. Fradel, Bonnard. — Villefranche: MM. Cottinet. — Rhins et Trambouze: MM. Francais, P. Vial. — Vaugneray: MM. Caroly, Carby. — Neuville: MM. Soustrot, Cottin. — Limonest: MM. Desailhon, Roudot. — Beaujeu: MM. Michel, Collonge.

Une réunion est immédiatement décidée pour le 21 décembre, à 15 h., Café de Pa-

ris, où seront convoqués par leur président de groupement tous les membres du nouveau comité technique, titulaires et suppléants.

Différentes interventions de MM. Cayrol, Lager, Peju, Abram, Soustrot, Carré, Weinborn, permettent de clarifier ces décisions indispensables à la bonne marche de notre Union Départementale.

La suite de l'ordre du jour prévoit l'élection du tiers sortant du comité directeur. Sont élus: MM. Abram, Casez, Fayes, Godard, Reboulet, Vettard.

La commission du contrôle ne subit aucun changement, et MM. Bonnefond, Vermorel, Brunet, assurent le contrôle des pécunies financières.

Le président Rolando arrive entre temps, malgré une extinction de voix presque totale, tient à dire à l'assemblée qu'il écoute dans un silence absolu, tout l'espoir que doit susciter pour l'amélioration de la qualité de nos sociétés, la mise en place de la commission technique. Il insiste sur le travail important que doit entreprendre et réaliser l'U.D. du Rhône, qui, avec ses 97 sociétés se doit d'être une des plus actives de la Fédération du Sud-Est; il termine en disant combien il souhaite que tous unis par le même idéal de foi et de dévouement, le succès vienne récompenser les efforts de chacun: efforts qui n'auront de résultats probants que par l'Union de tous.

Le président Bernard reprend la parole pour remercier le président Rolando, lui exprimer les sentiments affectueux de tous, ainsi que les sentiments de condoléances de l'Union pour le deuil cruel qui vient de le frapper en la personne de sa sœur.

Il lui dit tous les vœux ardents que forment les membres de l'assemblée pour son prompt rétablissement, et l'assurance également du dévouement de chacun.

Le calendrier provisoire de la saison est alors élaboré, tout d'abord, M. Reboulet de Grigny, dont la société doit fêter son centenaire le 10 mai 1964, est d'accord pour organiser à cette date le festival départemental.

L'assemblée accepte cette proposition et M. Bernard souligne combien il est indispensable que soient présentés le plus grand nombre de formations du Rhône qui devront adresser leur adhésion le plus tôt.

Après cette précision, les dates suivantes sont indiquées:

25 avril, Opéra de Lyon, Centenaire de l'Harmonie du Rhône.

7 mai, Quincieux, Festival du Groupement de Neuville.

10 mai, Grigny, Festival départemental.

31 mai ou 7 juin, Limonest, Festival du Groupement Cantonal de Limonest.

13-14 juin, Oullins, Festival du groupement de Saint-Genis-Laval.

14 juin, Cours, Festival du groupement Rhins et Trambouze.

2 août, Theize, Festival Vallée d'Azergue.

M. Rolando rappelle que suivant le vœu adopté lors de l'assemblée générale de la Fédération à Allevard, aucun membre du comité directeur ne pourra représenter la Fédération à un Festival qui sera organisé le dernier dimanche de juin, date à laquelle se tiendra chaque année le congrès fédéral.

La parole est alors donnée à l'assemblée.

Intervention de MM. Reboulet, Cayrol, Bonnefond et Reboulet Rémi, sur des questions intéressant l'avenir de nos sociétés et écoles de musique.

Puis le président Bernard prend une dernière fois la parole pour indiquer qu'une action est entreprise auprès du conseil général, il remercie une nouvelle fois les personnes présentes et souligne qu'il fera cette année, tous ses efforts pour amener l'U.D. du Rhône à l'unification des autres départements à condition d'avoir le concours entier et absolu de tous.

La séance est alors levée, il est 17 h. 30.

Union des sociétés musicales

de l'Isère

L'Harmonie « Les Enfants de Saint-Priest » fêtera son centenaire le 7 Juin 1964

Le dimanche 7 juin 1964, l'Harmonie « Les Enfants de Saint-Priest » organise un grand festival de musique à l'occasion de la commémoration du centenaire de sa fondation en 1864.

Les sociétés appartenant aux Fédérations du Sud-Est, Saône-et-Loire, Loire et Haute-Loire, sont cordialement invitées à participer à cette manifestation.

Celles qui voudraient y prendre part, devront adresser leurs demandes de renseignements et d'adhésion, dès que possible et avant le 29 février dernier délai, à l'adresse suivante: M. Maréchal Robert, secrétaire, avenue de la Gare, à Saint-Priest (Isère).

Les comités directeurs de l'Isère et du Sud-Est souhaitent une large participation de nos sociétés afin que cette manifestation obtienne le plus grand succès et la meilleure réussite.

Union départementale

des Sociétés Musicales de Savoie

UGINE

Activités de l'Harmonie Municipale
L'Harmonie a eu une fin d'année très active. Invitée dans plusieurs localités de Tarentaise elle s'est produite avec assez de bonheur à N.-D. de Briançon et Bourg-Saint-Maurice.

Avec le mois de novembre, les choses devinrent plus sérieuses. La journée du 24 fut, c'est le moins que l'on puisse dire, très musicale. Elle donna un premier concert le matin à 11 h., en la salle des fêtes du Phalanstère, à l'occasion de la fête des Médailles du Travail des Acieries d'Ugine. Ce concert écoulé par plus de 150 anciens travailleurs, entourés de la direction et des cadres de l'Usine, fut très apprécié bien que l'auditoire ne comprenait pas que des mélomanes.

Le soir, à 18 h., en la salle des fêtes du chef-lieu, ce fut le concert de Sainte-Cécile. Bien que la « Télé » ait ses servitudes, un auditoire assez nombreux garnissait la salle. Le programme débuta par « Au pays lorrain » de Balay. Tout le calme et la sérénité de cette belle province française furent exprimés avec délicatesse. « Zampa », ouverture d'Hérold, œuvre très technique où « traits » et « accidents » guettent l'exécutant à chaque mesure, fut rendu avec assez de brio. Le « Beau Danube bleu » de J. Strauss, dont les motifs étaient sur toutes les bouches, eut son succès, car cette valse est immortelle. Les « Dragons de Villars » mit en relief quelques solistes dans cette sélection d'opérette de Mailland. Suivait le prélude de « l'Arlésienne » de Bizet où sonorités et nuances expriment assez bien la pensée de l'auteur. Et c'est par « Taras Boulba » que se termina ce programme. Ce poème symphonique de Georges ou la simplicité et la rudesse du peuple Cosaque s'opposent brillamment sous la baguette de M. Castaigne.

L'auditoire se retira, une fois de plus, enchanté de cette matinée musicale. Au hasard des fautes nous avons remarqué: Mme et M. Pringollet, maître honoraire d'Ugine et ancien musicien; M. Jules Bianco, président du conseil général et maire d'Ugine; MM. Barrachin, Marin, Meunier, adjoints au maire; Mme et M. Adam, président de l'Union Musicale de Savoie et directeur de l'Harmonie de Moutiers; MM. Vignot-Carrin et Siero, président et vice-président de l'Harmonie d'Albertville; Mme et M. César, directeur de l'Harmonie d'Albertville; Mme et M. Staquet, professeurs de musique et président du « Réveil Albertvillois »; M. Brun, directeur de l'Harmonie de Saint-Jean-de-Maurienne; M. Laccchia, directeur de la Fanfare de Grésy-sur-Isère; M. Botta, président de l'Harmonie d'Ugine; M. Excoffon, doyen de la fanfare de Confians, qui malgré son grand âge, est venu encourager notre Harmonie au sein de laquelle il « opéra » pendant plusieurs années.

Le samedi 7 décembre, notre Harmonie était de nouveau sur la « brèche » en participant à l'une des six demi-finales d'un concours organisé par « Europe no 1 » entre les Sociétés Musicales des villes de moins de 10.000 habitants. Cette épreuve se déroula au Théâtre de Villefranche-sur-Saône. Notre Harmonie était opposée aux sociétés du Jura, Rhône, Ain et Loire. Malgré un déplacement de près de cinq heures en car, et un repas « avalé » presto qui ne favorisèrent pas sa prestation, un second prix couronna ses efforts. Au cours de cette soirée nous pûmes entendre de belles sociétés dont les exécutions confirmèrent que les répétitions ne sont pas un prétexte mais l'antichambre du succès.

Profitant de son passage dans cette belle région, la société consacra la journée du dimanche à un « circuit » dans le Beaujolais.

Par une route qui « serpentait » harmonieusement dans les vignes, jalonnée par d'accueillantes caves, la caravane arriva à Villié-Morgon où elle fut reçue par la Municipalité et une délégation de la Fanfare locale. Après un aigre défilé dans les rues de la cité et une « plongée » au Caveau... les 65 musiciens et accompagnateurs se retrouvèrent au « Relais des Cavaux » où par un excellent menu engendrant une chaude ambiance, ils honorèrent dignement Sainte-Cécile.

Et les six coups de 18 h. sonnaient au clocher voisin lorsque les deux cars reprirent la route de Savoie... Si le brouillard était sur les têtes... le soleil était dans les cœurs.

SUD-EST

BORDEAUX

175 jeunes artistes

au concours d'accordéon

Il a fallu deux jours et quatre séances pour permettre à cent soixante-quinze jeunes accordéonistes — âgés de 8 à 17 ans — de notre région de concourir, à Bordeaux, salle Sont-Tay, les 14 et 15 décembre.

Le président de l'orchestre des benjamins de Bordeaux, M. J.-C. Millerand, sa femme et sa sympathique équipe n'avaient rien négligé pour assurer le succès de cette manifestation qui attira de nombreux éléments non seulement du Sud-Ouest, mais aussi du Centre.

Vingt-cinq professeurs présentèrent donc un groupe d'artistes allant de l'année préparatoire à la catégorie excellence.

Le jury était composé de trois virtuoses MM. Max Francy, président de l'Accordéon-Club de France; Mme Kotala, championne de France; Mlle Clouzeau, secrétaire de la Fédération.

L'audition, dimanche après-midi, dans des catégories supérieures et excellence (danse et genre), des groupes et sociétés, permit d'apprécier la classe de la plupart des inscrits.

Au programme, relevons encore la participation de l'ensemble à cordes des benjamins de Bordeaux, dirigé par Sylvette Mauvezin, de l'ensemble de variétés du groupement, animé par J.-C. Millerand; et Lydie Kotala, avec « Sur un air d'accordéon ».

De nombreuses personnalités vinrent exprimer leurs encouragements aux sympathiques dirigeants organisateurs. Citons notamment MM. Benais, adjoint au maire; Brémont, président de la Fédération des œuvres laïques, conseiller municipal; Giran, président de la Fédération des Sociétés musicales; le capitaine Dessaut, de la Fédération des sociétés musicales; Mesnard, président honoraire de la Fédération; Beaugency, directeur départemental sports-jeunesse.

AILLAS

La Sainte Cécile

La Fanfare municipale, le 8 décembre, s'est fait entendre en l'église d'Aillas, sous la direction de M. Fozembat, dans: « Marche du prophète » de Meyerbeer; « Adagio » de Bizet; « Judex » extrait de « Mors et Vita » de Gounod, et « Lauda Sion » marche de Mallochaud.

Après un défilé impeccable, vers la salle des fêtes, où eut lieu la remise des diplômes aux élèves présentés aux examens « généraux », ce fut le banquet de tradition. Au dessert, le jeune président Duluc dit son émotion de prendre la parole devant des chevronnés de la musique. Il remercia M. le maire qui assurait avant lui cette présidence, remercia aussi le chef, les musiciens et M. Saint-Blancard, vice-président fédéral qui a bien voulu présider cette Sainte-Cécile et assura la Fanfare de tout son dévouement.

M. le maire assura les musiciens de toute la sollicitude du conseil municipal, M. Fozembat commenta l'exécution de la messe et remercia les exécutants et M. Saint-Blancard dit combien il était agréablement surpris de voir une commune d'à peine un millier d'habitants conserver une société musicale aussi vivante et s'il a été fait appel à quelques concours amis, preuve de camaraderie et d'union, c'est qu'hélas les jeunes délaissent complètement certains instruments pourtant indispensables. Puis soulignant le dévouement qui, sans limite, s'épanouit au sein de la Fanfare d'Aillas, le président Saint-Blancard remit les récompenses suivantes: M. Fozembat Albert, diplôme et médaille d'argent de la Confédération Musicale de France, pour 41 ans de services dans la musique; MM. Castaigne, Cadix et Larne, diplômes et médailles de la Fédération Musicale du S.-O.

M. Saint-Blancard parla ensuite du recrutement des élèves et traita la question se rapportant à la possibilité pour les musiciens, en âge de période militaire, d'opter pour une unité possédant une musique militaire; et souhaita que pour les examens fédéraux il ne soit présenté que des candidats suffisamment préparés, la répartition des subventions accordées à cet égard n'étant fonction que des points obtenus par chaque élève. Puis il dit combien il savait gré à M. le maire d'appuyer la société et de vouloir le faire plus encore dans l'avenir, et assura le jeune pré-

sident Duluc et ses collègues de toute son aide à une société si vivante et si méritante.

SAINT-AULAYE-SUR-DRONNE

Premier Festival de Musique

18 août 1963! Saint-Aulaye-sur-Dronne se rappellera du premier grand festival de musique. Dès 8 h., notre coquette petite ville connaît déjà une animation inaccoutumée. En effet, malgré les bourrasques nocturnes, la très grande majorité des commerçants s'est éveillée de bon matin pour parer galement leurs devantures par des motifs divers rappelant au mieux la journée consacrée, comme on le sait à la musique. Déjà l'horloge de notre superbe Hôtel de Ville égrenne ses 9 coups, bientôt, la rue du Docteur-H. Lacroix semble se mouvoir sous l'arrivée des sociétés musicales devant assurer notre festival. Puls venant s'allier dans un ordre impeccable sur le champ de foire, chaque société attend sa présentation devant le jury, au groupe scolaire. Vers 11 h. 15, c'est le rassemblement pour le défilé qui obtient comme chacun peut s'en douter une ovation formidable par le très nombreux public qui pourtant n'était pas tout ici. En effet, pendant ce temps, l'Espérance Marseillaise, superbe formation voisine, assure dans notre église romane à façade sautoisaise, l'office religieux en musique. Puis en mémoire de nos regrets, au monument aux morts, se sont groupés les personnalités avec les drapeaux des formations musicales. C'est ainsi que la fanfare de la Marine Nationale d'Hourtin exécute ses sonneries réglementaires et que l'harmonie de Saint-Pardoux-la-Rivière enlève avec brio « La Marseillaise ». En même temps on remarque, honorant de leur présence chaque minute de cette journée MM. Georges Bonnet, ambassadeur de France, député de la Circonscription; M. Robert Bréard, grand prix de Rome de musique; M. Colteux, compositeur, chef de l'Harmonie Municipale d'Angoulême; M. le capitaine Dessaut; M. Davier, de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest; M. Valentin, conseiller général; M. Frappier, maire et président de la société musicale; M. Moreau, maire-adjoint et vice-président de la société; M. Leemans, directeur; M. Rebière, directeur-adjoint, etc...

Le cortège se reforme en direction de l'Hôtel de Ville pour le vin d'honneur.

Après le déjeuner, un sensationnel défilé général part de l'avenue du Général-Lectère et descend à Saint-Aulaye-Plage, amenant avec lui le public vers ce lieu pittoresque qui attire comme chacun le sait de très nombreux touristes. Nul sera étonné si on affirme que plus de 1.500 personnes assistent enthousiastes au concours d'honneur. Tour à tour, chaque formation exécute avec une maîtrise incomparable leur morceau de choix. En attendant le palmarès, c'est sous la baguette de son compositeur, M. Roger Colteux, que vibre dans tous les cœurs « Le franc Luron » morceau d'ensemble, magistralement interprété. Enfin, sous les chaleureux applaudissements de la foule, le palmarès va cloôturer cette matinée.

Harmonie de Saint-Pardoux-la-Rivière (Dordogne), avec batterie, la coupe de la municipalité, une médaille de vermeil et un diplôme d'honneur.

Amicale Laïque Réolaise (Gironde), une coupe, une médaille vermeil et un diplôme d'honneur.

B.F. de la Basse-Vallée du Lot à Puy-l'Evêque (Lot), une coupe, une médaille argent et diplôme d'honneur.

Espérance Marseillaise (Dordogne), une coupe argent et un diplôme d'honneur.

Le Réveil Barbezillien, Barbezienx (Charente), une coupe, une médaille argent et diplôme d'honneur.

B.F. Rochelaise et Coquelicots Réunis (Charente-Mer), une coupe, une médaille argent et diplôme d'honneur.

B.F. de Saint-Ciers-de-Caenese (Gironde), une coupe, une médaille bronze et diplôme d'honneur.

Après les allocutions de M. R. Frappier, de M. R. Bréard, président du jury et de M. G. Bonnet, toutes les sociétés rejoignent la cité. Un Saint-Aulaye en fête, noir de monde, attend les formations musicales qui sous la fièvre du moment, donnent des aubades et ne pensent plus au départ.

Dès 21 h., la fanfare de la Marine d'Hourtin répondissante au milieu des flambeaux, réunit derrière elle toute la jeunesse venue de loin. Un splendide bal entraîna les couples jusqu'à une heure très avancée de la nuit. Longtemps retentira l'écho de ce premier grand festival.

TARN

MAZAMET

Les fêtes de Sainte-Cécile

(suite)

La batterie-fanfare « l'Alerte Mazamétaine » avait tenu à offrir à ses membres actifs, qui font toujours preuve d'un dévouement inlassable, un repas amical à l'occasion de la fête de Sainte-Cécile.

Leur président, M. Henri Carayol, étant retenu auprès de son père très malade, ce fut autour du vice-président, M. Gaston Farenc, qu'ils se trouvèrent réunis le samedi soir, 30 novembre 1963, pour célébrer dignement leur patronne.

Etalent invités: M. Beaulieu, secrétaire général de mairie et représentant M. le maire de Mazamet; M. René Bonnet, président de l'Harmonie Mazamétaine et vice-président fédéral; M. Maurice Bascoul, secrétaire général de la Fédération des Sociétés musicales du Tarn.

Ces agapes se déroulèrent dans une ambiance très fraternelle. Au dessert, M. Farenc remercia les membres exécutants des efforts fournis au cours de l'année, efforts qui se sont concrétisés par de brillants succès dans toutes les manifestations régionales. Il leur laissa espérer une très belle sortie en 1964 pour les récompenser de leur dévouement. Le secrétaire fédéral, M. Bascoul, remercia et félicita la société pour son concours au dernier festival de musique de Graulhet et salua les nombreux jeunes qui sont venus combler les vides laissés par les anciens. M. Beaulieu assura « l'Alerte » de la soirée de la municipalité et affirma qu'un tel groupement était nécessaire dans une ville. Il émit le vœu de voir encore augmenter son activité musicale.



Enfin, de nombreux chanteurs se firent applaudir tour à tour et la soirée se clôtura dans une atmosphère de bonne camaraderie.

LAVAU

Un concert spirituel, en la cathédrale Saint-Alain, donna un éclat tout particulier à la célébration de la fête de Sainte-Cécile.

Le dimanche 1^{er} décembre, à 10 h. 30, en présence d'une nombreuse assistance, la Schola, l'harmonie « La Lyre de Lavaur », et la « Batterie-Fanfane Vauréenne », sous la direction de M. J. Montels, firent entendre les œuvres suivantes : « Je veux chanter, je veux jouer pour toi Seigneur », de L. Deiss (par la Schola) ; « L'hymne à la nuit », de Rameau (par la Lyre) ; « Un seul Seigneur », L. Deiss (par la Schola) ; et la « Marche Pontificale », de Gounod (par la Lyre). Pendant l'élevation, la batterie-fanfane exécuta la « Sonnerie aux Champs » et la Lyre « l'Elevation », de Beethoven.

Dans une très belle allocution, M. l'archiprêtre fit le panégyrique de Sainte-Cécile et établit le parallèle entre sa vie de martyre et le choix fait par l'Eglise pour en faire la patronne de la musique : « Les auteurs qui racontent la vie de Sainte-Cécile ont coutume de se demander pourquoi elle a été choisie comme patronne des musiciens ? La réponse est qu'une seule phrase dans le récit de sa passion a pu lui faire attribuer ce titre. Le jour de son mariage avec Valérien, ce jeune, riche et beau patricien de Rome que ses parents lui avaient choisi (qu'elle convertira le soir même et qui la précédera dans le martyre, tandis que résonnaient les instruments de musique), Cécile ne chantait dans son cœur que pour le Seigneur, disant : « Que mon corps et mon cœur restent immaculés ». Et c'est à partir de cette phrase que se développe la tradition qui fait de Sainte-Cécile une musicienne et nous la montre tantôt jouant de la viole dans les peintures du XII^e siècle, tantôt les doigts posés sur le clavier de l'orgue, avec Raphaël, ou sur les cordes de la harpe, au temps de Mignard ; tantôt jouant du clavecin, du violoncelle, de la mandoline, ou chantant entourée d'anges ainsi qu'à Gérardmer, sous l'experte baguette de son chef Michel Libraire, nous pûmes entendre dans la salle rénovée de l'Hôtel de Ville, de belles pages d'Haendel, Wagner, Lully, Bizet, où des jeunes solistes : Michel Delmaire, Roger Gegoux, affirmèrent une sérieuse maîtrise. Au nom des nombreux auditeurs dans cette salle archi-comble, M. Meline, maître du lieu, adressa à l'Union Musicale, à son chef les félicitations et les remerciements de la municipalité pour leur belle tenue habituelle, et le gros succès aujourd'hui obtenu.

Nos chefs ont choisi de guider les membres de nos harmonies et fanfares dans l'étude du langage noble, hors celui habituel des exécutions spectaculaires. C'est ainsi qu'à Gérardmer, sous l'experte baguette de son chef Michel Libraire, nous pûmes entendre dans la salle rénovée de l'Hôtel de Ville, de belles pages d'Haendel, Wagner, Lully, Bizet, où des jeunes solistes : Michel Delmaire, Roger Gegoux, affirmèrent une sérieuse maîtrise. Au nom des nombreux auditeurs dans cette salle archi-comble, M. Meline, maître du lieu, adressa à l'Union Musicale, à son chef les félicitations et les remerciements de la municipalité pour leur belle tenue habituelle, et le gros succès aujourd'hui obtenu.

A l'issue de la messe, une remise de décorations de la Confédération musicale de France eut lieu dans la salle d'honneur de la mairie aux anciens musiciens ayant plus de trente années de services musicaux :

La médaille de bronze à MM. Massoutié-Camille, Gabriel Petit, Pichou Jacques, Payrastra Maurice, Jalibert Alexandre, Bousquet Clovis, Massoutié Fernand, Thuriès Clément et Imbert Camille.

La médaille d'argent à MM. Cany Germain, Carrié-Edmond, Marty Gaston et Montels Justin.

M. Lacôte, maître de Lavaur, adressa ses félicitations aux nouveaux promus et la cérémonie se termina par un vin d'honneur.

A 17 h. 30, sous la halle aux grains, décorée pour la circonstance, les deux sociétés musicales vauréennes donnèrent ensemble un grand concert devant une foule de parents de musiciens et d'amis de la musique. Dirigées magistralement par M.

Alquier, elles exécutèrent le programme suivant : « Cherbourg », P. André, pas redoublé avec la batterie ; « Le Nouveau Seigneur du Village », Boieldieu ; « L'or et l'argent », de Strauss ; « Le Pays du Sourire », Lehar ; « Cortège et Carillon », Barat, et « Infanterie de Marine », pas redoublé avec la batterie-fanfane.

Au cours du concert, des diplômés récompensèrent les meilleurs élèves de l'Ecole de musique couronnés aux examens de 1963. Nous adressons toutes nos félicitations à ces futurs musiciens, sans oublier M. Alquier, leur dévoué professeur.

Comme il se doit, un banquet réunit autour de M. le maire, les personnalités officielles et les musiciens avec leurs épouses. A l'heure des discours, M. Lacôte manifesta son plaisir de se trouver à cette belle réunion familiale et d'avoir pu remettre des récompenses à plusieurs anciens musiciens. Il émit le vœu de voir augmenter les effectifs de la Lyre et l'assura de l'encouragement municipal. Après un petit mot de M. Gabriel Satgé, président de la Fédération et de M. Maurice Bascou, secrétaire fédéral, l'on passa aux chansons et aux bonnes histoires. La verve intarissable de certains fit passer très vite cette belle soirée, qui doit être mise à l'actif de la vaillante « Lyre de Lavaur ».

(A suivre).

VOSGES

Le brillant succès de la fête fédérale à Neufchâteau au début de juillet a été le stimulant dont nombreuses sociétés ont tiré parti, elles ont pu nous offrir, à l'occasion de la fête de Sainte-Cécile, des auditions vraiment remarquables par leur haute musicalité, dans des œuvres où s'épanouissent les merveilleuses inspirations des maîtres, de la Renaissance à nos jours.

Nos chefs ont choisi de guider les membres de nos harmonies et fanfares dans l'étude du langage noble, hors celui habituel des exécutions spectaculaires. C'est ainsi qu'à Gérardmer, sous l'experte baguette de son chef Michel Libraire, nous pûmes entendre dans la salle rénovée de l'Hôtel de Ville, de belles pages d'Haendel, Wagner, Lully, Bizet, où des jeunes solistes : Michel Delmaire, Roger Gegoux, affirmèrent une sérieuse maîtrise. Au nom des nombreux auditeurs dans cette salle archi-comble, M. Meline, maître du lieu, adressa à l'Union Musicale, à son chef les félicitations et les remerciements de la municipalité pour leur belle tenue habituelle, et le gros succès aujourd'hui obtenu.

XERTIGNY (dans la Voie)

A l'occasion du cinquantième de la société, nous avons pu apprécier les qualités primordiales d'une formation musicale, forte de 40 exécutants ; on y joue juste avec le respect des nuances ; l'expression artistique est insufflée à ces privilégiés d'Orphée par son chef distingué M. Gurly. Malgré l'absence d'uniformes, cette modeste société vosgienne brille d'un renom artistique qui en fait sa valeur.

MIRECOURT

Ville de la lutherie, la Musique municipale vieille de plus de cent ans, a tenu

haut le fanion fédéral vosgien pendant la carrière de son animateur éclairé Louis Muckensturm, père de André Muckens-turm, actuellement chef à Vittelet et de Louis Muckensturm, directeur de l'Ecole de Musique de Lisieux. Retraité depuis cinq ans, notre collègue a passé la baguette à M. Menier, venu de Valenciennes, avec la ferme volonté de donner un sang nouveau à cette formation, dont les jeunes occupent la plus grande place. C'est donc à l'église paroissiale pour fêter Ste-Cécile qu'elle nous fit entendre « Rienzi » de Wagner, et « Patrie », de Bizet. Son répertoire compte aussi la « Marche de Sigurd Jorsalfard », de Grieg. L'étude de tel programme ouvre à la société de Mirecourt les perspectives les plus prometteuses.

M. Parisot, sénateur-maire de Mirecourt présidait pendant la cérémonie.

THAON-LES-VOSGES

L'Harmonie Tival dirigée par le chef André Durand a enregistré pour l'émission « Le kiosque à musique » de Radio-Lorraine, les morceaux suivants : « Marche Verdunoise » de André Durand ; « Le clairon de Moudros », de Goitre ; « Défilé des Bataillons » de Blémand ; « Les Echos de Schimberg » de Pihet ; « Vie d'Artiste », valse de J. Strauss ; « Vers la sortie », prière religieuse de A. Durand.

Pour la messe de Sainte-Cécile, le dimanche 24 novembre, l'harmonie a exécuté les œuvres suivantes :

« Pleuse Invocation », de A. Durand ; « O Sacrum Convivium », de F. Clément ; « Ave Verum », de Mozart, chantés par M. et Mme Rooz, accompagnement harmonique ; « Marche héroïque », de Schubert, toutes ces pièces jouées avec brio.

A la sortie, la société est allée déposer une gerbe au monument aux morts sous la conduite de son président, M. Lachiche. Au cours du banquet qui a suivi, les personnalités suivantes : MM. Degas, Lachiche, présidents, ont félicité chef et musiciens (95 exécutants) évoqué l'école de musique (100 élèves) ; des récompenses ont été attribuées aux Vétérans : Munsch Charles, médaille du Gouvernement ; Ferrin Germain, Vermeisier Marcel, Villamin Henri, Ballard, Perrot Robert, Lassaue Louis, médaille de la C.M.F., Rooz Jean et Villamin Henri, médaille de la F.M.V. Ces journées feront date dans la vie de l'Harmonie Tival.

SAINT-DIE

Le 9 juin, l'Harmonie municipale fêta son cinquantième, et les festivités débutèrent par un brillant concert donné au Cloître. Le chef Vogt avait mis au programme « St J'étais Roi », d'Adam ; « Dans les Steppes de l'Asie centrale », de Borodine ; « Les Petits Alpes », de Visnaciano ; « Souvenir de Nambshelm », de J. Craffe ; « Joyeuse Epoque », de L. Delbrecq ; « Léopold II », de Christophe. L'acoustique était excellente et l'éclairage mettait en valeur ce magnifique bâtiment.

Samedi 8, en soirée, dans ce même Cloître, l'Harmonie Nancéienne, sous la direction de Robert Sommer, lui-même enfant de Saint-Dié, donnait un programme choisi pour la circonstance.

Dimanche, le soleil luit sur la ville, 15 sociétés, dont la « Royale Philharmonie d'Arion », dirigée par Gérard Jamain, offrent des auditions en différents endroits.

A 11 h., messe à la cathédrale avec le concours de l'Harmonie des Jeunes Bra-

gards de Saint-Dizier. A 12 h. 30, repos officiel au Nouvel-Hôtel présidé par M. Maurice Metz, secrétaire général de la sous-préfecture.

L'après-midi, au stade Jeanpierre, où le long cortège des harmonies aboutissait, ce fut l'exécution des morceaux d'ensemble imposés pour le festival : « Masséna », de Lory (direction, M. Luc de Barr) ; « Les Enfants de Troupe », de Tournel (direction, M. Emile Henry d'Epinal) ; « Marche de F.F.A. », de Loup (direction, Gérard Jamain de la Philharmonie d'Arion).

Le président Roussel remettait à chaque société une médaille souvenir et terminait ces festivités par une « Marsellaise » brillamment enlevée.

Le 24 novembre, l'harmonie fêta Sainte-Cécile. A 10 h., au monument aux morts, elle accompagnait les autorités, qui déposèrent la gerbe en hommages aux valeureux disparus. Ensuite le cortège se rendait à l'église Saint-Martin, où, au cours de l'office, à l'intention des musiciens disparus (entre autres le regretté chef M. Georges Savole), nous entendîmes « Une fugue magistrale », extraite du « Messie », d'Haendel, mise en place par les 60 exécutants de l'Harmonie, « Le Larghetto de la 2^e Symphonie », de Beethoven, où le jeu des bois et l'équilibre des sonorités firent merveille ; « Prière », de Weber ; « Extrait du Frelschütz », que mit en valeur un trompettiste distingué ; « 2^e pièces de Rosamunde », de Schubert, se situèrent avec bonheur dans la liturgie ; « Le Grave », mélodie de l'une d'elles surtout a été beaucoup goûtée.

Le résultat artistique de cette messe disposa heureusement à faire honneur au banquet offert par la municipalité. M. Mansuy, maître de Saint-Dié, présidait, assisté de M. Roger Ulrich, conseiller général.

Les récompenses suivantes furent décernées :

De la Confédération musicale de France : médaille d'or, MM. Auguste Noël, Marcel Gaudron ; médailles d'argent, MM. Eugène Heinrich, Marcel Jeanpierre, Robert Béjot, Marcel Fade, René Claudel, André Collin, Maxime Baillard, Camille Martin ; médailles de bronze, MM. Roger Dollé, Maurice Vincent, Roland Potrot, Roger Cuny, Robert Conraux.

Deux médailles bien placées

M. Jérôme Roussel, président de la Fédération musicale Vosgienne, aux applaudissements de l'assistance, a remis également à l'issue du repas de la Sainte-Cécile, la médaille d'or de la Fédération musicale Vosgienne au président André Blech et la médaille d'argent au vice-président Robert Weisrock.

Aux vives félicitations qu'il leur adresse, nous joignons les nôtres très sincères à nos deux amis qui se dévouent sans compter depuis si longtemps pour la cause de la musique.

ÉPINAL

Harmonie Municipale

Renouant avec la tradition tournaute des fêtes de Sainte-Cécile, l'Harmonie municipale d'Épinal avait choisi, hier matin, la paroisse populaire de Saint-Antoine pour donner son audition annuelle. On est toujours bien reçu à Saint-Antoine, chef de l'adjoint Colle qui a mis à profit cette célébration pour gratifier les braves gens du quartier, d'un concert donné hier à midi après la messe.

Une messe en musique qui aux dires de plus difficiles, a été une parfaite réussite. Selon la coutume, les musiciens s'étaient groupés dans la chapelle latérale, sous la statue de Saint-Antoine-de-Padoue, tandis que la clique était rassemblée en face.

La messe de 10 h. 30 était dite par M. l'abbé Vaxelaire, curé de Saint-Antoine. Au cours de cette grand-messe en musique on a pu apprécier la chorale paroissiale de Saint-Antoine sous la direction de M. Emile Fontaine. Elle se classait désormais parmi les meilleurs de la région, et hier matin encore, les auditeurs ont été très agréablement impressionnés par la qualité de l'audition, le sens des nuances et la belle musicalité de l'ensemble.

MESSE EN MUSIQUE

De son côté, l'Harmonie municipale a mis un point d'honneur à parfaire un programme de très haute tenue artistique. Les personnalités furent accueillies par l'ouverture « d'Orphée », de Gluck. Parmi ces personnalités, citons MM. Marcel Hoffler, député d'Épinal ; André Argant, maire ; Colle, adjoint ; Mlle Méhul, MM. Balabouka et le docteur Ruyter, le représentant du colonel Leboube, MM. Jérôme Roussel et Jean Petit pour la F.M.V., Marcel Thiriat, Darriet, Miles Douvier et Febyay, professeur de l'E.M.M., l'adjoint-chef Steck, chef de la musique du 18^e R.I.T.

Les musiciens de M. Emile Henry sont distingués dans la « Scène Religieuse des Erinnyes », de Massenet, page qui renferme une modulation particulièrement délicate pour les vents ; on a également apprécié la « Rêverie Mystique », de P. André ; enfin, bien qu'un peu pompeuse, la « Marche Pontificale », de Gounod, a donné une sonore conclusion à cette messe qui avait attiré la foule des paroissiens de Saint-Antoine.

Les remerciements allèrent aux choristes et aux harmonistes qui participèrent à un vin d'honneur offert par le curé du lieu en la salle du Foyer paroissial.

En ce premier dimanche de décembre, le grand soleil avait dispersé les brumes de la veille, en l'honneur de Sainte-Cécile. Aussi notre harmonie a-t-elle pu défilier, depuis l'église Saint-Antoine, vers la rue Ponscarne, avant de gagner la rue de la Louvière, par le Pont Patch et la rue Thiers.

Au cours de la réception donnée à 12 h. 30, en la salle Auguste-Ferry, les autorités spinales eurent l'occasion de manifester leur sympathie aux musiciens.

Sous la bannière de l'harmonie, nous avons reconnu MM. Marcel Hoffler, député ; André Argant, maire, entouré de ses adjoints Pierre Blanck, Amand Colle, André Desbuisson, ainsi que MM. Jérôme Roussel, président de la F.M.V. ; Jean Petit, secrétaire général, Mlle Méhul ; MM. Delronne, Balabouka, conseillers, Bilgry, Thiriat, Banoubot, secrétaire de mairie, l'adjoint-chef Steck, du 18^e R.I.T. ; MM. Jean Delacroix, représentant la fanfare P.G. ; Pierre Marquis, président de la S.D.F. ; le capitaine Steiner, Mlle R. Richard, directrice du groupe des « Pinardes », Grasser, Schneider, Sébier, Mire, chefs de services municipaux ; MM. Matt, Riechler, Mugot, etc., professeurs à l'E.M.M.

M. André Argant prononça une courte allocution au cours de laquelle il souligna que cette fête de Sainte-Cécile était pour lui un double anniversaire ; tout d'abord ses dix ans de présence aux fêtes de l'harmonie (sa première Sainte-Cécile date de 1953) ; d'autre part, le cinquantième anniversaire de la salle Auguste-Ferry, le premier adjoint décédé un premier décembre, dont le nom fut donné à la salle de répétition de l'harmonie et où les musiciens poursuivent un travail fructueux, comme le prouve le concert d'hier matin.

Le maire a également félicité les plus jeunes des musiciens que l'on remarque pour leur bon esprit, tant à l'harmonie qu'à la clique.

Enfin, après avoir dit ses regrets d'avoir eu à enregistrer la démission de M. Jean Mougenot, comme président de l'amicale (qui fit de si bon travail pendant 9 ans à la suite de Georges Maire), il salua le nouveau président, M. Freitag, ex-capitaine du 18^e R.I.T., son contrebasiste, en ce moment à Cheminon et futur zupéen.

Le nouveau président dit quelques mots de bienvenue et de remerciements.

M. Jérôme Roussel prit ensuite la parole pour féliciter les musiciens pour la grande qualité de l'audition du matin. Puis s'adressant à M. le député Hoffler, il lui rappela le vœu émis par la F.M.V. vœu relatif à l'aide financière accordée à la Confédération musicale de France (6.000 sociétés, 600.000 musiciens, sept millions de subvention). Bien qu'embarrassé, le député fit la promesse de se pencher sur une éventuelle révision des crédits accordés aux sociétés d'éducation musicale populaire.

Le président Jérôme Roussel eut ensuite le plaisir de remettre des diplômes de la F.M.V. aux jeunes lauréats de l'Harmonie au nombre de sept :

Serge Chardot, Yves Deveney (clairons) ; Jean-Marie Behra (flûte) ; Daniel Cessa (saxo-baryton) ; Nicole Gielen (saxo-alto) ; Francis Bénard, Noirtin (flûtes).

DU POINT D'ORGUE AU CENTRAL-HOTEL

Après l'anérthique d'honneur servi en la salle Auguste-Ferry, l'harmonie défila en ville pour gagner le « Central-Hôtel », où avait lieu le banquet célicien. Les musiciens ont été particulièrement bien traités par M. Parry qui avait composé un menu de choix.

Au dessert, et après distribution des cigares offerts par le maire et par la S.D.F., on entendit les allocutions du président Freitag, du chef Emile Henry, du maire et du député.

Emile HENRY.

Ant. M. VAN LEEST
EINDHOVEN (Pays-Bas)
Membre du Jury

Le Gérant : A. EHRMANN.

Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »
12, rue Claude-Groulard

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée CHARNAY-LES-MACON (Saône-et-Loire)

(Éditions ROBERT MARTIN, BILLAUDOT, ANDRIEU FRÈRES et LEBLANC réunies)

Nous vous rappelons notre intéressante collection d'œuvres originales et de transcriptions d'ouvrages célèbres pour

QUATUORS DE SAXOPHONES

- Beethoven LARGHETTO DE LA 2^e SYMPHONIE (Très facile) 2,50 F.
- Bizet ADAGHETTO DE L'ARLESIENNE (Facile) 2,50 F.
- Brahms CELEBRE VALSE (arr. R. Martin) (Très facile) : Conducteur, 2 F. ; parties séparées, 1 F. ; complet, 6 F.
- Clérisse RECUEILS DE QUATUORS CLASSIQUES (3 quatuors de Haydn et 3 quatuors de Mozart) : Conducteur, 7,50 F. ; parties séparées, 3,50 F. (Moyenne force)
- Delbecq Laurent... IMPROMPTU (Facile) : Conducteur, 2 F. ; parties séparées, 1 F. ; complet, 6 F.
- » QUATRE SAXOS EN RECREATION (Facile) : Conducteur, 2 F. ; parties séparées, 1 F. ; complet, 6 F.

- Gabelles DEUX PIECES : 1^o La Roche Lumineuse ; 2^o Schipping Tones, intermezzo (Facile). Chaque conducteur, 2 F. ; parties séparées, 1 F. ; complet, 6 F.
- » TROIS PIECES : 1^o Paysage ; 2^o Réverie ; 3^o Negro. (Facile). Les 3 pièces : conducteur, 4 F. ; parties séparées, 1 F. ; complet, 8 F.
- Menichetti BOUQUET ORIENTAL, 2 pièces : 1^o Chamyra, menuet ; 2^o La Voix du Désert, complainte (Facile). Conducteur, 2 F. ; parties séparées, 1 F. ; complet, 6 F.
- Schubert CELEBRE MARCHE MILITAIRE (arr. R. Gilet) (Facile). Conducteur, 2 F. ; parties séparées, 1 F. ; complet, 6 F.
- Waelle (De) QUINTETTE pour ensemble de saxophones (Facile). Conducteur, 2 F. ; parties séparées, 1 F. ; complet, 7 F.

Ces diverses pièces conviennent aux quatuors de saxophones de toutes forces et nous sommes heureux d'annoncer à ce genre de formations, toujours à la recherche d'œuvres nouvelles, que cette collection sera suivie et que d'autres ouvrages sont en préparation.

ET N'OUBLIEZ PAS QUE

Grâce à nos STOCKS TRES IMPORTANTS, nous sommes toujours en mesure de vous fournir dans les délais les plus brefs les INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES

(COUESNON, COURTOIS, SELMER, BUFFET-CRAMPON, NOBLET, MALERNE etc...)

du plus petit au plus gros, de la petite flûte... au soubassophone !

LA PLUS IMPORTANTE MAISON D'EUROPE

spécialisée dans l'édition et les fournitures générales pour harmonies, fanfares, et batteries-fanfanes